

THESIS

THE CRISIS OF FRANCITÉ: AN INQUIRY INTO FRENCH NATIONAL
IDENTITY, LANGUAGE AND THE STATE THROUGH THE AGES.

Submitted by

Kris A. Passie

Department of Foreign Languages and Literatures

In partial fulfillment of the requirements

For the Degree of Master of Arts

Colorado State University

Fort Collins, Colorado

Fall 2010

Masters Committee:

Department Chair: Paola Malpezzi-Price

Advisor: Mary Vogl

Kate Browne
Paola Malpezzi-Price

THÈSE

LA CRISE DE LA FRANCIÉTÉ : UNE CRITIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE,
L'ETAT ET L'IDENTITÉ NATIONALE À TRAVERS LES SIÈCLES.

Soumis par

Kris A. Passie

Département de Langues et Littératures Etrangères

Dans l'accomplissement partiel des exigences scolaires

Pour le diplôme de maîtrise de lettres

Colorado State University

Fort Collins, Colorado

Fall 2010

Comité scolaire :

Chaire du département : Paola Malpezzi-Price

Conseiller : Mary Vogl

Kate Browne
Paola Malpezzi-Price

ABSTRACT

THE CRISIS OF FRANCITÉ: AN INQUIRY INTO FRENCH NATIONAL IDENTITY, LANGUAGE AND THE STATE THROUGH THE AGES.

This paper deals with the contemporary issues related to French national identity and suggests that they have reached a socio-cultural crisis. It traces the development of French nationalism and the factors that have determined it over the course of the past four centuries. Through an historical lens, the findings suggest that the fortification and increased centralization of the State apparatus coupled with carefully orchestrated state-sanctioned programs pointed at language development have largely been responsible for the construction of the contemporary French nation state entity, its value structure and assertions of uniqueness and singularity. The study follows the historical trajectory of France as it became an icon of the modern era through its leading role in the Enlightenment, its colonial pursuits and domestic nation building efforts. Taking the position that the present can only be understood by a thorough unearthing of the past, this paper holds that current socio-cultural problems in France related to immigration, regional identities and assertions of a threatened national culture are best understood through a holistic archeology of the French national entity.

TABLE OF CONTENTS

Abstract.....	ii
Introduction.....	1
Première Partie : Une vision de la société civilisée.....	12
Deuxième Partie : De la Révolution à la solidification nationale.....	43
Troisième Partie : L'infériorité ou la différence.....	80
Conclusion.....	124
Bibliographie.....	131

INTRODUCTION

Cette étude a commencé il y a quelques années avec la question naïve d'où vient la langue française. La réponse simple à cette question, la région du nord-central de la France, l'île de France, a inspiré toute une série de questions potentielles. La question la plus importante demande tout simplement, pourquoi en France est-ce qu'on parle *spécifiquement* et *uniquement* le français comme langue nationale. Cette histoire s'est avérée très compliquée et nuancée mais sociologiquement provocante, et a poussé pour une enquête plus profonde sur les paramètres identitaires de la culture nationale française. Il faut établir dès le début qu'une discussion centrée sur l'identité nationale n'est jamais facile. Il y a un si grand nombre d'aspects qu'il faut considérer que trouver un point de départ convenable se perd facilement dans un moment fugace. Pourtant, on sait que toute nation a une histoire et toute histoire a un début. Après avoir considéré toutes les périodes importantes de l'histoire nationale française, c'est le commencement de la modernisation qui semble le meilleur point de départ de cette histoire. Il n'y a pas beaucoup qui s'opposerait à l'idée que le changement social en France dans les trois ou quatre derniers siècles a été déterminé par la hausse de la culture moderne. Les avancements dans la technologie, les découvertes dans la science et un renoncement symbolique et culturel du passé sont tous éléments qui sont devenus marques du temps moderne et aussi de la société française contemporaine. Mais la modernité dans toutes ses manifestations diverses s'est préoccupée surtout du progrès et de l'amélioration perçue des conditions sociales. En fait dans un sens évolutionnaire et historique, elle a été souvent considérée comme l'apparition de la balise brillante de l'accomplissement humain.

Or, la modernité et tous les termes semblables étymologiques décrivent plus d'une période de temps au cours de l'histoire. Elle décrit aussi un ensemble de valeurs, de croyances, de pratiques, de philosophies et de discours sociaux qui sont devenus partie intégrale de l'humanité depuis leur émergence. Les entités sociales sous forme d'institutions, d'états, de nations et de groupes culturels ont interprété et établi les principes modernes dans leurs propres façons. S'il faut considérer chaque expression moderne dans son propre contexte, la voie elle-même à la modernité doit être considérée de manière pareille. On a souvent nommé cette voie ou processus de devenir moderne tout simplement comme le « développement » et est des fois affirmé comme une responsabilité morale qui tombe sur les épaules des « modernes » de la propagation de ce système dans les pays pré-modernes. Quant à la France, on a poursuivi une telle voie dans son propre développement. Ainsi, la transformation moderne historique a été chargée de conflits entre les buts du progrès social et les traditions et les pratiques de ce que la société moderne visait à remplacer.

Cette étude tente à raconter en partie une histoire de cette transition moderne en France. C'est une histoire longue et compliquée et elle a pour objectif principal de dessiner une image de l'identité nationale française contemporaine et comment elle a été déterminée par l'ascension de la modernisation. Afin de dessiner un portrait plus précis il est essentiel d'analyser la dynamique entre deux facteurs complexes. Premièrement il faut se rendre compte que l'histoire nationale française des derniers quelques siècles est attachée aux projets de modernisation qu'on a poursuivis à l'intérieur et à l'extérieur des frontières politiques françaises européennes. En France la transition à l'Etat-nation moderne a été achevée à travers d'idées très focalisées, de projets formels et finalement de programmes étatiques qui ont guidé et ont même forcé les changements prescrits plus larges. L'autre

aspect majeur de ce processus est le développement de la langue française. Bien qu'au XVII^e siècle le français fût encore une langue minoritaire, avec le renforcement d'efforts pour l'unifier et le codifier, il est peu à peu devenu la langue de pouvoir et aussi une expression primordiale du territoire politique français. Une illustration de l'identité nationale française contemporaine qui est claire mais compréhensive n'est que possible par l'adresse de ces éléments.

Ainsi, en France on témoigne d'une histoire particulière de la civilisation liée à une interprétation spécifique de la modernité et aussi à la primauté de la langue. Cette histoire devient encore plus compliquée parce qu'on est obligé d'examiner la tendance de répandre ces deux éléments dans d'autres parties du monde. Donc pour être complet en dessinant ce portrait du visage français contemporain, il faut se rendre compte des lourds contextes sociaux tels que la colonisation du passé et la mondialisation. L'enquête doit forcément aussi considérer les discours dominants sur le développement moderne qui sont devenus largement disséminés et les conséquences qui en ont résolu.

Les projets coloniaux ont représenté pour la France le symbole de la modernité. Comme représentation de développement moderne, la colonisation était une attestation de la suprématie de la culture française. Bien que les efforts d'agrandir les frontières politiques françaises aient généralement échoués, le grand rayonnement de la culture française a été largement une réussite. Par exemple la période post-coloniale, qui décrit typiquement les conditions dans lesquelles une société se trouve après avoir gagné son « indépendance » du colon, a la tendance de supposer un retour à la norme dans ces pays. Mais il faut être clair que les réalités que livre l'impérialisme, l'essence de la poursuite coloniale, ne disparaissent pas après le départ du colon. Les traces profondes de l'ancien maître restent dans chaque

domaine de la société, comme toute institution est affectée. Hargreaves a noté que « la distinction entre les chronologies différentes de [dé-]colonisation est éliminée par la post-coloniale, un phénomène qui fonctionne à supprimer la critique du colonialisme, néo-colonialisme, [néo-]impérialisme et les autres formes de domination en train de se manifester dans le présent : cela implique [faussement] que puisque le monde est arrivé à la post-coloniale, on peut tous célébrer » (1997, p. 15).¹ Autrement dit, malgré l'indépendance coloniale, les projets du développement moderne du passé ont eu des effets permanents. On a souffert des transformations économiques, la cooptation géographique, le bouleversement politique, autant que le déplacement démographique dans la période post-coloniale—toutes conséquences graves qui sont venues du colonialisme. Ces conséquences sont accompagnées du problème de l'assertion soutenue de pouvoir pour que le colon d'auparavant garde et protège les intérêts de ses exploits dans le présent. Dans le cas de la France, on a aussi produit des nouvelles populations francophones. C'est là où on doit considérer le rayonnement à long terme de la culture française.

Avant de se jeter au commencement de cette histoire il faut préparer le contexte de l'étude. On commence en soulignant la situation de l'ancienne colonie de l'Afrique Occidentale Française. Aux années 1950, Léopold Senghor, un intellectuel et écrivain africain célèbre éduqué en France, s'est attaché à la cause de l'amélioration de la vie africaine en embrassant le progrès moderne. C'était un temps où les colonies africaines de l'Europe étaient au seuil de l'indépendance. Entrant dans la politique, Senghor a facilité la transition de cette fédération française coloniale à plusieurs républiques autonomes, une communauté de pays francophones qui maintiendrait un lien fort avec la France. Ses talents

¹ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

pour la politique et son travail diplomatique ont contribué un peu plus tard à son élection au poste de président du Sénégal. Or Senghor n'avait pas la vision d'une indépendance totale de la France. Sa politique était favorable à l'état français et il cherchait à garder le patrimoine culturel français en Afrique à travers ce qu'il a nommé la *francophonie*², l'idée d'une communauté francophone mondiale hors de la France métropole. En 1962, quand *Esprit* a dédié un numéro spécial au thème « Français langue vivante », Senghor a décrit la francophonie comme « cet Humanisme intégral, qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des "énergies dormantes" de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire » (p. 844). Bien que la notion de la francophonie ait déjà paru dans la rhétorique coloniale francophone vers la fin du XIX^e siècle, Senghor l'a popularisée et l'a associée souvent avec la *négritude*, un concept qui exigeait l'émancipation des noirs africains de la domination occidentale en mettant au point une insistance sur l'égalité. Curieusement Senghor a en même temps embrassé la notion de la « civilisation illuminée » avancée par la France. Senghor a effectivement accepté les principes de la *mission civilisatrice*, le projet moderniste lancé par l'état français qui avait pour but de rendre « entièrement humains », les « sauvages » vivant dans la pré-modernité.

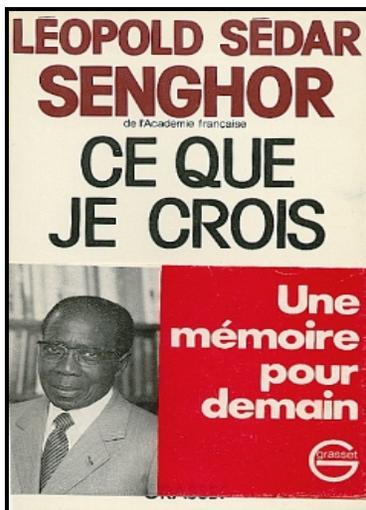
De ce genre de collaboration, le discours de cette époque post-coloniale a fait renaître et populariser tout un autre genre de rhétorique pour parler de la culture et la civilisation françaises. Senghor, qui était tombé amoureux de la culture et langue françaises, a écrit uniquement en français et « a célébré la clarté, la richesse, la précision et la subtilité de l'expression articulées par la langue française » (Mortimer, 1972, p. 300). Fidèle à la langue,

² La notion de la *francophonie* a été inventée en 1880 par le géographe O. Reclus pour décrire la communauté culturelle des francophones au niveau mondial. Senghor l'a popularisé dans les années 1960 pendant la période de décolonisation en Afrique. L'idée tout seul de la francophonie ne devrait pas être confondue avec l'*Organisation Internationale de la Francophonie* qui a été conçu en 1970 et qui fonctionne comme intermédiaire politique.

il a dit « je m'exprime mieux en français que dans ma langue maternelle » (1962, p. 841).

Pour Senghor, la langue française était une partie intégrale de non seulement la civilisation française mais de l'expansion de la modernité française. Dans ses allocutions, en discutant sa vision de la francophonie, Senghor a souvent employé le terme *francité*, une notion qui a servi à éloigner la francophonie de son origine basée strictement dans le rapport entre la langue et la géographie et l'a attachée plutôt aux vertus uniques de la civilisation française intériorisés à travers la langue. En 1972 il a défini la francité comme « une manière rationnelle de poser des problèmes et rechercher les solutions à l'égard toujours de l'Homme comme valeur central » (Mortimer, 1972, p. 300). Mais plus tard dans son œuvre *Ce que je crois* il a offert cette définition encore plus simple : « Quant à la francité je la définis comme l'ensemble des valeurs de la langue et de la culture, partant de la civilisation française »

(1988, p. 158). La notion de la francité dépasse une simple



affirmation de l'identité francophone car elle s'étend au-delà du domaine communicateur du langage et désigne plutôt un domaine quasi-spirituel. Moura a suggéré qu'elle est « l'âme de la civilisation et la culture françaises » (Rice, 2006, p. 28).

Ce thème spirituel réapparaît souvent au cours de l'histoire linguistique du français.

Si parmi les discours modernes, une civilisation mérite

la référence possessive d'une âme, je crois que c'est bien la France. La francité peut être située au centre de l'analyse, car elle semble toucher le noyau de la civilisation française au cours d'au moins quatre siècles. Bien que le terme « francité » soit un néologisme (Vachon, 1968), les racines de l'idée sont aussi profondes que les conséquences post-coloniales. La

francité incarne les valeurs situées dans la colonne vertébrale de la civilisation française nationale moderne et représente le principe fondateur de son rayonnement. Bien que son usage a référé souvent à la décolonisation du XX^e siècle, on a lancé le projet moderniste dans la France continentale bien avant qu'on ait poursuivi le programme impérialiste international (Vachon, 1968). Qu'il ait pris un intellectuel africain du XX^e siècle pour identifier et définir les paramètres de cette réalité (Léopold Senghor), n'est pas sans importance, lorsqu'on considère les détails de sa biographie. La francité, effectivement l'esprit uniforme de la civilisation française élicite par la *langue légitime*, la modernité, et la mission civilisatrice, s'enracine profondément dans ce qu'il veut dire être français. Le rayonnement de cet esprit universel francophone représente donc le potentiel perçu de réaliser un idéal humain suprême par rapport à toutes les vertus de la modernité. En outre, puisque ce phénomène s'est développé au fil du temps façonné par des programmes étatiques, il est surtout utile pour comprendre les défis culturels contemporains.

Tandis que la question d'identité *culturelle* en France a historiquement été liée fortement aux régions, aux pratiques culturelles organiques diverses de ces régions et aux langues qui y sont parlées, la question de l'identité *nationale* française a ses racines fondatrices dans les projets étatiques. L'état français a toujours été engagé dans les projets intérieurs coloniaux de l'hexagone et a sculpté de façon explicite son esprit national. Il n'y a pas très longtemps la France était caractérisée par une diversité linguistique et culturelle sans parallèle en Europe. Mais on a soutenu l'anéantissement de ces cultures indigènes au nom de la patrie et sous prétexte de réaliser une identité linguistique unifiée, universelle et supérieure. Par sa fonction dans la politique et la culture, c'est la langue française qui est devenue la marque majeure de l'identité française et le véhicule dominant portant la francité

à la conscience humaine. On croyait qu'à travers la codification et le raffinement, la langue française était le moyen le plus capable pour exprimer la conscience de la nouvelle ère moderne. La plus grande réussite sociale produite par cette formation linguistique était la réalisation inévitable de la République démocratique sous les idéaux de « *liberté, égalité, fraternité* ». Enfin, l'idée de la francité venait à définir la singularité, la qualité unique et le caractère civilisé endémique à l'entité linguistique et nationale française plus large.

Si c'est vrai que la langue française continue à progresser, à évoluer, à changer, c'est vrai aussi qu'elle n'est pas non plus en danger. Mais on trouve qu'un phénomène intéressant est en train de se révéler : le visage de la nation subit un processus de redéfinition par rapport à ses chères traditions. Après deux siècles de projets coloniaux à l'intérieur et à l'extérieur de la France continentale européenne, les champs économiques, linguistiques et culturelles subissent des changements radicaux : Une forte croissance d'immigrés francophones et non-francophones, ainsi que de langues étrangères et des cultures différentes (l'arabe, langues asiatiques, l'anglais etc.) introduisent des nouvelles formes de diversité sociale. Cette diversité culturelle pose des défis à la société française « traditionnelle », à la politique d'intégration et au discours de développement que l'état a depuis longtemps avancé. L'appartenance culturelle légitime est devenue un sujet d'actualité très débattu. Les langues, les pratiques et les cultures indigènes françaises qui ont historiquement défini la diversité française et ont posé le défi primaire à l'uniformité étatique nationale, sont maintenant en danger de disparaître pour toujours. Ce flux et reflux de la culture en France indiquent non seulement les effets plus larges de la mondialisation sur la géographie culturelle française, cela souligne aussi les histoires du passé qui continuent à se dérouler dans le présent, les conséquences des actions d'aparavant. De même en France on observe aujourd'hui chez

certain un fort sentiment que la culture française traditionnelle, celle de la nation française, historiquement incarnée par la société robuste au début du XX^e siècle, est aussi en train d'éroder. Dans un mot, ce qui est français aujourd'hui n'est plus clair et on peut ressentir dans la vie populaire que l'identité française nationale est menacée.

Cette étude affirme que la formation de la nation française est fondée sur une expression unique de la modernité qui a été soutenue par une idéologie bien développée au cours du temps. De plus, cette entité sociale est mieux comprise si l'on examine le lien entre une politique étatique centralisée et historiquement impérialiste qui atteint son apogée pendant la période coloniale, et le patrimoine de l'uniformisation linguistique. De ces analyses on peut déconstruire l'Etat-nation de la France afin de saisir un sens de ce que l'identité nationale française veut dire. Aujourd'hui les différentes notions de l'identité française affirmées par des groupes divers, tels que les partis politiques, les sociétés humanitaires, les nationalistes régionales, ou les populations des minorités ethniques, ont posé des défis à la politique d'identification et à l'identité traditionnelle étatique française. C'est à cause de ce conflit dans la France contemporaine que maintenant on peut affirmer l'existence d'une véritable *crise de francité*.

Cette étude est divisée en trois parties qui se conforment à une organisation chronologique du développement sociale en France au fil de quatre siècles. En suivant la triade relationnelle entre l'identité, le développement sociale et la langue, l'enquête vise à montrer dans un style foucauldien comment la nation moderne française a été construite d'après un cadre étatique et fondée sur le principe de l'universalisme social. L'étude s'engage dans une archéologie du processus de la construction de l'identité française

nationale afin de comprendre sa manifestation aujourd'hui ; pour se rendre compte précisément de ce qui se passe dans le moment actuel, il faut savoir ce qui s'est passé. Dans la première partie on exposera, à partir du XVII^e siècle, les racines les plus importantes de l'identité nationale. On discutera l'apparition de la politique linguistique et les philosophies qui ont mené au grand projet étatique moderne qui ont dessiné le visage français national. Je tracerai cette évolution jusqu'à la Révolution française. Puis en poursuivant le déroulement du discours moderne français, la deuxième partie notera les événements dans le XIX^e siècle, l'application de la Mission Civilisatrice, les manifestations de la culture résistante, et les réponses de l'état. Dans la troisième partie on traversera le XX^e siècle pour arriver à la situation aujourd'hui en touchant le cœur du problème en question : Après des siècles d'une politique culturellement impérialiste, la crise de la francité a finalement atteint l'attention nationale dans l'élection présidentielle de 2007. On suivra ces développements jusqu'au milieu de l'an 2009. Enfin dans la conclusion on trouvera une analyse sociologique et philosophique du moment actuel.

Cette étude s'engage à risquer une négociation du paysage culturel dans la France métropole non pas pour fournir la réponse ultime, non pas pour rendre une solution simple à une question compliquée et non pas pour démontrer la découverte de quelque vérité mystérieuse qui attend d'être trouvée. L'espérance est plutôt de naviguer les eaux de l'histoire pour exposer les conflits, les contradictions, les suppositions, et les discours sociaux. L'enquête visera à arriver à une compréhension modeste afin tout simplement de poser des questions constructives sur les impositions sociales par le pouvoir institutionnel. Elle se porte sur la construction sociale de l'identité nationale française. Ce qu'il veut dire d'être français est variable, n'est pas constant et dépasse les bornes sociologiques, épousées,

avancées, conditionnées et cataloguées dans des différentes façons par des différents groupes et individus. La francité est une notion fondée sur des fausses prémisses qui élicitent une crise culturelle et dont les valeurs sont continuellement en train d'être réévalués. Les piliers qui soutiennent la fondation de la francité sont en train de fléchir et comme on va voir, l'évolution de ce qu'être français veut dire échappe à l'affirmation d'un mot final.

PREMIÈRE PARTIE : UNE VISION DE LA SOCIÉTÉ CIVILISÉE

« Et afin que vous sachiez ce que j'ai envie de faire imprimer, il y aura quatre Traités tous français, et le titre en général sera : Le projet d'une Science universelle, qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection. »

—Descartes dans une lettre à Mersenne, en 1636 (Huisman, 1981, p. 13).

Cette histoire de l'identité française nationale commence il y a presque 400 ans. Au début du XVII^e siècle la France était un pays conduit par un appareil de gouvernement monarchique et contrôlé par l'église catholique. Nous avons tendance à voir l'Etat-nation français en termes d'une entité qui existait depuis un millenium. Mais il y a quatre cent ans, les terrains qu'on appelle maintenant « la France », n'étaient pas unifiés et ne formaient pas une seule entité nationale. En fait « La France » n'était qu'un projet d'unification nationale imaginaire dans l'esprit de l'aristocratie parisienne, encore dans les premières phases de sa naissance. En dépit des développements au cours des siècles précédents, la majorité du pays était peuplée d'habitants isolés, inconnus, oubliés et largement écartés de l'Histoire. L'idée de la France ne signifiait que l'illusion d'un terrain géographique arbitrairement choisi comme possession de propriété dans les mains de l'église et du roi absolu. Ainsi cette histoire raconte en partie comment ce terrain géographique doté de peuples, de cultures et de communautés linguistiques différents était forcé dans un seul réseau social géré par une seule entité étatique et politique. Elle commence à la veille de l'âge moderne quand on voit les premiers pas, soit

prévus soit imprévus, vers l'unification nationale, linguistique et institutionnelle. C'est un exemple d'où on trouve les grandes idées qui précèdent leur réalisation.

Aux années 1635-37 plusieurs incidents marquent le début des changements importants dans la France et le mouvement vers la modernité. René Descartes, souvent appelé « père de la philosophie moderne », vient de publier son *Discours de la méthode*, Galilée est condamné pour la deuxième fois pour avoir promulgué la théorie copernicienne et le Cardinal Richelieu fonde l'Académie Française pour codifier et purifier la langue française au nom de la patrie. Quand Descartes a publié son *Discours* en 1637, il n'avait pas préconisé une nation française unie. En fait, en construisant sa « science », il négociait le poids de ses paroles avec soin car les nouvelles idées savantes n'avaient pas exactement été accueillies par l'autorité de l'église. On avait vu par exemple, en 1603 Giordano Bruno brûlé vif pour avoir exposé sa conception d'un univers sans centre, et puis il y a eu plusieurs condamnations de Galilée. De peur que la même conséquence lui arrive, en 1633 Descartes décide de ne pas publier son *Traité du Monde*, une tentation d'« expliquer tous les phénomènes de la nature » à travers la Science (Huisman, 1981). Mais si les mouvements scientifiques/positivistes et l'absolutisme étatique pendant les années de Richelieu et puis sous Mazarin ne se sont pas rencontrés sur la même piste de développement social, il fallait attendre un siècle pour que l'essor de la bourgeoisie réunisse les deux, en formant la fondation de la société française moderne.

On trouve à cette période historique la racine du développement moderne même s'il est clair qu'elle n'a pas exactement commencé à s'implanter tout de suite. Il fallait la convergence de plusieurs facteurs divers pour que le discours et la vision du pays développé soient construits et établis. Quand on fait allusion au « développement » aujourd'hui, on

parle souvent du niveau économique d'un pays particulier sur l'échelle mondiale de consommation et de production. Même si on sait aussi que le développement de la société prend une multitude de formes, historiquement le domaine de développement s'est concerné surtout de la modernisation et de l'inclusion (souvent forcée) des peuples pré-modernes dans le système économique mondial plus large. On sait par exemple que depuis l'apparition d'organisations telles que la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire Internationale, et l'Organisation Mondiale du Commerce, on a mené les programmes pour « faciliter l'industrialisation » ou pour « éliminer la pauvreté » dans les pays dits « sous-développés ». Mais il faut reconnaître aussi la contradiction de leur caractère. En effet ces organisations sont utilisées pour protéger et répandre le pouvoir du système étatique industriel et en faveur de profits plutôt que de l'altruisme prétendu—et le discours du développement populaire fait croire aux gens le dernier plutôt que le premier, en avançant une définition particulière du développement. La France a aussi produit un discours particulier sur le développement. Mais il a évolué au cours de plusieurs siècles. Bien que les organismes de la France se soient préoccupés également de l'expansion du pouvoir, on a promu une idée de développement social qui pénètre directement dans la conscience et la psychologie humaines autant que la vie matérielle et économique. En décrivant une version de la réalité économique, historiquement le développement a élicité les résultats qui favorisent les intérêts de ceux qui forment le discours, c'est-à-dire le groupe dominant. Donc pour retourner à l'exemple ci-dessus, le fait de mesurer la condition économique des populations mondiales strictement par *revenu par habitant* établit la justification pour avancer le plan financier de la Banque Mondiale. De même le stigmatisme d'« arriération sociale » a établi la raison pour lancer les projets coloniaux européens. Curieusement, dans les deux cas on a même provoqué le

consentement du peuple, une instauration qui a élicité l'accueil de ces projets et un fait social dont on parlera en détail plus tard.

Si l'incarnation du développement mondial façonnée par les grands organismes supranationaux est un phénomène assez nouveau, la philosophie de la politique du développement a été basée depuis des siècles sur les notions de modernité et de progrès. Appadurai a dit que c'est « le sentiment d'un moment singulier—qu'on peut nommer le moment moderne—qui cultive, grâce à son apparition, une rupture dramatique sans précédant entre le passé et le présent » (1996, p. 3).³ Puisque cette rupture « déforme les significations du changement et de la politique du passé », elle a pour effet la caractérisation d'un décalage entre la tradition et la modernité (1996, p. 3).⁴ Après l'arrivée de ce « moment moderne», la société humaine a commencé à être mesurée en termes de paramètres modernes. Les valeurs du progrès, du positivisme, de l'avancement scientifique, de la philosophie humaine et de la raison ont tous promu l'écart entre la pré-modernité (la tradition) et la notion de la civilisation. Par exemple, dans un article sur la colonisation interne de la France, Marc Piault note que « les grandes transformations engagées dans l'ordre de l'économie, comme dans celui des valeurs, sont nommés '*Progrès*' et tout ce qui s'en détache tombe dans l'ombre sinistre de l'*'arriération*', du '*primitivisme*', ou de la '*sauvagerie*' » (1988, p. 151). Piault précise que l'institution étatique moderne est perçue en termes d'un mécanisme civilisateur lorsqu'il note que « les méthodes '*ancestrales*' ne sont que routine et sans nos écoles [par exemple] le peuple retournerait à la barbarie' » (1988, p.151). Par rapport au paradigme d'acquisition de savoir traditionnel on croyait que les

³ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie

⁴ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie

avancements dans les domaines savants, comme dans celui de la Science par exemple, étaient au fond supérieurs.

Or cette séparation du temps classique n'est pas venue tout d'un coup comme un bond en avant. On avait planté les germes des idées mais il a pris du temps pour qu'ils deviennent murs et appliqués à la réalité. Normalement le début de cette maturation est attribué au XVIII^e siècle, dit le Siècle des lumières. On sait que c'était une époque historique marquée par un refus à l'autorité de la monarchie théocratique absolue, la croissance de la culture du savoir scientifique et des tentatives à la diffusion de la connaissance dans la société plus large. Mais avant le XVIII^e siècle Descartes avait déjà mis dans des termes presque spirituels l'idée de l'illumination de l'esprit humain. Il avait l'intention d' « élever notre nature à son plus haut degré de perfection » (Huisman, 1981, p. 13). Il a de même demandé à son confident Mersenne « de ne m'envoyer jamais rien de la part de ceux qui ne cherchent ingénument la Vérité » (Huisman, 1981, p. 15). Cette petite culture savante était au bord de pousser vers un mouvement social plus grand et ces poursuites ont laissé des marques sur le visage social de la France. On poursuivait une piste à la recherche de la Vérité, une aventure qui a produit toute une série de nouveaux paramètres pour juger la société humaine avancée. Le mélange célèbre cartésien de la spiritualité et de la science était aussi un pas vers la rupture totale avec le passé. Les philosophes du Siècle des lumières tels que Voltaire, Diderot et Rousseau ont tous hérité les paramètres et ont ensuite fait leurs propres contributions.

Il n'est pas non plus sans importance que Descartes écrivait en français. Bien que la langue cultivée de son ère fût le latin, la langue française avait une croissance forte d'admirateurs, surtout dans les institutions de pouvoir. Comme écrivain indépendant, sa

décision d'écrire *Le Discours* en « langue vulgaire » était liée à son usage dans la population populaire parisien et donc révèle un désir de s'adresser au public hors de l'aristocratie catholique. Ce que Mersenne a écrit à Descartes en 1634 implique le potentiel de ce qu'on imaginait : « Les sciences ont juré entre elles une inviolable société » (Huisman, 1981, p. 21). Les savants de l'avant-garde de l'époque composaient en effet, une communauté de résistance et de dissension sublimes qui cherchait à disséminer la science afin de répandre le savoir à la population bourgeoise.

Le mélange cartésien de la mathématique et du « bon sens », fonde sa philosophie humaine sur l'idée de l'universalisme, en soulignant la notion de la raison, « la chose du monde la mieux partagée » (Huisman, 1981, p. 23). Descartes a ainsi rejeté les institutions sociales monarchiques, surtout l'enseignement scolastique, une institution qu'il trouvait dogmatique. En effet il croyait que « le savoir officiel de l'époque » n'a pas systématiquement transmis le bon sens (Huisman, 1981, p. 23). Pour Descartes l'aspect de la raison était lié au bon sens, une partie intégrale de sa philosophie, car c'est la méthode rationnelle qui dicte la Vérité. C'est à partir de Descartes qu'on commence à voir la logique de la raison comme un thème central non seulement dans le développement de la France mais aussi de son rayonnement culturel. La séparation entre le monde ancien et le monde moderne est marquée par cet universalisme rationnel, et cette influence peut être tracée tout au long de l'histoire de la France moderne.

Pendant que la culture savante du dix-septième siècle cherchait à établir une méthode pour « expliquer tous les phénomènes de la nature », l'Etat français avait en tête un jeune homme de 13 ans, à peine capable de conduire le gouvernement, Louis XIII. En 1624 ce roi

incompétent a désigné par suggestion le cardinal Richelieu comme ministre principal, un homme doué de capacités gestionnaires. Grâce à Richelieu, les années qui suivaient étaient marquées par une consolidation étatique et un absolutisme qui ont infiltré chaque domaine du gouvernement. Etant un homme de politique aussi bien qu'un connaisseur des arts et de la littérature, Richelieu a structuré des programmes pour sponsoriser des écrivains et des poètes de la langue française. Son projet le plus célèbre était sans doute l'Académie Française, l'une des institutions françaises les plus robustes et influentes depuis sa création. Fondée en 1635 pour perfectionner et codifier la langue française, l'Académie a mis en place une évolution consciente et un programme concret. En plus de l'uniformisation linguistique, on visait à conserver la langue dans les mains des élites afin de limiter la portée de son pouvoir à la société proche à la structure étatique. Dès le début, l'Académie se composait de 40 membres chargés, parmi d'autres responsabilités, de formuler les règles grammaticales et de codifier l'orthographe des mots. Dans les *Statuts et règlements de l'Académie Française*, l'article XXIV décrit sa mission et son « autorité » ainsi : « La principale fonction de l'Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (Richelieu, 1635, p.16). En plus de sculpter la langue française pour devenir une langue des arts et des sciences, l'Académie s'est investie aussi dans le projet plus grand de la formation de la nation. Son rôle, selon le site Internet officiel de l'Académie est « pour en faire un patrimoine commun à tous les français et à tous ceux qui pratiquent notre langue ».⁵ Bien qu'aujourd'hui la relation entre le patrimoine français et l'Académie se soit étendue à la communauté francophone internationale plus grande, le phénomène n'est pas nouveau et date de sa naissance même.

⁵ Cette citation se trouve à : <http://www.academie-francaise.fr/role/index.htm>

Dans ces années de Richelieu, on visait à fortifier la patrie française à travers la centralisation étatique. Pour conduire des domaines culturels et linguistiques l'Académie remplissait ce rôle parfaitement. Un exemple explicite est illustré avec l'affaire Corneille, ou la « Querelle du Cid ». Auteur et dramaturge de cette ère, Pierre Corneille composait un des cinq auteurs (hors de l'Académie Française) directement responsables à Richelieu pour rendre la langue plus éloquente et pour réaliser sa vision de la vertu nationale dans la littérature de langue française. Ayant un goût personnel pour le théâtre et la littérature, et se servant de son Académie, Richelieu s'est investi dans des écrivains qui sont devenus les portes-paroles du pays, les symboles de la patrie. Mais les stipulations littéraires de Richelieu se sont avérées trop bornées pour Corneille et une fois son contrat périmé, il s'est éloigné pour écrire indépendamment. Il a produit peu après *Le Cid*, souvent considérée son premier chef d'œuvre. Il était cependant, une pièce de théâtre qui n'a pas suivi les bienséances sociales ni les tendances littéraires établies par la tradition, l'autorité monarchique et l'Académie Française. Une polémique a éclaté ensuite. Après quelques années de solitude, Corneille a éventuellement craqué sous la pression de la critique et a écrit une nouvelle pièce qu'il a nommé *Horace*. Dans la nouvelle pièce, se servant de la flatterie, Corneille a écrit sa dédicace à Richelieu. Même si la nouvelle intrigue n'a pas non plus parfaitement suivi les bienséances, en racontant dans une tragédie un héros de guerre qui trahit sa famille en faveur de sa patrie, elle s'est prouvée bien au goût du Cardinal. Corneille a donc eu un grand succès avec la pièce, malgré les critiques d'une population plus large qui ne soutenait pas le programme centraliste. Horace le héros est devenu une icône culturelle du théâtre dans une époque définie par la querelle sociale. Il représentait non seulement le patrimoine, mais il cachait la façade d'un gouvernement totalitaire en promouvant dans

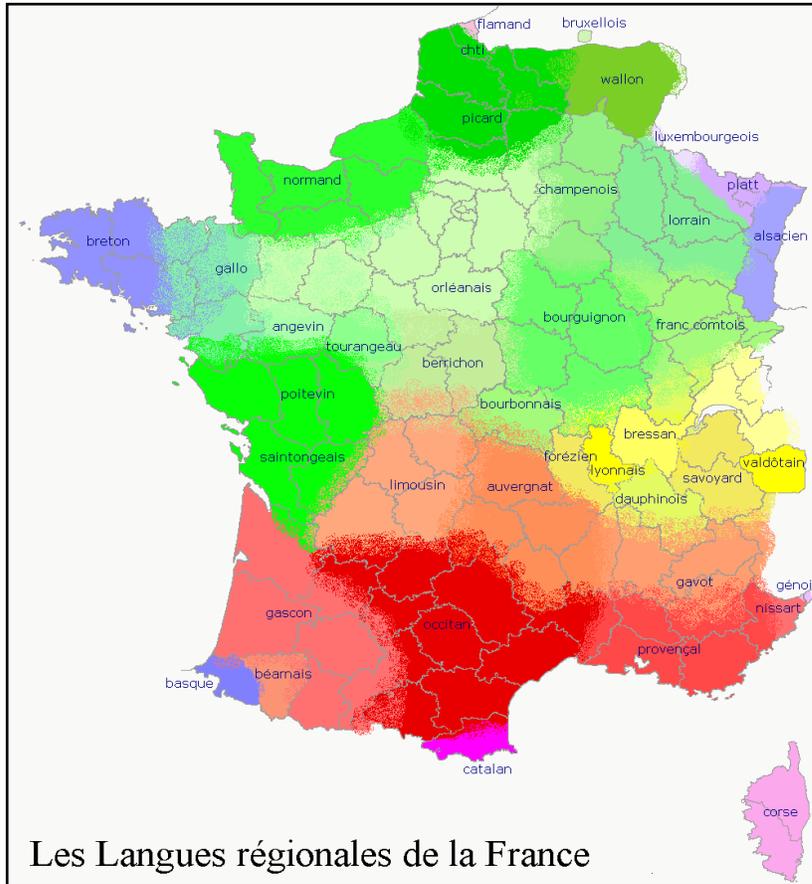
l'image du héros une acceptation aveugle et joyeuse de la gloire nationale. Horace était l'incarnation du citoyen parfait, le patriote aveugle (Gouillart, 1990). Le résultat ultime de la polémique a terminé avec Pierre Corneille tenant un siège dans l'Académie Française en 1647. C'était le premier d'une longue série d'intellectuels à qui on a accordé l'honneur d'être élus à l'Académie pour soutenir le projet national de l'état.

Avec l'Académie Française on a revigoré la force de la « politique linguistique ». Selon Eloy cette politique est « le domaine d'études, dont l'objet est l'interaction entre langue(s) et vie politique...et la vie sociale telle qu'elle l'organise l'Etat » (1994, p. 403). Bien qu'en France, depuis les 600 dernières années, la langue française ait toujours été liée à l'institution politique, c'est à cette période-ci où on a encore fortifié sa base pour l'avenir. Les objectifs de la politique linguistique française ont été toujours aussi concernés sur la fortification du patrimoine français que sur le pouvoir de la langue, mais l'Académie a poursuivi la piste nationaliste avec plus de vigueur. Or le programme ne fonctionnait pas dans le but de répandre la langue hors des locus de pouvoir, hors des institutions politiques et hors de ceux en positions privilégiés. Suivant l'appel de la monarchie, elle cherchait à garder la langue à distance des populations rurales et régionales. C'est donc important de noter qu'aux XVII^e, XVIII^e et même au XIX^e siècles, seulement une petite minorité de la population dans les terrains bornés des frontières politiques que contiennent ce qu'on appelle aujourd'hui « la France », parlait la langue française, ou bien ce que Senghor a appelé *la langue de Descartes*.⁶ En fait, la langue française a ses origines géoculturelles spécifiquement dans la région parisienne, le centre politique de la France. Puisque le français était une langue vulgaire ou vernaculaire par référence au latin il y a huit ou même cinq siècles, l'évolution de

⁶ Dans *Ce que je crois* Senghor il a fait référence à Descartes pour exprimer son opinion du génie de la langue française (1988, p.171).

son raffinement a abouti à son instauration comme langue juridique, mais pas officielle en 1539, avec *l'Ordonnance de Villers-Cotterêts*. On a compris très tôt que la détention de l'usage légitime de la langue dans le domaine juridique accorde un pouvoir lié à l'accès à l'institution politique. En effet le français est devenu de plus en plus lié à l'Etat.

Considérons cette carte.⁷ Elle montre les langues historiques et régionales en France. On



voit marquée l'existence de 40 langues différentes.

Bien sur quelques unes de ces langues ont des racines linguistiques en partage avec le français. Certaines sont considérées des dialectes et les variantes entre les couleurs montrent les relations linguistiques relatives. Par contre certaines de ces langues sont aussi des langues

complètement différentes ou même sans un lignage partagé avec des autres (comme le basque). Notons aussi qu'on ne voit pas le « français » marqué sur la carte, la raison pour laquelle, le français n'est qu'une variante de toute une famille de langues indigènes qui se trouve dans la région autour de Paris. On peut interpréter cette carte comme une représentation de la diversité culturelle et linguistique indigène en France. Sociologiquement

⁷ Cette carte se trouve au site web suivant : http://www.lexilogos.com/france_carte_dialectes.htm

elle peut être interprétée aussi en termes d'un territoire qui est caractérisé par des manifestations culturelles ou nationales différentes. Mais malgré toutes les couleurs qu'on voit sur cette carte, on verra que le but de la formation nationale en France était de les effacer pour établir une seule langue représentée par une seule couleur.

Si à son début elle n'a pas visé à mettre en expansion la langue française, L'Académie Française était un instrument consubstantiel de la politique linguistique et son rôle deviendrait essentiel à la structuration de la nation française. Selon le site Internet officiel de l'Académie Française : Richelieu a fondé l'Académie pour « donner à l'unité du royaume forgée par la politique, une langue et un style qui la symbolisent et la cimentent » (Fumaroli, n.d., n.p.).⁸ C'est clair que ce nationalisme [de Richelieu] était siégé dans la fortification de la patrie royale, atteignant son première apogée pendant l'ère de Louis XIV. A cette époque l'état était visé plutôt à la préservation du pouvoir absolu qu'à la dissémination du savoir et la mobilisation politique générale.

Si le mouvement social pour répandre la connaissance était dans sa naissance et n'a pas pu réduire l'écart entre l'accès à la politique de l'état et la population générale, il a pris de l'élan au XVIII^e siècle.⁹ Les découvertes et la philosophie du Siècle des lumières ont eu une influence décisive sur le développement de la France et même sur la modernisation mondiale. Il serait simpliste d'avancer la notion d'une réduction des cultures françaises à seulement deux groupes car cela ne peut pas évidemment représenter de façon précise, la complexité de la situation. Pourtant, puisque le gouvernement de cette époque est défini par un régime politique totalitaire et autoritaire, et le mouvement vers le libéralisme était aussi en

⁹ Au XVII^e siècle on trouve que la culture intellectuelle dans la science et la philosophie s'est développée lentement. Mais on trouve aussi dans cette culture les vestiges de ce qui est devenu plus tard l'héritage savant du Siècle des Lumières.

train de se développer, il est possible d'affirmer l'utilité de cette dualité simple pour illustrer la tension qui a mené éventuellement à la Révolution de 1789. Entre le locus de pouvoir et les populations régionales il y avait un décalage culturel caractérisé par une inaccessibilité aux avancements savants. On a en effet retenu les outils qui maniaient le potentiel au progrès, la langue en étant un, dans le centre politique absolu.

Interludes théorétiques : l'Etat et la nation

Avant de nous lancer dans les entrailles de la nation moderne française et aussi de la francité, il semble qu'à ce point, on entre dans un bourbier de terminologie, un champ sémantique dont il est difficile de sortir, à moins qu'on définisse de façon explicite les paramètres de l'usage technique et rhétorique. Ces analyses nous fourniront la fondation pour une contemplation profonde du nationalisme et de l'identité française. Donc en contemplant et en négociant les significations de termes il faut en premier souligner la relation entre l'état et la nation, mais en insistant sur une séparation des deux entités comme il ne faut pas avoir nécessairement le premier pour fonder la seconde. Historiquement on a traité les conceptions de nation et d'état dans de différentes façons dans les textes, la littérature, les corps politiques aussi bien que dans les domaines scholastiques. La théorie n'a pas été toujours consistante dans son application. Ce n'est pas facile de trouver des définitions satisfaisantes de ces deux termes, et lorsqu'on jette dans le mélange d'autres conceptions importantes telles que « ethnicité », « culture », ou « citoyenneté », elles ne semblent qu'à rendre le marais de vocabulaire encore plus boueux.

Pour commencer, on peut comprendre « l'état » en termes d'un phénomène socialement construit, pour le rendre un peu plus clair. De plus, puisque dans cette étude, on

accentue le lien entre la langue et la politique comme facteur déterminant de l'identité, un examen profond de son caractère est essentiel. Elle nous fournit une définition en attachant la fonction de l'état aux « entités politiques qui sont les acteurs principaux légitimes sur la scène mondiale » (cité dans Scheche, 2004, p. 121).¹⁰ Mais certes ce n'est pas si simple et le sujet s'étend bien au delà de cela. En soutenant la définition classique de Weber de l'état, Anthias et Yuval-Davis offrent une définition un peu plus profonde ; ils disent que l'état est « un corps d'institutions centralement organisé et basé sur l'intentionnalité de contrôle qui tient à sa disposition, un appareil de maintien de l'ordre—juridique et souvent répressif » (Scheche, 2004, p 121).¹¹ En fait, dans ses critiques primordiales de la bureaucratie et des relations de pouvoir, dans son exposée célèbre intitulée *La vocation de politique*, Max Weber a défini l'état moderne ainsi : « Une entreprise politique à caractère institutionnel lorsque et tant que sa direction administrative revendique avec succès, dans l'application de ses règlements, le monopole de violence physique légitime sur un territoire donné » (Weber, 1921, 78). C'est vrai qu'un regard plus près de la sociologie weberienne nous apprend que l'Etat se concerne toujours de la politique, et que la politique selon sa perspective est toujours une manifestation de la violence. Pour Weber on ne peut pas définir l'existence de l'état en termes de ses buts mais plutôt de ses moyens. Tout simplement, l'affirmation de l'action politique est dans son essence la préconisation de la violence. Donc, bien qu'on ait compris l'Etat en termes du degré d'autorité absolue dans son emploi sur le plan social, on peut dessiner une certitude particulière chez ces théoriciens que l'état est un « monopole », qu'il est « répressif », violent, et qu'il se sert des institutions attachées à la politique afin de protéger et avancer ses propres intérêts et projets. Ainsi, dépendant du contexte selon le

¹⁰ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

¹¹ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

temps, le lieu et la théorie, la pratique de pouvoir étatique a tendance à osciller entre le contrôle d'une coercition subtile (l'incitation de la peur ou la menace) et la violence physique totale. Il exerce souvent une habileté de s'ajuster à la situation donnée pour préserver sa position. Dans un mot, le système étatique est toujours plus ou moins oppressif. Bien que notre analyse de l'état ne se termine pas là, pour le moment on continuera en examinant sa relation avec la nation.

Par rapport à l'état, la « nation » est un phénomène plus difficile à définir car elle dépasse les limites du cadre institutionnel et s'opère dans un champ interminable d'indentifications sociales et psychologiques. Elle fonctionne en combinaison d'autres concepts abstraits telles que « ethnicité » ou bien « culture ». Comme pour l'état, le traitement du concept « nation » s'est différencié dans la littérature et dans son application théorique au cours des années. Dans les deux, « nation » et « ethnicité », il s'agit de groupes humains et aussi d'identifications sociales. Qu'une nation soit conçue souvent comme une manifestation politique formelle ou informelle, on trouve encore Max Weber au centre de la discussion. Weber a souvent décrit les relations entre nation et ethnicité, et aussi entre nation et langage, en soulignant qu' « il est correct de s'attendre à certains groupes un sentiment de solidarité en face d'autres groupes » (Weber, 1922, p. 172).¹² Dans *Economie et société*, dédiant tout un chapitre au phénomène de l'ethnicité, Weber dit qu' « on peut appeler "groupes ethniques" des groupes humains qui partagent une croyance subjective dans leur origine commune à cause de similarités de type somatique, ou à cause de coutumes culturelles, ou bien les deux, ou à cause d'une mémoire collective des expériences coloniales et migratoires » (Weber, 1922, p. 389).¹³ Il continue en disant qu' « il n'importe pas si une

¹² Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

¹³ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

filiation sanguine objective existe ». En écartant l'importance de la relation sanguine actuelle, Weber suggère que c'est plutôt *la croyance* en le lignage qui est essentielle. Depuis Weber d'autres théoriciens ont aussi analysé les groupes ethniques en termes d'une « histoire partagée » ou d'une « culture partagée » au lieu du lignage héréditaire (Cornelle et Hartman, 1998, p. 4). Ainsi, on a mis au point l'analyse des processus qui ont figuré le passé pour façonner la perception du présent.

La notion d'ethnicité est aussi importante lorsqu'on parle de nation. On peut constater avec Cornell et Hartman que « le sujet d'ethnicité est subjective », et que « l'enjeu crucial est comment on se voit » (1998, p. 3-4). Ainsi il faut souligner que la conception du soi collectif et personnel est construite socialement. C'est-à-dire tout simplement qu'on a besoin d'autrui pour avoir une identité. Cornell et Hartmann continuent en notant la définition de Schermerhorn qui décrit un group ethnique ainsi : « une collectivité qui se trouve dans une société plus large possédant une ascendance commune soit putative soit réelle, la mémoire partagée du passé historique, et une emphase culturelle basée sur l'un ou plusieurs éléments symboliques qui sont identifiés comme l'épitomé de la solidité de leur existence sociale ». ¹⁴ Schermerhorn nous donne comme exemples d'éléments symboliques « la concentration géographique, le lignage ancestral, l'affiliation religieuse, les traits somatiques et le langage » (cité dans Cornell et Hartman, 1998, p. 5). ¹⁵ On a noté donc qu'une population ethnique possède « une conscience collective » profondément développée, et qu'elle « se voit en manière distincte » par rapport aux autres groupes sociaux. Avant tout la conception de l'ethnicité est une représentation sociale d'une identité. Donc on peut dire, au sens plus libre, qu'un groupe ethnique peut composer aussi une nation.

¹⁴ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

¹⁵ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

Bien que le lien entre l'ethnicité et la nation soit plus naturel et moins forcé que celui entre la nation et l'état, il y a tout de même des champs qu'il faut négocier. L'état par son essence opère strictement dans la politique et est une fonction de l'institutionnalisation du pouvoir. Par contre, la nation est plutôt la manifestation d'une identification sociale, une notion qui se trouve dans les ambiguïtés des pratiques culturelles. Bien qu'elle puisse être sujet de la politique, une nation peut exister aussi sans la mise en œuvre des mécanismes formels d'organisation. La nation est soumise aux processus organiques qui sont en parallèles à l'ethnicité et à l'identification culturelle. Pour avoir une nation, il faut seulement qu'un groupe s'identifie ainsi, ou dans certains cas, qu'un groupe soit identifié ainsi. Mais les définitions des identifications humaines collectives qu'on appelle nations, ethnicités ou cultures, ne nous donnent pas exactement un cadre rigide exact qu'on peut suivre dans chaque cas. Donc comme on a déjà noté, il faut que la situation soit ancrée dans le contexte.

Les études sociolinguistiques ont révélé que dans la langue grecque, l'usage du mot « ethnos » veut dire « nation » tandis que « ethnikos » se réfère à la notion sociologique de « l'autre » (Pieterse, 1996, p. 25). Les connections entre ces termes sont évidentes : « ethnicité » et « ethnique » sont des dérivations des mots grecs qui tentent à exprimer les réalités des identités sociales (Pieterse, 1996, p. 25). (Il vaut le peine de dire en passant que le grec a eu une influence décisive sur l'évolution de la langue française moderne et que les significations sont restées plus ou moins proches à leurs origines).¹⁶ On peut dire que la nation est une manifestation d'un groupe ethnique, un ensemble des gens qui se voit en partage des traits communs et distincts d'autres groupes. La comparaison est essentielle car les nations n'existent que par rapport aux autres nations ; on se voit comme distinct

¹⁶ En 1988 Senghor a parlé du lien entre le grec et le français dans son œuvre *Ce que je crois* (166-171). Il a même appelé le français « le grec des temps modernes » à cause de sa capacité supérieur de traiter la technologie, de sa structure empruntée du grec et de sa place élevée dans les domaines intellectuels modernes.

seulement s'il y a un autre groupe auquel on peut se comparer. Cependant, l'idée de la formation graduelle et organique de la nation n'est pas exclusive. L'ethnicité n'est possible que quand on se voit différent et en face d' « autrui » (ethnikos dans le grec), l'essence d'identification. Donc c'est également bien possible d'avoir une identification ethnique ou nationale consciemment formée et mise en place *par* des autres. C'est-à-dire dans la direction opposée, l'identification ethnique devient une fonction catégorique d'un groupe qui fait la classification identitaire d'un autre. En effet, bien que l'identification ethnique exige une conception de soi collectif chez les membres d'un groupe, elle peut être aussi le produit d'un discours ou d'une imposition. Dans l'ère moderne il est commun de voir la nation qui doit son existence à l'action des institutions formelles. C'est la manifestation d'une collectivité purement à cause de la politique qui poursuit des programmes visant à produire cette image collective. Il est dans ce processus qu'on peut observer une affirmation de l'identité nationale par un Etat. C'est une image culturelle, affirmée et soutenue par les institutions de violence, qui se présentent en opposition aux autres et d'après certains traits qui existent souvent uniquement pour justifier l'identité. Cette entité sociale manufacturée, on a nommé l'Etat-nation.

Donc les relations entre l'état et la nation rendent toute une série de dynamiques possibles selon le contexte. Il est clair que le phénomène de l'Etat ne vient pas du développement moderne car en termes de sa fonction au niveau de développement social et aussi par définition, il a existé depuis des siècles. Ce qui importe est que l'Etat-nation est une entité dont la jurisprudence est plus développée dans son institutionnalisation, sa bureaucratisation et son potentiel d'agir sur une échelle plus vaste. Cette forme de nation représente le niveau de complexité sociale où l'identité nationale est déterminée par la

politique étatique. La jurisprudence s'étend bien au delà de la capacité qu'on a jadis appelé dans l'Europe du passé l'« Etat-ville ». Ce genre de structuration a produit des entités ethniques sous la gestion des organismes étatiques qui avancent des conceptions plus larges de ce qui compose la nation légitime. C'est dans l'analyse de ce phénomène que Scheche a suggéré qu'aux yeux des peuples « l'Etat [au sens moderne] est devenu le représentant de la nation des individus, le syndic de leurs intérêts, leurs espoirs et leurs ambitions, l'appareil pour l'amélioration de l'avenir » (Schech, 2004, p. 4)¹⁷. Il semble que c'est exactement ce qui s'est passé en France. L'Etat-nation français a été construit à travers un corps politique central qui s'est identifié vis-à-vis d'autres identifications ethniques et la langue épurée était la marque clé de son identité.

Si l'on comprend l'Etat comme un monopole du pouvoir, on l'a vu fonctionner pour soutenir l'incarnation de l'identité nationale dominante dans un marché d'identification. Mais c'est un marché qu'on ne peut guère considérer libre car le monopole exige l'annihilation de la concurrence. La transition pendant les XVII^e et XVIII^e siècles de la monarchie à l'Etat-nation a apporté des mécanismes de contrôle et de domination plus efficaces sur le territoire français et a éventuellement remplacé l'église comme le dispositif principal de l'autorité. Pour former le nouveau Etat-nation la politique linguistique a sculpté une nouvelle conception de la collectivité nationale. On cherchait à procurer l'idée selon les principes d'une culture uniforme, de la singularité et de la suprématie culturelle, un complexe d'aspects qui a séparé la classe cultivée et a installé au champ linguistique un usage particulier du français par rapport aux vernaculaires et aux autres langues. On a établi le français épuré comme la seule langue légitime.

¹⁷ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

C'est vrai que l'élément linguistique comme aspect central de la nation française n'était pas nouveau. Au champ littéraire par exemple, *La Chanson de Roland* avait déjà offert une sorte de discours sur la nationalité et l'identité françaises au XI^e siècle. La présentation du roi Charlemagne, « père de la France », engagé dans une guerre au nom de la patrie a laissé une marque primordiale dans l'histoire du nationalisme français. La littérature française de la pré-modernité écrite en vieux français fait allusion à la collectivité linguistique française. Mais ce groupe linguistique était assez petit en comparaison au reste du pays. Bien que *La Chanson* soit considérée la première œuvre littéraire écrite en français, et que la langue, une fois écrite, crée des traces physiques d'une histoire collective, le français n'était pas à cette ère sanctionné par l'Etat. C'est plus la découverte d'une nationalité que sa construction. C'est l'apparition de l'Etat centralisé qui a mis en place des institutions pour obliger toutes les populations du pays entier à appartenir à un seul nationalisme linguistique. La consolidation géopolitique des territoires français et l'organisation concise du projet impérialiste font toute la différence. Il faut rappeler qu'au fond la politique exige la conformité.

Les piliers de l'expansion moderne se dressent

Bien qu'on ne parlera pas en détail de l'ère de Louis XIV, il vaut la peine d'en souligner quelques aspects car c'est vraiment là où l'on voit l'application du pouvoir monarchique atteignant son apogée. Comme son prédécesseur, Louis XIV a pris la couronne à un âge très jeune pendant que son premier ministre et sa mère Anne d'Autriche dirigeaient le gouvernement. L'italien Giulio Mazarini, ou Mazarin, un confident de Richelieu, a remplacé celui-ci après sa mort en 1642. Mazarin a continué le programme sans changement

à part une légère augmentation du commerce international. La centralisation de la politique de l'hexagone tînt toujours la première place dans les soucis du gouvernement (Rosenblum, 1986). Le moins qu'on puisse dire c'est que les contradictions de cette ère sont difficiles à négocier à cause du fait que les fonctionnaires et les influences politiques venaient largement de l'étranger. Le nationalisme français était en effet partiellement assujetti à l'influence de l'aristocratie européenne. De plus, le despotisme royal et le système féodal ont rencontré une résistance définie mais pas bien organisée grâce à l'élan des mouvements populaires. *La Fronde*, une période de perturbations civiles, a incarné le désarroi de la classe bourgeoise mais n'a pas rendu un changement important sauf le renforcement réactionnaire du pouvoir royal. Les querelles de cette période n'étaient selon les mots de Mort Rosenblum, qu'« une répétition générale pour la Révolution de 1789 » (1986, p. 111).

Le roi soleil s'est dédié à la gloire du patrimoine après la mort de Mazarin et a encore renforcé les institutions étatiques en développant un réseau d'intelligence et en établissant les fondations des projets coloniaux. Colbert, le successeur de Mazarin, a à son tour facilité la construction de l'empire français. Il a continué un programme d'expansion dans le commerce en lançant des projets internationaux aux Amériques, aux îles Caraïbes, à Madagascar et en Chine (Rosenblum, 1986). Tandis qu'on a étendu la base de l'impérialisme français, les conditions à l'hexagone ont décliné. Ce déclin a provoqué la dispersion du savoir et de la connaissance dans des divers domaines comme un moyen pour améliorer la vie humaine.

C'est donc au Siècle des lumières que l'on voit le renversement du courant. On a visé à apporter à la société plus large des œuvres telles que l'*Encyclopédie* de Diderot et *Du contrat social* de Jean Jaques Rousseau, dont les idées représentaient aux yeux des auteurs le

progrès et l'illumination de l'esprit. Pour eux la dissémination de la connaissance aboutirait à l'émancipation du despotisme et de la barbarie au nom de la civilisation évoluée et informée. C'est à cette période aussi où on a commencé à promouvoir un changement de la politique linguistique. De même les avancements modernes et l'esprit scientifique sont devenus plus parsemés. Un défi au pouvoir et les critiques envers l'église et la monarchie sont devenus assez bien partagés dans certains cercles intellectuels. Dans la littérature, *l'Encyclopédie* était l'incarnation la plus importante de ce mouvement. Composée de quelques 139 contributeurs, elle a traversé des domaines divers tels la musique, la science physique, la politique, l'économie et la philosophie. Mais au contraire de l'image populaire des encyclopédistes aujourd'hui, Frank Kafker a affirmé que « les encyclopédistes, malgré leur réputation, n'étaient pas un groupe qui formait un réseau d'extrémistes qui avaient pour intention de supprimer l'ancien régime » (Kafker, 1993, n.p.). Selon Kafker plusieurs encyclopédistes ont même plus tard soutenu l'autocratie de Napoléon Bonaparte et ont favorisé l'ordre de la loi despotique plutôt que la lutte révolutionnaire pour la démocratie. Même s'il y avait des articles dans *l'Encyclopédie* qui ont inspiré les idées révolutionnaires, le lancement de la Révolution n'était pas le but ultime de ces contributeurs. On peut dire que sa contribution était tout simplement la diffusion des renseignements philosophiques parmi la classe bourgeoise, une illumination de la relation entre la connaissance et le pouvoir. On peut souligner également qu'il y avait plusieurs encyclopédistes dont les talents étaient extraordinaires, qu'on a systématiquement exclus de l'Académie Française, car elle restait indépendante mais toujours alignée à l'Etat.

A la fin du XVIII^e siècle, il y a eu la fusion des deux piliers essentiels à l'expansion de la modernité, le mariage entre la centralisation étatique et le mouvement libéral de la

science et la philosophie moderne. Après des siècles des avancements dans les sciences et la croissance exponentielle de la connaissance philosophique, la monarchie était presque à la fin de son autorité absolue—au moins pour une période. La philosophie politique moderne exigeait un changement au gouvernement et au système féodal qui étaient contrôlés par, et en faveur de la monarchie. La politique linguistique est restée plus ou moins intacte pendant que l'Etat est entré dans les conflits internationaux (tels que la révolution américaine et les poursuites coloniales). De plus la consommation de la classe noble dépassait les moyens du pays à produire, et certaines populations productrices subissaient de graves famines. L'on avait encouru une dette énorme et la tension a mené à la Révolution Française de 1789.



Vers l'unification nationale

Il nous faut rappeler avant tout que c'était une révolution bourgeoise, soutenue par une classe éduquée qui voulait réclamer l'instauration du pouvoir aux mains du « peuple ». Ce n'était pas l'exemple classique de la révolution où les plus démunis se rebellent contre

¹⁸ Cette image est une gravure d'un artiste anonyme et se trouve dans la *Bibliothèque nationale de France* à Paris. On peut la voir au site web suivant : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733

l'oppression sociale. Il faut aussi se souvenir que les révoltés n'avaient pas eu pour objectif la déconstruction de l'état mais plutôt sa cooptation. On visait à construire la nouvelle forme selon les principes républicains et démocratiques, inspirée par l'expérience américaine et la philosophie avancée par des théoriciens tels que Rousseau. Mais si la Révolution à la fin du dix-huitième siècle essayait d'avancer les notions de liberté, d'égalité et de fraternité à la fin d'une époque contrôlée par un gouvernement despotique, elle a aussi poursuivi un programme d'unification élitiste qui n'a pas cherché à restaurer un système *laissez faire* au sens culturel. Les activistes cherchaient plutôt à répandre les principes du nationalisme français en réclamant l'accès à l'institution politique. C'est ainsi qu'on voit les premiers pas vers ce qu'on peut appeler le rayonnement français moderne, le prétexte fondateur de la mission civilisatrice.

Tandis que le projet révolutionnaire a reconnu le besoin d'un soutien plus large pour supprimer l'ancien régime, on a également compris que la diversité culturelle et linguistique posait un défi assez profond. Les organisations intellectuelles révolutionnaires ont découvert un décalage important entre les populations urbaines et rurales. De plus, on a trouvé que les gens dans la plupart des petites villes hors du réseau intellectuel parisien étaient isolés et ignorants des activités politiques modernes et étatiques (Maciak, 1999). Aux yeux des révolutionnaires la France s'est révélée en termes d'un pays défini par une multitude de « nations » et d'identités culturelles différentes. Cherchant une solution, les clubs Jacobins ont lancé des programmes de propagande au nom de l'éducation avec l'espoir de répandre leur mouvement. Mais on a vite trouvé que ces populations rurales ne comprenaient pas le message parce qu'elles ne parlaient pas français. Pragmatistes déterminés, ces révolutionnaires ont changé les moyens de distribution, en essayant des solutions différentes

chaque fois : on a distribué des pamphlets, on a écrit des articles dans les journaux, on a traduit le message aux langues régionales, et on a enfin envoyé des missionnaires dans les campagnes pour livrer directement le message aux paysans par la parole afin de les convaincre du besoin d'une constitution républicaine. Malgré leurs efforts, le défi s'est éprouvé trop vaste. L'ensemble de variables culturels a révélé toute une série de malentendus que les intellectuels urbains entraînés par la philosophie moderne n'auraient pas compris (Maciak, 1999). D'après les indices disponibles aujourd'hui, il est clair que leur échec n'était pas nécessairement causé par un rejet du mouvement révolutionnaire, mais plutôt par l'incapacité de communiquer le message de façon efficace. Les idées exprimées par les « missionnaires » ne résonnaient pas dans les esprits des populations paysannes parce que ces phénomènes sociaux compliqués n'étaient pas encore arrivés à leurs communautés. Quand on a distribué les almanachs modernes par exemple, les communautés rurales les ont refusés, en se fiant à des ressources astrologiques ou traditionnelles, qui étaient basées souvent sur le savoir transmis par les vieux ou les hommes dits sages (Maciak, 1999). Et certes la langue était un problème substantiel. Même les pamphlets en langue indigène n'ont pas été compris pas car la plupart des gens étaient analphabètes. Pierre Bourdieu touche au cœur du problème en soulignant le lien entre la langue et le fait que l'institutionnalisation de la société n'arrive qu'avec une augmentation de la complexité sociale : « en l'absence de l'objectivation dans l'écriture et surtout de la codification quasi juridique qui est corrélative de la constitution d'une langue officielle, les 'langues' n'existent qu'à l'état de pratique... » (1982, p. 28-31). Dans ces analyses Bourdieu décrit en effet le processus de la domination linguistique où les langues traditionnelles des sociétés peu formellement institutionnalisés, cèdent progressivement la place à la langue juridique ou « légitime ». Si la langue est une

extériorisation de la perspective d'une réalité particulière, ce n'est pas étonnant que la paysannerie n'ait pas compris le message révolutionnaire. Par exemple dans beaucoup de langues régionales, il n'y avait même pas de vocabulaire dans le lexique pour exprimer les notions sur la politique institutionnellement développée. C'est-à-dire que dans ces sociétés traditionnelles, cette réalité était soit sous-développée soit elle n'existait pas encore. La société n'avait pas atteint un niveau d'organisation sociale où la Révolution leur offrait quelque chose d'important. Convaincre cette circonscription potentielle du besoin d'une constitution administrée par un état ou d'un contrat social avec un état, signifierait l'acceptation de quelque chose dont on ne se fiait pas, ou au moins quelque chose qu'on ne comprenait pas. L'écart entre la société cultivée et les sociétés rurales et régionales était trop large.

Pourtant on n'a pas abandonné les efforts d'uniformiser le pays et la solution était de promouvoir un changement dans la politique linguistique. Aux années 1790 la Révolution jacobine a renforcé et coopté toutes les institutions et tous les symboles nationaux, en supprimant les académies et les sociétés chargées de s'occuper de la culture française. On a par exemple changé ou nationalisé l'Académie française en un Institut national comme on a fait pour l'Académie de peinture et l'Académie des sciences. C'est dans cette période où on a reconnu le lien entre l'éducation et la politique. Ainsi la Révolution a lancé une campagne de renseignement en France, visée surtout aux populations rurales. C'est ici où on voit le premier pas vers la formation d'une institution pédagogique étatique en France et elle avait pour objectif la dispersion de la langue et le discours nationaliste. En 1791 Talleyrand a avancé la proposition d'une école primaire qui enseignerait le français comme la langue unique dans toute municipalité française :

Une singularité frappante de l'état dont nous nous sommes affranchis, est sans doute que la langue nationale, qui chaque jour étendait ses conquêtes au-delà des limites de la France, soit restée au milieu de nous comme inaccessible à un si grand nombre de ses habitants, et que le premier lien de communication ait pu paraître, pour plusieurs de nos contrées une barrière insurmontable. Une telle bizarrerie doit, il est vrai, son existence à diverses causes agissant fortuitement et sans dessein ; mais c'est avec réflexion, c'est avec suite que les effets en ont été tournés contre les peuples. Les Écoles primaires vont mettre fin à cette étrange inégalité : la langue de la Constitution et des lois y sera enseignée à tous ; et cette foule de dialectes corrompus, derniers restes de la féodalité, sera contrainte de disparaître : la force des choses le commande. (Cité dans Leclerc, 2007, p. 9)

Mais si la Révolution avait l'intention de transmettre les idées du progrès et de la libération à l'esprit paysan, la notion de l'école nationale voulait dire la socialisation non seulement à travers la langue, mais aussi à travers sa politique. Ainsi les impositions et la violence légitime étatique dans cette ère sont incarnées dans ce commentaire de Leclerc :

Les révolutionnaires s'attribuèrent droit de tuer leurs concitoyens au nom du progrès de l'humanité. Ce fut la politique soumise au principe de la fin justifiant les moyens. Un discours se développa dans lequel le terme *langue* restait l'apanage exclusive du français appelé « notre langue ». (2007, n.p.)

La nouvelle politique cherchait à extirper les langues patoises. En 1793 le *Comité de Salut Public* a été formé pour protéger la nouvelle République. Le Comité était en tête du programme d'éducation et avait pour ministre un certain Bertrand Barère dont les discours sont devenus fameux. Dans une allocution publique Barère a dit que « dans la démocratie, laisser les citoyens ignorants de la langue nationale, incapables de contrôler le pouvoir, c'est trahir la patrie ; c'est laisser le torrent des lumières empoisonné ou obstrué dans son cours... la langue d'un peuple doit être une et la même pour tous » (Leclerc, 2007, n.p.). Il faut observer que le lien entre la langue et la patrie est défini en termes de nationalisme ; on a

impliqué un devoir national, même une responsabilité morale pour ceux qui « ont la connaissance » d'imposer la langue à ceux qui ne l'ont pas. C'est ainsi que le rayonnement de la culture française, « le torrent des lumières », brillait hors du cercle intellectuel et du noyau parisien et s'étendait dans le vaste paysage culturel qui était la France.

Mais l'image bénévole de cette mission cache subtilement la réalité sinistre de l'omnipotence étatique. Certains ont clairement démontré que les idéologies de la Révolution, le mouvement intellectuel derrière cette politique, avançaient fortement un programme impérialiste à l'intérêt aristocrate. Pendant la dictature des Jacobins, l'Abbé Grégoire, député des Etats Généraux et de toutes les assemblées révolutionnaires, a exigé « d'anéantir les patois et universaliser l'usage de la langue française », sous prétexte de centraliser le pouvoir politique et promouvoir la mission civilisatrice (Kasuya, 2001, p. 239). Mais au début du XIX^e siècle, malgré les efforts de développer la pédagogie et d'implémenter le français dans l'esprit paysan, environ 80% de la population parlait toujours uniquement les langues patoises (Maciak, 1999).

Contrairement à la perception populaire de la Révolution Française de 1789, bien qu'elle eût pour but l'émancipation de l'Homme, ses moyens se sont avérés aussi totalitaires et autoritaires de ce qu'elle prétendait remplacer. Bien que les Révolutionnaires aient avancé les principes de la modernité, (comme on va examiner plus profondément dans la Deuxième Partie de cette thèse), on a également tout simplement remplacé le despotisme de l'église avec un pouvoir étatique plus développé, et le *Contrat Social* de Rousseau était la bible du nouveau dogmatisme (Seipple, 1905). Mais c'est vrai que l'on entend souvent la défense de la cause révolutionnaire dans des discours académiques contemporains, en soulignant que sa politique linguistique était nécessaire au progrès, en effet, une action pragmatique. Par

exemple dans son œuvre, *La langue, est-elle fasciste?*, Hélène Merlin-Kajman a insisté que pour les révolutionnaires, « l'imposition du français national¹⁹ constituait à leurs yeux une rupture décisive avec la politique monarchique...si la langue française était digne d'être enseignée et parlée dans toute l'Europe, un tel processus ne devait rien à la politique des rois, mais tout à l'énergie de la nation » (2003, p 14). Dans cette étude Merlin-Kajman situe l'époque bien dans son contexte en notant l'application de la force employée par le royaume et sa tendance de « séparer le pays » afin de protéger son pouvoir absolu. Pourtant Merlin-Kajman n'a pas insisté sur l'importance des voix de ces populations assujetties, la majorité de la France. Ceci est un élément qui semble surtout poignant lorsque qu'on considère la prémisse de la « liberté » épousée par la Révolution. Comment est-ce qu'on peut réconcilier la relation contradictoire entre la fin désirée et les moyens de l'obtenir ? C'est une réapparition de la philosophie platonique où l'on promeut la gestion d'un pays par ceux qui « savent mieux », les fonctionnaires sages qui possèdent mystérieusement la clé de la Vérité universelle. Il faut rappeler que le mouvement intellectuel derrière la Révolution s'est développé dans les salons littéraires et philosophiques parmi les gens déjà plus ou moins privilégiés, et s'est centralisé autour de Paris. L'idée d'une seule nation française n'existait que dans leur imagination. Malheureusement il n'y a pas assez de recherche ethnographique qui exprime de façon explicite et claire les voix de la population rurale en France de cette époque et il serait prétentieux d'en accorder une à leur place. Cependant, si les mouvements indépendantistes et de restauration des langues et des cultures régionales dans l'ère contemporaine nous fournissent un indice (sans mentionner tels mouvements sur la scène mondiale), on peut dire que c'est rare qu'on trouve une société qui consente facilement à se débarrasser de son histoire, de sa culture et de son patrimoine pour en accepter des autres.

¹⁹ Merlin-Kajman parle de *la langue française* comme une imposition politique et culturelle qui était nécessaire.

De plus, si la langue reflète la pensée et la pensée est un miroir de la réalité de la conscience collective, la réalité des révolutionnaires n'avait guère représenté l'ensemble des habitants en France. Ils ont tout simplement imposé leur propre *statu quo* linguistique nationale étatique. Autrement dit, on a préservé et renforcé la même idée de la nation jadis construite par la monarchie avec un seul changement majeur : On visait à forcer l'inclusion politique de toutes les populations qui vivaient dans le « territoire français » dans cette entité.

C'est à partir d'ici qu'on peut constater que la mission civilisatrice, une philosophie liée à la suprématie de la culture et langue françaises et à la notion d'une responsabilité sociale et morale « d'arracher les sauvages à la nuit », selon les mots de Frantz Fanon, avait pris place bien avant la période de la colonisation intensive d'outre mer (Fanon, 1961, p. 256). Cette mission s'est passée d'abord dans le territoire de l'hexagone. La nation française est clairement le produit d'une colonisation interne. En fait l'exécution de la mission civilisatrice était la plus importante manifestation de la politique du développement social moderne français, et son aspect linguistique a largement construit sa base. Le désir de construire la société idéale selon des principes progressifs, nés des découvertes pendant le Siècle des lumières, est devenu une obsession. Après des siècles de codification, des changements, de purification, et de manipulation, l'on croyait avoir créé la langue la plus moderne, la plus fluide, et celle qui représentait de façon plus claire la pensée humaine. C'était commun de croire que le français parvenait à intégrer la réalité moderne mieux que n'importe quelle autre langue (Dauzat, 1949). Donc le lien entre la modernité comme nouveau phénomène social révolutionnaire et la langue française est clair. Même *avant* le Révolution Diderot, en soutenant l'idée de la suprématie de la rationalité du français, avait écrit dans *L'Encyclopédie* que « les Romains pensaient en français et parlaient latin » (cité

dans Kasuya, 2001, p. 244). C'est peut-être vrai que le français se prêtait plus facilement à cette nouvelle réalité et c'est aussi logique puisqu'on l'a manufacturé explicitement pour exprimer ce « moment moderne ». Mais cette croyance soutenait également l'idée que l'organisation sociale de la modernité était supérieure et une amélioration fondamentale. Par rapport aux perspectives contemporaines sociologiques, cette croyance est clairement ethnocentrique et doit être mise en question éthiquement. Toutes les langues se prêtent à des mentalités particulières et constituent les reflets des ambiances sociales, physiques et naturelles et toutes sont donc des incarnations de réalités différentes. Il n'y a pas de suprématie accordée au niveau du développement social, ni plus de légitimité objective, ni supériorité, ni clarté sur la réalité.

Depuis l'ère de Descartes et l'apparition de l'Académie Française il y avait un héritage politique qui a formé des liens entre la modernité, le langage et le nationalisme français. On a vu dans cette Première Partie de l'enquête comment cette dynamique s'est déroulée jusqu'à la Révolution Française et qu'elle précise clairement un moment important dans l'histoire de la France et du monde moderne. La Révolution de 1789 a fondé la Première République constitutionnelle en France. Mais comme on va voir dans la Deuxième Partie, si l'importance de la Révolution était assez prononcée à long terme, dans le court terme elle a procuré une société instable, a seulement remplacé un maître par un autre, menant certains à suggérer qu'il n'y avait même pas eu de Révolution (Proudhon, 1851). Cependant on peut dire qu'après cette période déstabilisée en France, il semble que certaines choses aient commencé à changer, car c'est clair qu'on a vu la modernité étendre sa prise sur la vie des gens. La question est donc à quel degré et comment la modernisation a été intégrée

dans l'esprit national français d'identité, de quelle façon cette modernisation est devenue le discours dominant du développement dans la société, et quel rôle la langue a-t-elle joué dans ce procédé ? L'on sait sans équivoque que le patrimoine du siècle des lumières a eu une influence déterminante, pour le bien ou le mal, sur la voie choisie par de la société humaine. La voie de la modernité s'est avérée bien séduisante. Comme Scheche suggère, « l'une des idées les plus puissantes avancées par la philosophie moderne exige l'amélioration potentielle des conditions humaines, naturelles et sociales à travers l'application de la raison et de la science. L'idée implique la croissance continue du bien-être et du bonheur, un mouvement transitionnel du mal au bien » (2004, p. 4).²⁰ Pourtant l'ethnocentrisme fondamental de cette opinion se révèle lorsqu'on souligne que la vérité est souvent un aspect subjectif. En tenant cette croyance, le projet progressiste a exigé l'anéantissement des cultures indigènes comme une tâche nécessaire et souvent comme un service rendu à ces peuples. Mais pour répondre à la question en détail, il faut continuer notre enquête sur la crise de l'identité française, afin de voir comment l'histoire de la mission civilisatrice s'est répandue et s'est déployée au cours du temps en donnant son coup de main à la construction de l'idée de la francité. Et comme il est devenu bien évident, c'est la langue française qui prendra une position centrale dans le déroulement de son histoire.

DEUXIÈME PARTIE : DE LA RÉVOLUTION À LA SOLIDIFICATION NATIONALE

²⁰ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

Ni monarchie, ni aristocratie, ni même démocratie, en tant que ce troisième terme impliquerait un gouvernement quelconque, agissant au nom du peuple, se disant peuple. Point d'autorité, point de gouvernement, même populaire : la Révolution est là.

—*Joseph-Pierre Proudhon, dans l'Idée générale de la révolution du XIX^e siècle, (1851, p. 140).*

C'est n'est pas surprenant que les premiers anarchistes au sens « moderne » aient parus juste après l'échec initial de la Révolution et la chute de Napoléon. Les révolutionnaires avaient promis une nation française unie par les structures étatiques centralisées et fondée sur le républicanisme, la démocratie et la liberté. Lorsqu'ils se sont révélés incapables de garder cette promesse, un désillusionnement de la politique s'est installé dans les esprits de beaucoup de gens en France. On n'a pas tout simplement perdu la foi en le gouvernement, certains l'ont identifié comme le problème central de la société, le distributeur du mal en faveur des profits et du contrôle, le monopole autoproclamé de la politique et de l'économie. Une telle résistance semble toute naturelle, mais si les anarchistes avançaient une déconstruction de l'état, l'état à son tour a répondu aussi « naturellement » lorsqu'on considère sa propre position de pouvoir et ses intérêts.

L'étude de l'histoire du XIX^e siècle nous fournit l'occasion d'examiner des changements importants et décisifs qui ont graduellement produit les conditions complexes de la France contemporaine. Des observations de cette ère nous donnent l'impression d'un pays en train de se trouver et de se situer—un pays qui essaye désespérément de s'identifier. Mais cette époque est également une aperçue dans l'intérieur du cœur d'un pays continuellement en crise politique, économique et culturelle, marquée par l'oscillation des extrêmes idéologiques et le manque d'identification uniforme nationale. Bien que

l'événement de la Révolution de 1789 fût concentré dans une période assez courte, ses conséquences peuvent être tracées au fil du temps comme un mouvement qui changeait mais qui avançait toujours lentement et délibérément comme la cadence d'un train lourd montant lentement le col d'une montagne. C'est ainsi que la modernisation a enveloppé la France et que le développement des nouvelles traditions s'est installé, peu à peu, dans l'esprit de la société. Cependant, si ces tendances modernes se sont intégrées dans la structure sociale de façon évolutionnaire, il faut souligner que la transition n'ont pas suivi un processus organique, qu'elle a causé une souffrance profonde et aussi que le mouvement n'était pas sans désaccord général. Donc c'est à cette époque où on voit le renforcement de la main étatique. On a réalisé la centralisation de l'état qui deviendrait le cadre des républiques françaises suivantes et on a organisé de façon efficace sa capacité de pouvoir, le privilège accordé pour appliquer la force légitime.

La gloire et la chute de Napoléon

On sait que pendant la dernière décennie du XVIII^e siècle, connue sous le nom de la Terreur, la France était instable et dans un état constant de crise politique et culturelle. La complexité de la situation a été caractérisée par des intérêts politiques européens, par la volonté des peuples régionaux et aussi par la détermination de la réussite des principes révolutionnaires. Pendant que certains groupes culturels français se sont éloignés du nationalisme révolutionnaire, l'aristocratie européenne et la Maison de Bourbon avaient un intérêt profond à supprimer le mouvement et à maintenir la France dans le réseau monarchique européen. Il y avait toutefois un général qui est venu de la Corse, un homme particulièrement doué comme chef de l'armée et qui est parvenu à mettre fin à plusieurs

coalitions contre la Révolution. Au tournant du siècle en 1799 il a lancé un coup d'état et s'est ensuite couronné le Premier Consul. C'était alors que *Napoleone di Buonaparte* est devenu empereur de la France. Napoléon a promis l'établissement de l'ordre et de la sécurité en accord avec des principes constitutionnels révolutionnaires de la démocratie et du progrès. Tandis que dans les décennies suivantes son programme a réussi à centraliser l'état, on ignorait l'idéale de la liberté prôné par la Révolution, pour poursuivre un gouvernement conservateur militaire.



L'Empire de Napoléon à son apogée (1810-1811)
-Carte Alain Houot

21

Pendant sa dictature Napoléon a lancé des guerres impérialistes incessantes afin d'élargir son empire, et pour une période le mouvement libéral a été supprimé. Leclerc nous rappelle que « Napoléon y réussit en restaurant une véritable dictature militaire : mise en place d'une administration extrêmement centralisée et surveillée, censure vigilante, contrôle de l'opinion publique, police omniprésente, racolage impitoyable pour le recrutement des

²¹ Cette carte se trouve au site web suivant : http://www.memo.fr/article.asp?ID=MOD_NAP_000

armées » (2007, n.p.). Ainsi, dans les premières décennies du XIX^e siècle la francisation révolutionnaire a perdu de vitesse, et en face de ces pertes dans le court terme certains ont jugé la Révolution un échec (Proudhon, 1851). Il y avait même des intellectuels révolutionnaires qui ont soutenu le nouvel absolutisme, comme dans certains domaines publics on voulait mettre fin au chaos social et restaurer des institutions telles que l'Académie Française.²² Mais en pratique on a seulement restreint la population avec la menace de la force sans résoudre la question de la pauvreté des paysans. Les impôts ont augmenté considérablement à cause des guerres et les problèmes sociaux domestiques sont devenus encore plus exacerbés. Malgré la force extrême du poing de fer étatique de cette ère, dans le champ de la politique linguistique, on n'avait fait ni des changements importants ni du progrès. Napoléon, plus ou moins un étranger au continent européen et locuteur de la langue corse, une langue plus italienne que française, ne s'est pas trop concerné du développement de la langue française, ni du discours sur la politique de la langue française (Leclerc, 2009). En fait il a même passé la cause de l'éducation civique aux églises, un acte que l'on peut interpréter comme un autre coup au mouvement libéral. Cependant, si la francisation révolutionnaire a ralenti, le renforcement étatique était l'ordre du jour et maintenait le *statut quo* du nationalisme de l'ancien régime. La langue française restait la seule langue légitime juridique tandis qu'une grande partie de la population parlait encore les langues régionales comme langue maternelles (LeClerc, 2009).

Comme on sait bien l'empire de Napoléon dans toute sa grandeur n'était pas durable. Napoléon a dispersé son empire trop loin et les ressources étaient trop limitées pour maintenir la campagne militaire. Dans la courte période après la chute de cet empire on a subi ce qu'on appelle la Restauration [de la Maison de Bourbon], la réinstallation de l'ancien

²² Kafker (1984) a noté que certains encyclopédistes du Siècle des lumières ont soutenu le régime de Napoléon.

régime, une résurgence de la monarchie et le protectionnisme de l'institution politique. Bien que le mouvement libéral né au Siècle des lumières soit sans question une clé de voûte dans le développement de l'identité nationale française, il a été encore supprimé. Par contre, il y avait des événements notables, quelques-uns dans la politique linguistique, qui ont apparu à cette époque et qui deviendront plus tard une partie importante du cadre futur institutionnel de la République. Malgré le fait que le pouvoir traditionnel conservateur de l'ancien régime dominait les institutions gouvernementales, la lutte contre les idiomes et les langues patoises se forma et se fortifia dans le système scolaire. En 1830 on a institué un système d'enseignement étatique visé à la fortification de la nation française, où on a exigé les élèves à parler et à étudier uniquement en français. Mais ce premier système d'éducation n'était pas obligatoire—pas encore. A ce moment-là cette mesure ne s'inscrivait, comme Leclerc a suggéré, que « dans une politique générale des nations modernes pour lesquelles l'enseignement de la langue nationale constituait le ciment de l'unité politique et sociale » (2008, n.p.). En fait c'est vrai que cette tendance vers l'unification nationale émulait le mouvement plus large et croissant des gouvernements à devenir plus étroitement organisés et à former les institutions pour réguler plus strictement les relations sociales, un résultat inévitable de la société moderne.

Des fois il semble que la situation politique et sociale des années napoléoniennes et puis de la Restauration fût une déchéance, comme si la Révolution ne s'est jamais passée. Mais un regard plus près nous révèle que la Révolution ne s'est pas épuisée, elle s'est seulement adaptée et a changé de forme. La nouvelle forme assumait un visage plus divers et de nouvelles vagues de la pensée libérale ont émergé avec une variété d'idées et de critiques. Couplé avec des innovations techniques et l'apparition de l'industrialisme, des aspects du

mouvement révolutionnaire ont commencé à s'occuper plus directement des conflits entre les classes sociales. La société subissait des changements, une nouvelle sphère économique était en train de se développer et l'adaptation sociale exigeait une réponse. En effet il y avait des aspects du mouvement libéral qui ont commencé peu à peu à soutenir la lutte ouvrière. Donc à cette période, malgré une restauration de la cause traditionnelle libérale dans certains milieux sociaux, plusieurs nouveaux mouvements sociaux sont nés. On exhortait des changements sociaux vers la justice, l'égalité, et certes aussi la démocratie—une fin supposée de l'abus et de l'oppression. Comme les discours dominants sociaux étaient déjà établis en théorie et la philosophie de la tradition de Rousseau est devenue l'idéale de la politique libérale, ce n'était qu'au milieu du XIX^e siècle que les conditions se présentaient comme plus mûres pour l'appliquer en pratique. Cherchant une voie pour rendre le système social plus juste, on s'appuyait encore sur la notion du contrat social afin de former une sorte de constitution pour structurer la nation. Cette régulation avait besoin de se fonder sur des principes qui seraient durables et consistants avec la vision d'une nation française.

Héritage vivant du contrat social

On peut observer au cours des âges en France un caractère centralisateur et une tendance à une résignation, voire une acceptation générale d'une politique absolue (Nadeau et Barlow, 2005). Pour développer une compréhension de la situation contemporaine, il est utile de considérer cette tendance vers l'abandon au système de l'institution professionnelle de la politique. Si nous rappelons l'histoire—Richelieu, le siècle des lumières, la Révolution, la

naissance de la Mission Civilisatrice, nous sommes proches à une réponse. La voie de la centralisation politique n'est pas particulière à la France mais son contexte et ses attributs historiques sont clairement uniques. Une comparaison avec les Etats-Unis fournit un exemple assez net. Dans une œuvre qui tente de rendre compte des malentendus entre les Américains et les Français, Nadeau et Barlow ont construit une binaire entre les deux pays en notant plusieurs caractéristiques opposées. Ils offrent des perspicacités qui sont particulièrement bénéfiques pour comprendre les qualités culturelles uniques de la France. Ils notent que les deux sociétés ont tendance à différer par rapport à la structure sociale traditionnelle en termes soit d'un collectivisme français soit d'un individualisme américain. Bernard Wicht a aussi observé ces différences entre les sociétés françaises et suisses (2004). En somme on affirme que la société française est caractérisée par une tradition centralisatrice (le jacobinisme) basée sur la valeur de la concorde, ou l'idée qu'un peuple doit coopérer ensemble pour que tout fonctionne harmonieusement au bénéfice de tous. En considérant l'héritage de la Révolution, Nadeau et Barlow ont identifié trois éléments qui sont devenus essentiels à la formation de la nation française et son évolution pour l'avenir : l'égalité, l'assimilation, et l'intérêt général (Nadeau et Barlow, p. 155, 2003). Il devient donc question de l'origine de ces trois valeurs dans le cadre historique, de comment elles ont été intégrées dans la société plus large et finalement quelles ont été les conséquences pour les Français. Pour le moment, il nous convient de prendre quelques pas en arrière et nous rappeler ce que Rousseau a contribué au plan national français avec son *Contrat Social*.

L'idée générale du contrat social date bien avant le temps de Rousseau avec la philosophie de Platon (400 av. J.C.), et puis plus tard en plusieurs reprises avec le travail des penseurs tels que John Locke et Thomas Hobbes. On a avancé l'idée d'un accord entre le

gouvernement et le peuple dans des formes différentes afin de créer un système qui fait le compromis, plus ou moins, entre la sécurité commune et la liberté individuelle. Comme on a vu, la stratification sociale et l'oppression monarchique cédaient à la philosophie et à la science du Siècle des lumières sous la forme d'un grand partage de la connaissance qui a promu la notion du progrès. Rousseau participait dans la gestion de cette tâche—au moins théoriquement. Sa théorie commence avec l'ancienne question philosophique de ce que veut dire « être humain ». Il soutenait la notion que l'être humain est une créature à deux natures, une moins évoluée et animale, et une autre plus élevée, intelligente et rationnelle. Ce qui distingue l'homme des bêtes, c'est qu'il tient le pouvoir de contrôler sa nature animale—pour devenir totalement humain, il ne doit pas se laisser vulnérable à l'impulsion ou au désir. Pour Rousseau donc, ce n'est que la mauvaise voie de ses conventions qui le rend corrompu. Tout de suite dans le *Contrat Social*, qui commence avec « l'homme est né libre, et partout il est dans les fers », Rousseau rejette la notion que l'Homme soit mauvais au fond. Il continue à suggérer que pour se libérer d'un état de nature animal dominé par la notion que « la force apporte le droit », l'Homme doit reconstruire ses conventions et ses institutions afin de créer de l'ordre. Un intellectuel adroit, Rousseau a compris la construction sociale de la réalité. Il visait à conjurer une formule qui accentuait la vertu du bien commun en tournant vers une autorité morale non ecclésiastique pour tempérer les traits animaux et négatifs. C'est dans ce sens que Rousseau s'intéressait à la construction de la société civile fondée sur l'idée de la justice, essentiellement une extension de la croyance que tout doit être équitable, si l'on a envie d'éliminer les tensions sociales. Certes Rousseau a été sage en suggérant que les relations naturelles entre les personnes et les choses ne sont pas toujours justes ou égales. Donc la solution qu'il avançait, s'appuyant à la tradition cartésienne, remplacerait cette «

condition animale » par la civilité siégé dans des principes de la raison, une qualité dite unique à l'Homme et propice à une moralité plus élevée. Le *Contrat Social* ne serait que le catalyseur le plus efficace et le plus juste pour servir le bien commun. A ses yeux c'était avant tout raisonnable parce qu'on pouvait achever la justice dans les relations humaines en passant par les voies de l'accord majoritaire et du compromise, et qu'on pouvait éliminer les abus en substituant la condition de l'égalité. Le sacrifice de la liberté individuelle brute valait le prix, car le savoir général que les autres ont donné leur mot d'obligation au bien commun, augmenterait la confiance que le monde serait amélioré pour tous. La liberté individuelle serait donc aussi augmentée grâce à l'égalité, à l'ordre, et à la sécurité. « Le Peuple » travaillerait en accord, comme on disait, pour la cause commune qui gagnerait beaucoup plus qu'il n'en perdrait.

Ce collectivisme de Rousseau soutenait une forme de démocratie directe, et s'il a rejeté la démocratie de représentation, il avançait l'importance de la « volonté générale » qui est devenue la fondation du « Souverain », ou l'entité institutionnelle du Peuple tout ensemble. Ce collectivisme de Rousseau soutenait une forme de démocratie directe, et s'il a rejeté la démocratie de représentation, il avançait l'importance de la « volonté générale » qui est devenue la fondation du « Souverain », ou l'entité institutionnelle du Peuple tout ensemble. C'est ainsi que Rousseau suit une approche quasi-fonctionnaliste à laquelle il referait son idiomme « l'association ». Il percevait la société civile comme une création élevée des meilleurs connaissances, et un organisme singulier où chaque personne et chaque institution deviennent des parties intégrales et indivisibles du totale (Rousseau, 1889, p. 192). Théoriquement le législateur serait une institution qui ne pourrait qu'émuler la volonté générale et ne pourrait pas agir au contraire parce que dans sa fonction, il sert le Peuple et

existe comme une partie indivisible de la structure contractuelle ; et bien sûr avant tout parce qu'il est sage, il ne trahirait pas ses propres intérêts. A l'opposé du « gouvernement », l'institution qui servait la volonté générale, et « le Souverain », cette entité tout à la fois indivisible, politique et humaine, « l'Etat » n'est jamais défini explicitement par Rousseau en termes de sa fonction. Rousseau dit assez clairement par contre, que ceux qui différaient de la volonté générale devraient être rencontrés avec la conformité forcée si nécessaire (1889).

Cet examen du Contrat Social de Rousseau révèle en termes assez nets l'histoire des structures et des principes qui a déterminé la formation de la République. Certes, Rousseau n'était pas le seul à avancer les idées de la société civile avant et juste après l'époque révolutionnaire, mais l'on sait que ses influences ont été déterminantes et représentatives du mouvement. Plus important encore, les trois éléments, l'assimilation, l'égalité et l'intérêt général, sont présents dans la doctrine, et étaient également politisés de façon efficace. Bien qu'on ait dessiné cette ébauche du schéma républicain libéral de la France moderne au XVIII^e siècle, c'est en essence un accomplissement du XIX^e siècle avec la fondation de la Troisième République. Cette philosophie a formé la base de la constitution française contemporaine.

Les idées de Rousseau sur la démocratie sont idéalistes et imprécises au mieux. Dans sa critique de Rousseau, Gairdner note que :

Dans une hyper-démocratie [idéalisée], la fonction de pouvoir n'opère plus comme produit de la volonté générale [...] mais plutôt, elle provient de plus en plus d'un groupe de concepts désincarnés, bien qu'ils soient une extension de la théorie démocratique, dans la pratique ils sont des catégories vides et aussitôt remplies des significations par des 'experts' qui pourraient les utiliser contre le peuple. (1999, p. 78)

Et donc à la fin, comme Proudhon a souligné, la valeur du théorème rousseauien aurait été assez difficile à expliquer d'un certain degré de succès, aux milliers de paysans et de fermiers menant une vie de subsistance, qu'on a forcé de la terre quand c'était décidé « démocratiquement » que leurs terrains étaient plus utiles au bien commun avec un chemin de fer dessus (Proudhon, 1851). Il y avait déjà donc au milieu du XIX^e siècle un théoricien qui avertissait contre l'hypocrisie de la notion du contrat social avant qu'on l'ait même vraiment réalisé. L'idée qu'on pourrait établir des conditions de la justice et de l'égalité au nom du bien commun à travers un contrat avec l'état, s'est avérée mythique si l'on l'associe à la fin prétendue des abus humains. Mais ce n'est pas rare qu'on trouve un décalage entre une théorie exigeante des actions qui proposent à réformer des structures existantes et l'application de cette théorie. Ce n'est pas étonnant non plus qu'on n'ait pas concrétisé la démocratie tout de suite, ni qu'elle ait apparu sous les formes que peut-être Rousseau lui-même n'aurait pas approuvées.

La Contre révolution et « la thèse de l'état bienveillant »

La Troisième République en France, fondée en 1870 après la chute de Napoléon III, a finalement mis en pratique les maximes de la démocratie contractuelle. Mais cela ne veut pas dire que tout le monde l'a bien accueillie. Il y avait par exemple certains intellectuels comme Joseph Pierre Proudhon qui ont posé des défis à ces principes, ont rejeté l'ancien régime, et ont représenté une sorte de fil révolutionnaire, contre-révolutionnaire. Au milieu du siècle Proudhon avait clairement averti contre le danger du sacrifice des droits naturels et critiquait même l'idée de la société civile. Il pensait que n'importe quel contrat social ne termine que par l'oppression. Pour lui, cette politique ne donne que l'image illusoire de la

justice et ignore des droits économiques et des droits à la propriété, des fonctions qui devraient être essentielles à la liberté au sens pur (Noland, 1967, p. 38). En rejetant aussi l'idée de « l'association », Proudhon suggère la séparation forcement du peuple de l'institution fonctionnaire et exige une relation basée sur la foi. Ainsi dans cette perspective, la démocratie ne peut pas représenter la voix justement et directement consensuelle. Souvent elle fonctionne au contraire. C'est une sorte de préface à la critique de Weber lorsque Proudhon observe l'apparition inévitable de la démagogie dans le système politique « moderne ». Proudhon ne s'est chargé que de l'exposition de cette contradiction entre la théorie et la pratique : La doctrine rousseauiste exige l'abandon des droits humains intrinsèques ou naturels (droit à la terre par exemple) en faveur de la « volonté générale » ou une fonction de l'opinion populaire, qui est souvent un produit socialisé ou manufacturé. Proudhon voyait l'imposition du « progrès » centralisé—la nationalisation étatique—comme une attaque à la liberté individuelle et collective. C'était une contradiction irréconciliable entre la notion prétendue de la préservation de la liberté et le contrat social. Ce n'est que la réapparition du despotisme étatique dans une forme qui cache la vérité, ou dans ses mots, on « corrige l'abus par l'abus même » (Proudhon, 1851, p. 75-76).



23

Par essence, le contrat social situe l'Homme en association perpétuelle forcée avec les hommes des autres localités et communautés. C'est une interdépendance dirigée par les institutions étatiques qui exige l'abandon de la volonté individuelle d'agir en faveur de la confiance aveugle, une foi quasi occultée en des organisations qui agissent forcément au service de leurs propres intérêts (Noland, 1967). Proudhon était anarchiste typique et donc comparativement apolitique dans le sens qu'il ne soutenait l'avancement d'aucun système de gouvernement. En 1851 il écrit ceci :

Le gouvernement s'est toujours présenté aux esprits comme l'organe naturel de la justice, le protecteur du faible, le conservateur de la paix. Par cette attribution de providence et de haute garantie, le Gouvernement s'enracinait dans les cœurs autant dans les intelligences ; il faisait partie de l'âme universelle ; il était la foi, la superstition intime, invincible des citoyens. Qu'il lui arrivât de faiblir, on disait de lui comme de la Religion et de la Propriété : Ce n'est pas l'institution qui est mauvaise c'est l'abus. Ce n'est pas le roi qui est méchant, ce sont ses ministres. *Ah, si le roi savait !...* (1851, p. 118).

²³ Cette image vient de la couverture du livre *Le principe anarchiste* de Pierre Kropotkine (1913).

L'idée qu'on peut établir une supra-institution de pouvoir au service du peuple n'était pas logique dans l'esprit de Proudhon. Pourtant on sait que ce fil de pensée critique n'avait guère d'influence au niveau de la politique ni du paradigme dominant car c'est en fait dans l'idée de la gouvernance totale où on a pris les pas ultimes vers l'établissement de la société française moderne.

C'est vrai que le XIX^e siècle est devenu non seulement l'âge du contrat social mais il a témoigné aussi de la floraison de l'Etat-nation. Et c'est cela qui explique comment les valeurs nationales ont réussi à s'intégrer dans la société et la culture populaires. Dans leur œuvre *Pas si fou, ces Français* (2002), Nadeau et Barlow ont dédié plusieurs chapitres au sujet de l'étatisme en France. Ils citent l'idée de Gopnik que l'état aujourd'hui représente aux yeux des Français le pilier central de la société française, et que sa création est souvent populairement embrassée comme l'apparition sociale la plus utile, le guide lumineux de l'ère moderne : « L'état est aux Français ce que la Constitution est aux Américains : un principe unificateur, un totem, une religion » (2005, p 149-150). En se servant toujours des Etats-Unis comme exemple qui représente souvent (au moins superficiellement), l'opposé des principes culturels français, Nadeau et Barlow révèlent une relation intéressante entre les deux pays ; on voit un libéralisme du type anarchique dans l'histoire de la structuration des Etats-Unis, pendant qu'en France on témoigne plutôt d'un appui et d'une foi ouverte en l'état. C'est vrai que les Américains sont souvent caractérisés par un tempérament méfiant de l'autorité et soupçonneux du gouvernement (Fischler & Sucher, 1983). De même, ils ont tendance à valoriser l'autonomie et de la liberté individuelle. Historiquement l'Américain croit que l'état pose une menace à ces valeurs et à son cadre de vie. On rappelle souvent la philosophie de Jefferson qui exige une réduction de la politique à l'entité la plus petite que

possible, au niveau de la localité même, afin de limiter la portée d'action de l'état et du gouvernement (Nock, 1936). Or contrairement dans l'histoire de l'évolution de la nation française on observe que l'héritage du discours de développement social en France a toujours fait pression en faveur de la maturation de l'Etat-nation comme une institution bénéfique et émancipatrice. C'est la naissance d'une sorte de thèse de l'« Etat bienveillant », ou la notion que c'est l'Etat fortifié qui apporte tous les biens appartenant à la société avancée. En fait même l'idée d'une identité singulière nationale politique a tendance à peser beaucoup plus lourd en France. On n'est pas étonné donc que c'est sur les trois facteurs historiques de l'intérêt général, l'assimilation et l'égalité, malgré tous les critères, que l'on a posé la fondation de la nation française.

De la Révolution au grand rayonnement

L'instauration des principes révolutionnaires et la gloire de l'Etat français ont atteint leurs apogées à la veille du XX^e siècle. Comme on a noté plus tôt, le XIX^e siècle a été défini par l'oscillation entre les extrêmes du libéralisme révolutionnaire et du conservatisme traditionnel. On peut observer ce balancement dans les changements entre les empires monarchiques et les républiques, après la Révolution et avant la fondation de la Troisième République. Après deux siècles d'effort pour fortifier la nation française en Europe, le programme du rayonnement français arrivait au sommet de ses activités. Pendant que la politique révolutionnaire était enfin en train de s'installer dans la structure sociale permanente de l'hexagone, la France a amplifié le rayon d'action à l'étranger. Entre 1880 et 1895, c'est-à-dire dans seulement quinze ans, l'empire français d'outre mer a augmenté d'un million de kilomètres carrés à 9,5 des millions. De même, sa population a grandi de dix fois,

atteignant cinquante millions de personnes (Rosenblum, 1986). La colonisation était à l'ordre du jour et au centre du programme étaient la pédagogie, le progrès moderne et comme dans la France métropole, la langue française. Tandis que les affaires publiques au continent sont devenues plus étroitement et politiquement organisées, il y avait aussi la création de plusieurs nouveaux organismes, tous institués par l'Etat et chargés de réglementer la langue. Bien que la structure interne de la langue, ou la grammaire n'ait pas trop changé pendant cette période (à part la naissance du nouveau vocabulaire), la politique linguistique devenait de plus en plus celle de la Révolution plutôt que le protectionnisme conservateur de l'ancien régime. Donc le nationalisme et le centralisme du mouvement Jacobin ont enfin enveloppé le pays. Mais on s'étonne d'apprendre que même à la fin de XIX^e siècle une majorité de la population en France ne parlait pas encore le français comme sa langue maternelle (LeClerc, 2009). Au cours de cette époque aussi, évidemment au déplaisir des fonctionnaires nationaux, il y avait une tendance vers la créolisation entre les langues régionales et le français, ce qui a fourni des nouvelles formes de la « vulgarisation » linguistique.

A cette période il y avait deux dynamiques majeures qui fonctionnaient pour définir le visage culturel de la France contemporaine et leur relation était déterminée par la politique nationaliste. D'un côté la France était en train de fortifier les structures étatiques pour sanctionner la nation française, et de l'autre côté on tentait à instaurer ces structures à l'étranger. Donc sur le plan domestique on avait comme priorité de réaliser la vision nationale et sur le plan à l'étranger on visait tout simplement à la répliquer. Ce plan à l'étranger avait l'ambition d'exporter tous les cadeaux de la civilisation française et de « libérer » le sauvage de son état naturel animal par leur donner la langue, le gouvernement moderne, le marché libre, les valeurs libérales et tout ce qui appartenait à la société « civile ».

A côté de l'expansion de la culture moderne, on a aussi tout simplement reconnu l'occasion de tirer des profits et de mettre en expansion le réseau géographique des institutions économiques et politiques françaises. Il y avait la France en Europe, la France en Asie, la France dans les Antilles et même en l'Amérique du sud. De tous les territoires que la France a occupés pendant cette période, à part ses régions au continent européen, c'est sans doute les colonies africaines que la France chérissait les plus.

La solidification nationale

Bien que la francisation de la métropole n'aient pas été complétée jusqu'au milieu du XX^e siècle, après le Deuxième Guerre Mondiale, dans ce que les historiens appellent souvent « les trente glorieuses » (le nom donné à cette époque par Jean Fourastié), c'est sans doute à la fin du XIX^e où les structures institutionnelles se sont enfin installées de façon permanente. Les principes révolutionnaires ont peu à peu marché vers la centralisation jusqu'à sa réalisation avec la Troisième République. Malgré la résistance et la fluctuation idéologique pendant le XIX^e siècle, on continuait à centrer la construction nationale sur l'anéantissement des cultures indigènes et celles qui étaient perçues comme différentes, inférieures et une menace à la solidarité nationale française. On a compris la solidification de la nation française en termes d'une dynamique évolutionnaire, un processus qui donne tout naturellement la faculté de conduire le développement de la civilisation aux peuples et aux cultures modernes. C'était donc le rôle des progressistes de construire la société civile pour le reste du monde.

Le problème de l'unification nationale existait toujours au milieu du XIX siècle. Des encyclopédies publiées au cours du siècle on peut voir les reflétions du libéralisme

révolutionnaire et on peut aussi témoigner les attitudes envers les populations rurales régionales. Leclerc, par exemple, a trouvé cet extrait dans l'encyclopédie de 1839 :

Les Beaucerons... parlent un langage corrompu, semé parfois de traits assez bizarres et tout plein de vieilles locutions qui s'accordent avec leurs vieilles habitudes. Ils ont la voix haute et chantante, l'accent traînard, presque autant que celui des Normands, et donnent aux syllabes finales des sons particuliers, qui ôtent à leur prononciation toute élégance et toute noblesse. (2007, n.p.)

Leclerc continue en disant qu'on trouve souvent dans les encyclopédies de l'époque des descriptions stigmatisées des dialectes régionaux du français et des langues indigènes. On les a décrits en termes de corruption, grossièreté, archaïsme, jargon, barbarisme, ou sauvagerie. Les cultures indigènes étaient menacées de « linguicide » en France. Ces croyances ont soutenu le programme plus grand de l'élimination de la diversité culturelle et linguistique de la France. En 1841 un secrétaire au politicien François Guizot, ministre de l'instruction public, a déclaré le lien entre la langue et la mission civilisatrice :

Nous avons presque à civiliser cette province si belle mais encore si sauvage. [...] Qu'une ligne de chemin de fer soit construite à travers ce pays, une circulation rapide s'établira, des populations bretonnes descendront vers la France centrale, et des populations de provinces plus avancées en civilisation viendront à leur tour visiter la Bretagne. Un chemin de fer apprendra en dix ans plus de français aux Bretons que les plus habiles instituteurs primaires [...]. C'est vraiment pitié de ne point travailler plus activement que nous le faisons à civiliser, à franciser tout à fait cette belle province à l'entêtement si fier, aux sentiments si généreux. (Leclerc, 2008)

Plus tard en 1863 une étude a révélé que plus de 20% des communes en France, ne parlaient pas du tout le français (Leclerc, 2008). Pourtant on a vu aussi le désaveu de ce pluralisme linguistique et de la diversité culturelle qui le caractérisait. Pour sa part Gaston Paris, philologue de cette ère, niait l'existence des langues régionales et justifiait l'unification nationale en suggérant qu'elles n'étaient qu'un français de forme « inférieure » et « sous

développée » (Leclerc, 2007, n.p.). Le dernier tiers du siècle a vu le renforcement des actions politiques avec le but d'unifier le pays.

Il a fallu la vision d'un certain Jules Ferry pour préconiser une politique impérialiste, centraliste, nationaliste et raciste. Pendant ses 20 années de service politique il était deux fois premier ministre, le ministre des relations internationales et aussi le ministre de l'éducation. La politique de Ferry est devenue déterminante pour l'essor de l'Etat-nation français moderne. En comprenant l'importance des institutions de la socialisation et de l'acculturation pour la formation de la conscience collective, Ferry a réformé le système d'éducation en France. Son système était basé sur trois attributs majeurs ; une éducation, gratuite, laïque, et obligatoire. De plus il a institué et renforcé une politique linguistique dans les écoles en établissant la langue française comme la seule langue parlée et enseignée.



24

²⁴ Cette image vient de la couverture du livre *La langue, est-elle fasciste ?* de Merlin-Kajman (2003)

Ces changements auraient des effets et des implications déterminants. Premièrement, « la gratuité » de l'éducation s'appuyait sur la nécessité des impôts pour la maintenir, une action symbolique qui force les masses de tirer d'un même pot de ressources. Cette construction artificielle du « nous » métaphorique est une notion qui a tendance à cacher le fait que son succès dépend toujours de l'application de la violence car il y aura toujours certains qui ne consentiraient pas autrement (ça fait une action de vol). Deuxièmement, la laïcité représentait une séparation distincte de l'ancien régime et de la monarchie, un vestige de la philosophie des lumières en mettant la foi religieuse hors du milieu institutionnel étatique. Troisièmement, l'obligation d'assistance des écoles primaires avait pour effet le forçage de la famille nucléaire et des populations régionales de participer sur le plan national étatique. Ce niveau de socialisation voulait dire essentiellement un commencement de la production d'une communauté politique française dessinée par les paramètres du contrat social constitutionnelle de la République. La vie privée de toute la France a été forcée dans la collectivité nationale.

Ferry croyait fortement dans la mission civilisatrice et a avancé sa politique en France afin d'éliminer la barrière des cultures régionales à la cause nationale. Elles n'étaient en effet qu'un obstacle au progrès moderne. Pour Ferry, il y a donc un lien étroit entre l'action scolaire et l'action coloniale, les deux des représentations du positivisme, du scientisme et du progrès. Ce n'était que l'arriération culturelle qui posait un obstacle à la modernité. S'appuyant sur la tradition cartésienne il maintenait qu'il ne s'agissait pas de la politique mais plutôt de ce qu'il a nommé « la métaphysique politique », les fondamentaux naturels derrière la vérité de « la réalité objective ». Or c'est facile de constater que cette réalité était basée sur les faux principes de la supériorité culturelle et même du racisme. En 1885, dans

un discours prononcé à la chambre des députés, Ferry a dit à propos de son programme ; « il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures...Je répète qu'il y a toujours pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures » (Assemblée Nationale, 2009, n.p.). Bien qu'il ne fût pas le seul et qu'il y avait toute une équipe qui soutenait ce programme, Jules Ferry était charismatique, un grand centralisateur, un organisateur efficace et un nationaliste fervent. Il croyait en un état centralisé et fortifié qui possède une autorité absolue et qui était à ses yeux la seule entité qui pouvait assurer la paix, le développement économique, et surtout « assurer à la France un prestige suffisant ». En 22 Février 1893, juste avant d'être assassiné, Ferry a évoqué une image idyllique et ironique de la nation française : « Notre République est ouverte à tous, n'est la propriété d'aucune secte, d'aucun groupe, ce groupe fut-il celui des hommes qui l'ont fondée » (Assemblée Nationale, 2009, n.p.).

Les aspects de l'éducation moderne dérivait de l'accent révolutionnaire mis sur la démocratie. Elle soutenait le besoin perçu d'éliminer la diversité afin d'uniformiser l'alphabétisation de la société et la mentalité collective pour qu'elle puisse fonctionner de façon efficace sur le schéma national. Cette politique linguistique exige l'assimilation en établissant les normes acceptables de communication pendant que la codification institutionnelle sépare les usages différents et met en termes explicites les paramètres des échanges politiques. Ce projet hégémonique, comme Kasuya a noté, « cherchait à modifier, de façon moléculaire, les relations sociales du pouvoir par la voie de consentement dans la société civile » (Kasuya, 2001, p. 242). L'éducation institutionnelle n'a pas seulement la capacité de faire conditionner l'esprit collectif d'une population, elle peut aussi imposer une

manière de penser et de percevoir la réalité d'après les paramètres du groupe dominant. Or la voie démocratique, on disait, aboutissait à la justice et à l'égalité par l'imposition d'une seule langue dans le champ politique. Ainsi l'un des facteurs le plus importants dans la francisation était l'idée, qui devenait de plus en plus populaire dans certains milieux philosophiques et sociaux, de la clarté de la langue française et la transmission de la modernité à travers le développement des aptitudes mentales. Le mythe de la clarté française, la croyance en la précision de la langue et sa capacité d'exprimer les réalités modernes de façon supérieure par rapport aux autres langues, est un élément fondateur du programme civilisateur et a été imprégné profondément dans sa pédagogie. Dans *Le Génie de la langue française*, Dauzat a fait écho à cette pensée en affirmant que « dans toute langue, on observe un décalage entre la pensée et l'expression. Cet écart, le français tend à le réduire au minimum, en serrant toujours de plus près son ajustement à la pensée » (1949, p. 354). Mais la clarté française transcende les domaines simples de l'éducation et se situe dans celui du capital social. Rappelons que le français, ce que Pierre Bourdieu a nommé dans sa fonction dominante *la langue légitime*, était une langue conçue et purifiée par les organismes intellectuels tels que l'Académie Française. Elle était contemplée et changée pour la rendre plus uniforme. Ainsi très tôt dans cette histoire, le français standard est devenu non seulement la langue des beaux esprits mais aussi la langue du pouvoir. Antoine Meillet, sociolinguiste célèbre du 19^{ème} siècle qui croyait fermement en la cohésion entre la langue et la civilisation a remarqué qu' « une langue ne s'étend que si elle est l'organe d'une civilisation douée de prestige ». Mais Meillet a avoué que même si elle est devenue la langue nationale, « [le français] était la langue d'une très petite minorité d'hommes cultivés » (Kasuya, 2002, p. 246). L'on croyait que le français exprimait l'image de la rationalité

humaine universelle, qu'il était intrinsèquement supérieur aux autres langues, qu'il transportait aux esprits des locuteurs le pouvoir de les civiliser. Ce discours suggère qu'au fond la diffusion de la langue était la diffusion de la civilisation.

La colonisation à l'étranger

Il faut qu'on soit clair que l'expansion coloniale européenne était partagée entre plusieurs pays et que la France ne participait que dans un mouvement plus vaste. Cette expansion datait de plusieurs siècles mais c'est seulement à la fin du XIX^e que l'on a augmenté la vigueur du programme et une véritable lutte pour la domination coloniale a évolué. La colonisation de cette période était bien différente que celle des âges précédents en termes des moyens et aussi de l'ampleur culturelle. Auparavant quand l'Espagne et le Portugal ont lancé des explorations dans le nouveau monde, il y avait l'intention de répandre les frontières de leurs empires, de profiter des terrains, de développer les réseaux de commerce et d'établir des nouvelles villes de style européen dans les nouveaux pays. On avait fait peu d'investissements dans les cultures et les peuples indigènes qui y habitaient. L'aisance avec laquelle ils ont supprimé les grandes populations indigènes en Amérique du Sud est bien racontée par Jared Diamond dans *Guns, Germs and Steel* (1997), une sorte d'histoire de l'impérialisme dans le monde au cours des âges. Diamond note que les Espagnols ont trouvé l'occupation beaucoup plus facile et efficace en poursuivant un programme de massacre. Les langues des colons et la dissémination de leurs cultures ne tenaient pas de place importante dans leurs formules. En effet ils préféraient tout simplement à tuer les indigènes plutôt qu'à les reformer.

Le XIX^e siècle par contre a ouvert une nouvelle ère coloniale, largement dominée par le Royaume Uni et la France. Avec la chute de Napoléon et l'ascension de l'industrialisme, l'Empire Britannique s'est trouvée dans une position désirable pour mener de nouveaux les efforts coloniaux en Afrique. Or la France, qui avait déjà investi dans le continent africain, n'était pas disposée à quitter ses occupations. L'augmentation de l'expansion en Afrique fût le résultat d'une multitude de facteurs, pour la plupart économiques. Avec la chute du féodalisme et de l'esclavage, et avec le système économique mercantiliste en déclin qui était remplacée de plus en plus par une croissance de la pratique du marché libre, les pays européens se sont trouvés face à des déficits de commerce et ont cherché à ouvrir de nouveaux marchés (Shillington, 1989). De plus, la réalité d'un besoin de ressources naturelles et de matières premières devenait plus évidente dans la poursuite de croissance économique continue. La situation géographique de l'Afrique à proximité de l'Europe, couplée des raisons dessinées ci-dessus, a abouti à l'identification d'endroits perçus comme vulnérables et ouverts à la conquête. L'âge de l'impérialisme capitaliste étatique est né (Shillington, 1989). Pendant que les occasions profitables se présentaient, ce n'était qu'à la fin du siècle qu'un véritable conflit a apparu entre les pouvoirs de la France et de La Grande Bretagne.²⁵ Après une impasse militaire et diplomatique pendant plusieurs années ces pays sont arrivés à un accord, l'Entente Cordiale en 1904 (Shillington, 1989).

Bien que la relation franco-britannique durant tout le siècle variât entre la quasi-coopération et un antagonisme violent, la poursuite coloniale pour les deux pays a pris des

²⁵ Les querelles sur la géostratégie coloniale et la compétition économique étaient centrées sur le mouvement des commodités entre les frontières des nouveaux territoires occupés. Les français désiraient le contrôle d'une route de commerce de l'ouest qui passerait à travers ses occupations dans la région Sahel vers le Nil et le Canal de Suez, pendant que la Grand Bretagne faisait pression pour établir une route du Sud au Nord qui connecterait ce qui est maintenant l'Afrique du Sud à L'Egypte, également via le Nil. Les ambitions conflictuelles ont presque terminé en conflit violent à la ville de Fachoda (connue sous le nom de Kodok aujourd'hui) en 1898, dans ce qui est maintenant le Soudan de l'est, au carrefour des deux lignes de commerce.

significations au delà de l'entreprise économique simple. Ces différences auraient non pas seulement des conséquences particulières à long terme pour chaque groupe engagé, elles aident à expliquer les enjeux culturels dans l'histoire future.

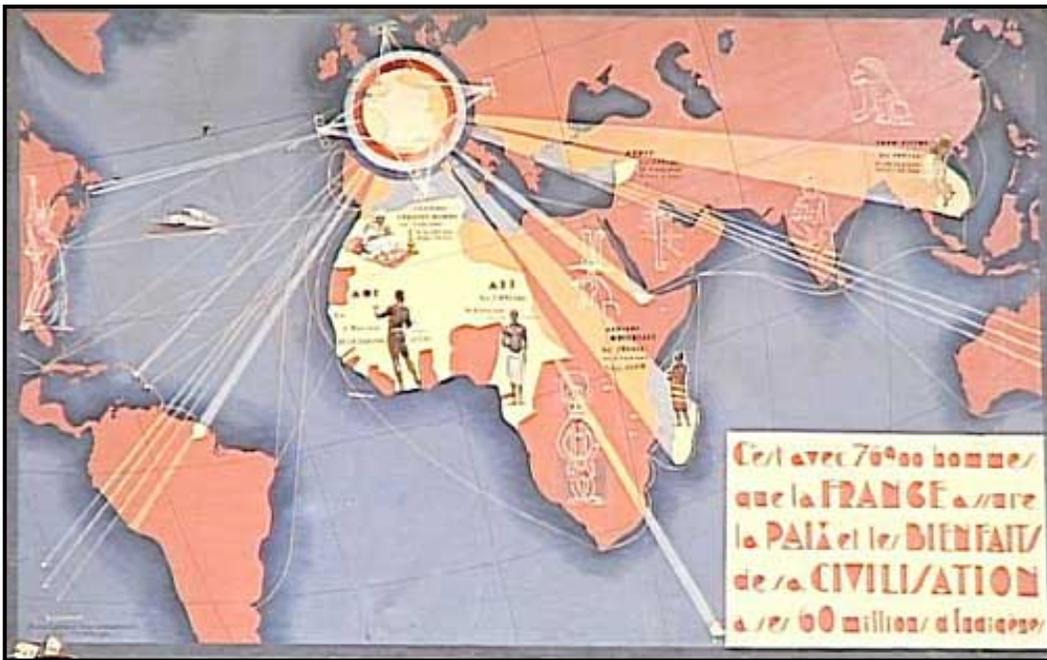
Ainsi il faut souligner la divergence de la méthode française vis-à-vis de la méthode britannique. Un résumé de George Southgate, cité dans un travail de Moura (1999) l'explique très bien:

La méthode [britannique] de gouvernement offrait un contraste marqué avec celle de la France dans ses colonies africaines. Certains des territoires français étaient considérés comme des parties intégrantes, quoique éloignées, de la France et tous étaient gouvernées par des administrateurs français. On n'épargnait aucun effort pour y introduire parmi les Africains les coutumes, les institutions et la langue de la France, de sorte qu'après une certaine période ils deviennent pour l'essentiel des Français. Les Africains dans les territoires britanniques étaient gouvernés par leurs propres chefs qui étaient soumis à l'autorité d'un Résident ou d'un Commissaire qui restait dans la mesure du possible à l'arrière-plan. Le droit, les coutumes, et la religion des Africains étaient respectés par le gouvernement, dont l'objet était d'appuyer l'autorité des chefs tant que cette autorité était exercée d'une façon humaine et efficace. (p. 19)

C'est sûr qu'il y aura certains qui disputeraient avec l'idée que la colonisation britannique était d'une certaine façon « humaine ». Pourtant l'essentiel ici est que le contraste entre la politique d'assimilation française et « indirect rule » britannique a produit des résultats différents qui deviennent importants surtout lorsqu'on arrive à l'ère postcoloniale.

Effectivement la France s'efforçait de pénétrer le tissu viscéral de la société colonisée en poursuivant la voie de la réforme complète des institutions et des structures internes de ces cultures. Et comme à la métropole, c'est dans ces structures que la langue française tient un rôle primordial. L'idée était que devenir français et assimiler à la culture française voulait dire obtenir toutes les vertus psychologiques, sociales et matérielles de la société moderne et civile. Ainsi la transmission de la langue signifiait une amélioration et une réforme de la

mentalité de base nécessaire pour poursuivre la voie moderne et atteindre la civilité incarnée parfaitement par la culture française. Pendant que la France visait à mettre en expansion ses réseaux de commerce, elle justifiait ses actions en soulignant le devoir d'apporter les qualités humaines de la civilisation aux barbares. Malgré la résistance indigène, la conquête coloniale était souvent incarnée sous la forme d'une sorte de promesse de développement moderne. Ce rayonnement a dessiné une image idyllique de la culture française en termes d'un processus dit naturel, évolutionnaire, intrinsèque, scientifique et même spirituel.



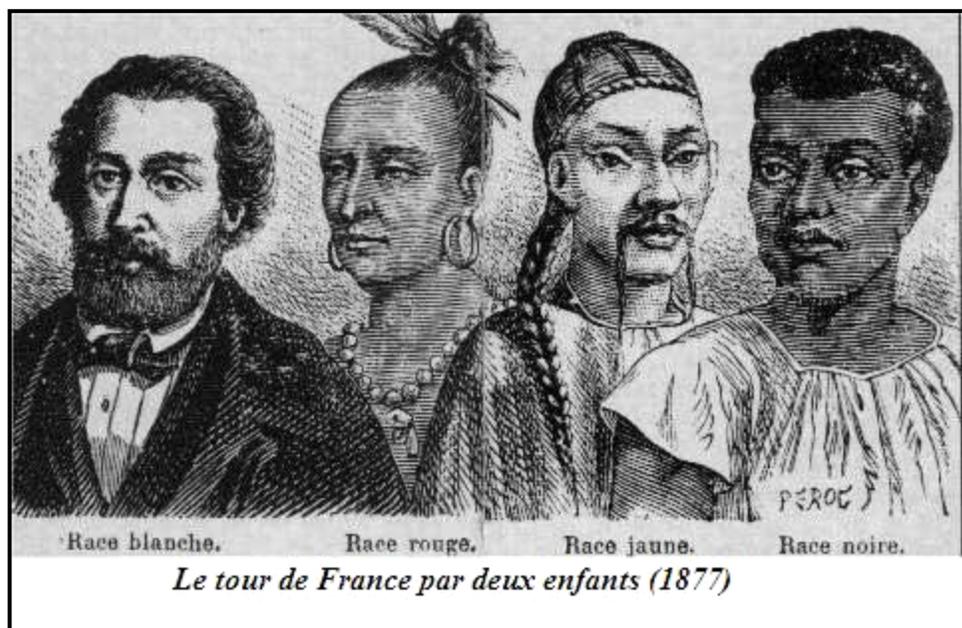
Selon cette perspective l'expansion française était inévitable et la politique de la mission civilisatrice n'était que le mécanisme naturel de rayonnement de la société civile française et du progrès. Mais cette promesse n'était jamais tenue et elle ne fonctionnait que pour fournir des justifications de la préemption et pour cacher la déception, l'établissement du droit de conquête.

²⁶ Cette image vient d'une affiche pour une exposition coloniale en 1931. On peut la voir au site web suivant : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article1037>

Un autre aspect important de la poursuite coloniale de cette période met l'accent sur des discours dits scientifiques qui tentaient d'expliquer les différences entre les peuples et les cultures. Les Français surtout ont adopté les idées de la suprématie raciale et culturelle dans lesquelles on a infusé l'idéologie coloniale. L'idée du *Darwinisme Social* était en vogue comme ce qu'on a considéré de la science était devenu la fondation objective de la réalité. Par exemple, dans un manuel pédagogique intitulé *Le tour de France par deux enfants*, publié pour la première fois en 1877, on peut trouver l'extrait suivant :

Les quatre races d'hommes : la race blanche, la plus parfaite des races humaines, habite surtout l'Europe, l'Ouest et l'Asie, le nord de l'Afrique et l'Amérique. Elle se connaît à sa tête ovale, à une bouche peu fendue, à des lèvres peu épaisses. D'ailleurs son teint peut varier. La race jaune occupe principalement l'Asie centrale, la Chine et le Japon : visage plat, pommettes saillantes, nez aplati, paupières bridées, yeux en amande, peu de cheveux et peu de barbe, La race rouge, qui habitait autrefois toute l'Amérique, a une peau rougeâtre, les yeux enfoncés, le nez long et arqué, le front très fuyant. La race noire, qui occupe surtout l'Afrique et le sud de l'Océanie, a la peau noire, les cheveux crépus, le nez écrasé, les lèvres épaisses, les bras longs. (Jebri, 2008, p. 1)

On s'est servi de ce livre jusqu'aux années 1950. Mais les manuels scolaires ne s'arrêtaient pas avec un racisme si évident. Il y avait ce que Jebri a appelé « un outil de propagande » dans le passage suivant du *Petit Jean*, un livre diffusé dans les écoles françaises de 1876 jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale, où on tentait de justifier la poursuite coloniale : « Le pays d'Alger, autrefois inhospitalier et barbare, est devenu comme prolongement de la France, où vous irez peut-être bientôt vous battre pour défendre, contre un peuple cruel et sans foi, la cause de la religion des lois et de l'humanité » (Jebri, 2008, p. 2).



En plus des manuels éducationnels, qui avaient évidemment pour objectif de socialiser la jeune génération en inculquant une certaine mentalité, il y avait aussi la curieuse création d'exhibitions humaines dans les grandes villes de la France, surtout à Paris. On a mis en exposition des indigènes africains en habillements traditionnels, au nom de la science, pour attester l'affirmation de leur nature sauvage et barbare. En 1877 par exemple, à une exhibition zoologique organisée par Albert Geoffroy Saint-Hilaire, on voyait des girafes et des chameaux accompagnés des Nubiens du Soudan. Puis plus tard à Lyon en 1894, il y avait la première « Exhibition internationale et coloniale » où on a démontré un « village de nègres », dans un parc de ville (Jebri, 2008).

Il faut noter pourtant que les autres colons d'Afrique ont clairement partagé le racisme scientifique européen (il y avait par exemple aussi des « zoos » humains dans d'autres villes européennes), et on a souvent souligné que les autres impérialistes européens ont aussi tous poursuivi la conquête coloniale au nom du progrès. David Livingstone par

²⁷ Cette image a paru dans *Le tour de France par deux enfants* (1877), un livre scolaire utilisé dans les écoles primaires françaises au XIX^e siècle. On peut voir cette image au site web suivant : <http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article1037>

exemple, explorateur et missionnaire anglais, l'a promue sous prétexte des « trois C » ; le Commerce, la Chrétienté et la Civilisation : « Le marché et non pas le fusil, libérerait l'Afrique » disait-on (Pakenham, 1991, p. xxii). Mais la France était unique dans ses moyens et dans sa philosophie politique par rapport à sa propre culture. Au niveau du rayonnement national, des investissements culturels, la France a surpassé tous les pays colonisateurs. Moura par exemple touche à la langue en notant que « dans le domaine anglophone, l'héritage du Commonwealth est un réseau politique et économique plutôt que linguistique » (1999, p. 18). Le développement de ces pays dans l'ère postcoloniale a été donc largement déterminé par la méthode spécifique des colons. En dépit du fait que les colons ont tous partagé certains intérêts Moura affirme que : « Les divergences politiques premières aident en partie à comprendre l'existence d'une francophonie, produit d'une politique linguistique volontariste, et l'absence d'un équivalent dans le domaine anglophone, où l'attitude de 'laissez faire' a prévalu lorsque des intérêts stratégiques ou commerciaux n'étaient pas en cause » (1999, p. 18-19). Le colonialisme français a fait de la conquête commerciale et civilisatrice un rapport culturel qui continuerait à long terme, même après la tournure du XXI^e siècle.

La Sociologie coloniale

Jules Ferry n'était pas le seul à parler de l'éducation pendant la Troisième République. En fait les philosophes de l'époque ont souvent préconisé la socialisation par la voie institutionnelle nationale. En 1902 par exemple Paul Leroy-Beaulieu, grand économiste et philosophe politique, a publié en deux grands tomes, la deuxième édition de son influente *De la colonisation chez les peuples modernes*, une œuvre qui a exploré toute la gamme de la

colonisation française du point de vue politique, économique et scientifique. Dans un sens il a fait une tentative pour l'établissement d'un plan analytique du développement des pays en transition de devenir modernes, imposé par les colons européens, avec *le devoir de la pédagogie* au centre du plan. Ce n'est qu'aux derniers chapitres de cette longue œuvre que Leroy-Beaulieu arrive au point où il explique la fondation de la conquête coloniale. Dans ce qu'il appelait « la Sociologie coloniale » et « la Philosophie de la colonisation », on trouve les idées du discours moderne dans leurs étapes finales de développement. En termes très explicites, les binaires entre la société moderne et la société pré-moderne sont bien articulés et soutenus dans un langage scientifique. Il établit une taxonomie de la condition humaine sociale en la séparant dans quatre grandes catégories selon le niveau de développement progressif. Au plus haut rang est la société « supérieure » qui appartient à des cultures européennes et nord américaines. Puis au second rang de développement sociale Leroy-Beaulieu a identifié les sociétés chinoises et japonaises qui selon lui approchent suffisamment de leurs propres façons, le progrès de la culture européenne. Finalement, au dessous de ces deux niveaux de développement sociale avancé, il a placé les cultures nommées « barbares » et « sauvages ». D'après l'auteur, ces dernières sont celles qui sont dépourvues de la capacité d'atteindre par leur propre volonté naturelle, ambitieuse et intellectuelle, la plus haute manifestation de la condition humaine, voire la civilisation moderne. Il était donc pour lui tout naturel que la colonisation ait pris place, menée par les peuples et les états les plus avancés au nom de la civilisation, le devoir même de l'Homme vraiment illuminé. De plus, Leroy-Beaulieu est assez clair en disant que la poursuite coloniale n'avait jamais comme intention le détachement éventuel des colonies de la

métropole, de peur qu'elles « retombent dans l'état d'anarchie, de médiocre productivité et de misère où elles languissaient il y a quelques siècles » (1902, p. 709).

Mais l'essentiel de ses idées s'appuyait sur la notion de l'éducation. En parlant du sujet de la langue et des matières culturelles par exemple, Leroy-Beaulieu a affirmé la suivante :

Il faut exercer une certaine influence sur l'état mental et moral des populations indigènes, améliorer leurs notions et leurs procédés techniques, susciter ou développer leur aptitude au travail régulier et à la prévoyance, communiquer aux couches supérieures et moyennes de ces populations quelque goût pour les sciences ou leurs applications. (1902, 650-651)

Il répète constamment au cours de son travail que c'est l'éducation qui fabrique la mentalité moderne, facilité par l'institution pédagogique et les missionnaires chrétiens. Le rôle des missionnaires, des colons, et de l'Etat était de civiliser de façon patiente au cours du temps, afin de persuader l'indigène que l'étape élevée de la civilisation moderne était noble et dans un mot, meilleure. Cette socialisation prendrait du temps, affirmait « la sociologie coloniale », car il serait nécessaire de libérer le sauvage en invoquant sa nature rationnelle, un processus évolutionnaire et lent au fond. C'était un programme à long terme qui durerait, selon lui, des générations ou même des siècles :

La colonisation n'est qu'une éducation passagère des peuples inférieurs par les peuples supérieurs...qui s'étend à plusieurs générations humaines, parce que l'éducation d'un peuple nécessite toute une série de générations...Si la civilisation quoique enseignée à certaines races, infusée dans certains climats n'y peut être indéfiniment conservée, sans une certaine permanence d'action de la puissance extérieure civilisatrice, alors la colonisation, sous la forme adoucie du protectorat, serait destinée à avoir une durée indéfinie. (1902, p. 708-709)

Leroy-Beaulieu essayait de répandre la morale de la mission civilisatrice en la décrivant en termes d'une lutte constante pour la civilisation, mais une lutte absolument nécessaire.

Pendant que la colonisation entraînait dans ses phases avancées, il ne réservait aucune occasion de la justifier avec les prétentions de l'humilité humaine et de la vertu. En suivant la doctrine de Rousseau, on affirmait la formation d'une classe cultivée, illuminée et francisée qui deviendrait le modèle de la civilisation pour le reste de la société indigène, une sorte d'exportation de la « thèse de l'état bienveillant ».

L'Expérience algérienne

Des tous les territoires colonisés par la France, c'est celui de l'Algérie qui incarne le plus explicitement l'expérience coloniale française. On a écrit des tomes dans la littérature d'histoire en essayant de comprendre ce qui s'y est passé et puisque ce n'est qu'un élément de cette enquête et le sujet en soi tout seul est si vaste, on ne peut pas parler de tout en détail. Mais elle sert bien comme exemple explicite du programme colonial plus large et fait aussi partie du Maghreb, la région de l'Afrique du Nord où la relation avec la France est devenue déterminante et exceptionnelle dans l'âge contemporaine.

L'Algérie française était la possession la plus précieuse au sommet de la conquête coloniale et il faut comprendre que son occupation dès le début était basée sur une déception. On a représenté l'invasion de 1830 comme une réponse au piratage dans la Méditerranée. Cependant comme Shillington a noté, la menace du piratage au commerce maritime avait déjà été tout à fait éliminée, et l'attaque n'était rien de plus qu'une tentative d'établir une présence militaire en Algérie afin de fonder des communes françaises et un marché pour la consommation de produits des usines françaises (1989). Pourtant, en dépit des antagonismes

entre des groupes et des tribus du pays et une diversité culturelle que l'Etat français comptait exploiter, les modes de la vie économique, les langues, et les valeurs religieuses des Algériens étaient soit partagées soit mutuellement comprises. Ces partages avaient l'effet d'une unification entre des tribus et des factions en résistance contre une menace de l'extérieur qui s'est présentée sous la forme d'une attaque à une façon de vive qu'ils avaient tous raison de chérir. La résistance algérienne et la persistance française ont abouti à une occupation sanglante, à la mort des milliers de soldats français et peut-être de dix fois le nombre d'Algériens. Ce n'était qu'en 1879, cinquante ans plus tard que la France a considéré l'Algérie suffisamment apprivoisée. Mais le calme n'a duré qu'une courte période, car l'histoire nous raconte un antagonisme long et épuisant entre les deux pays. En fin de compte, l'Algérie a perdu un tiers de sa population dans le conflit.

Avec de la présence militaire en Algérie, qui a apporté tout une série d'enjeux moraux par rapport au traitement du peuple algérien à la faveur des profits européens, les établissements européens ont complètement restructuré la mode de la vie sociale. On a souffert toute une liste de graves conséquences, souvent des conséquences imprévues. L'état français a confisqué la terre des paysans indigènes et l'a donnée aux européens ambitieux pour établir des fermes modernes. Les investissements culturels des français suffisaient juste assez pour forcer les Algériens à apprendre une langue étrangère à leurs oreilles, mais sans fournir les ressources suffisantes. Pendant l'occupation le taux d'analphabétisme a même augmenté dans toutes les catégories linguistiques. Il y avait la socialisation incomplète et des modes de la vie sociale et matérielle ont été complètement bouleversés. Des populations entières étaient laissées sans terres et sans références culturelles et l'armée française les a rassemblés dans des camps de réfugiés. Les sujets de la citoyenneté et de la liberté politique

sont devenus des problèmes puisque l'Etat français n'était pas préparé à accorder librement l'adhésion politique et les bienfaits associés. Les musulmans, la majorité de la population, étaient catégoriquement ignorés sauf certains de ceux qui ont établi des relations de mariage avec des français de « souche ». Pendant les cent ans d'occupation, plus d'un million d'Européens, de la plupart français, ont accumulés en Algérie. L'indépendance algérienne a provoqué un grand rapatriement de ces groupes, et beaucoup n'avaient jamais mis pied sur le continent européen auparavant. Avec tous ces éléments problématiques, encore plus exacerbés par le rayon d'action colonial plus large en Afrique, ce n'est pas étonnant qu'un jour la poursuite impériale colonialiste devait revenir pour hanter le pays de sa création.

L'on ne peut pas dire que la France, même avec tout l'ethnocentrisme naïf de ses poursuites, avait vraiment eu l'intention d'émanciper les populations colonisées. Il est probable que les dirigeants politiques de l'époque aient vraiment cru en les philosophies qu'ils ont soutenues et affirmées. Mais il semble qu'une analyse aussi viable, surtout au niveau de la politique du commerce, constate que le devoir civilisateur n'était qu'une tentative d'établir une légitimation de soi, c'est-à-dire une perception psychologique sociale d'autojustification de la suprématie culturelle française. Les colonisateurs en Afrique n'avaient jamais l'intention de lancer un programme bénéfique aux Africains. La rhétorique employée en soutien des promesses de la mission civilisatrice ne faisait rien de plus que de fabriquer une illusion, car en pratique, sa politique favorisait les bénéfices pour les européens. L'idéal colonial s'appuyait sur les mêmes notions d'égalité, d'assimilation et d'intérêt général, du modèle français. Mais si la conquête coloniale était logique dans la philosophie des modernes une résistance contre elle était aussi naturelle chez les indigènes.

A la veille de l'âge contemporain

Arrivant au début du XX^e siècle, à cette période qu'on appelle « la belle époque », la France s'est trouvée au sommet de son empire coloniale et dans une condition de stabilité sociale relative. La classe bourgeoise était en pleine jouissance de l'opulence matérielle, produite par l'industrialisme, les profits de l'empire colonial et la sphère économique moderne. Le confort de cette période éprouvé par certains secteurs de la société française se situe dans toute une série d'époques courtes à travers l'histoire du XX^e siècle. Cette stabilité sociale réapparaît de temps en temps, entre des périodes de crises culturelles ou des périodes d'instabilité soit économique soit politique soit les deux.

La mission civilisatrice, une manifestation explicite du discours de développement, cherchait à représenter le meilleur de la France mais elle a montré le pire. A l'hexagone elle est devenue la grande composition du « nous » institutionnel étatique qui a forcé les groupes différents de chaque coin du pays, en dépit leurs héritages culturels géographiques, de poursuivre une vie sous la gestion des structures étatiques qui avaient comme but ultime d'uniformiser tous au nom de la nation moderne. A l'étranger, on a exporté le programme avec une agression violente. Quand on considère les conséquences de la mission civilisatrice coloniale, l'avatar du développement moderne français, elle est un facteur vital pour comprendre la construction de la fondation culturelle de l'ère contemporaine en France.

Malgré l'application fréquente de la violence physique, le moyen le plus puissant et le plus efficace était celui de l'éducation soutenue seulement par la menace de la violence. Ce n'était pas seulement la guerre qui a avancé la modernisation française, c'était l'éducation obligatoire soutenue par l'incitation de la peur. Cette formation de la population dans un seul corps politique était, certes, toute a fait nécessaire pour réaliser l'utopie collective

rousseauiste. Dans son essence, le résultat inévitable de cette doctrine, si c'est à fonctionner selon ses propres paramètres théoriques, c'est qu'il faut que tout soit le même pour tout le monde partout. Et pour avoir cela, il y aura forcément des contradictions qui sapent la philosophie fondamentale de vaincre la condition naturelle sauvage de l'homme. Autrement dit, le seul moyen de « créer » une situation sociale définie par les termes véritablement égalitaires, la société civile, est par l'application de la force. Donc à la fin, on ne fait que des tentatives faibles pour justifier les moyens en mettant l'accent sur la vertu aperçue des fins, un paradoxe classique. Ainsi, la France moderne n'était que le produit d'un projet largement théorique. Mais la question rhétorique qui suit logiquement, demande donc tout simplement si ce paradoxe est acceptable ou non, car la politique, démocratique ou non, est donc révélée comme rien de plus qu'un acte de violence. C'est une seule affirmation et imposition de ce qui est moralement correct sur tout un vaste champ de possibilités sociales et culturelles. Toutefois, sans tenir compte de toutes nos réponses individuelles à cette question morale, l'histoire l'avait déjà décidé pour nous, un fait qui nous apporte à la caractéristique de base de la structure sociale contemporaine, l'Etat-nation.²⁸ Tout au long de cette enquête on avait au moins en partie tracé le développement de l'Etat-nation en France. C'est largement la floraison de cette entité qui avait formé la psychologie sociale nécessaire à la conscience collective de l'identité culturelle et nationale en France.

Maintenant on fouillera dans les développements du XX^e siècle, une période souvent instable où la nation française et la question d'identité ont souvent atteint des proportions de crise. Bien que ces crises soient entrées profondément dans les profondeurs sociales du

²⁸ La notion de collectivisme dans toutes ses formes différentes, a toujours été un débat dans les réflexions politiques. Au temps moderne ce débat a eu pour enjeu surtout la question de la violence ou la force étatique et sa place pour déterminer les paramètres de la communauté sociale. Par rapport aux sociétés qui ne sont pas [encore] arrivées à un développement étatique, cette question morale n'est pas typiquement résolue par une institution formelle qui doit sa légitimité au monopole de la violence permmissible.

monde francophone en général, on concentrera l'analyse de ces relations sur la France du continent européen, la mère de l'héritage moderne. Nous continuerons l'interprétation historique de la formation des traits et des valeurs nationaux français, et leur implémentation successive à travers des programmes politiques. Il faut encore explorer ce que les conséquences à long terme ont été pour la société française. On est en train de témoigner de la condition d'un pays qui semble souffrir profondément d'une condition d'anomie. L'assimilation politisée a produit un vaste décalage entre les attentes nationales implicites et explicites, les prétentions de l'universalisme et de la tolérance de la culture, et les moyens fournis et disponibles pour l'achever. En gardant toujours notre mise au point générale sur la langue, on va se jeter dans les tréfonds de la situation contemporaine.

TROISIÈME PARTIE : L'INFÉRIORITÉ OU LA DIFFÉRENCE

« Il est temps de nous séparer du paradigme affirmant que la violence courant en France est un problème de la religion et considérer à sa place ce que font les gouvernements à 'leurs' peuples. »

—Salam Al-Marayati, juste après les émeutes en France, novembre (2005, n.p.)

La nuit du 27 Mars, 2005 dans une banlieue proche de Paris, trois jeunes hommes étaient en train de fuir ce qu'on a décrit comme un « contrôle de police » quand ils se sont réfugiés à côté d'un transformateur électrique. Deux de ces jeunes hommes sont morts d'une électrocution violente pendant que l'autre a été gravement blessé. Nous nous souvenons des semaines suivantes lorsqu'une pseudo-organisation massive de la culture de jeunesse a pris les chemins des banlieues dans les ombrages des nuits partout en France, pour protester contre les morts, contre les actions de la Police et contre le gouvernement. Ils ont brûlé plus de 9.000 voitures dans les rues, ont cassé des fenêtres, ont vandalisé des établissements publics et ont visé les attaques aux institutions gouvernementales partout dans le pays. Certains disaient que les émeutes étaient le résultat d'une discrimination politique et institutionnelle et des sentiments de répression éprouvés par les populations immigrées, l'échec de la promesse française jamais livrée. On a blâmé la Police en disant qu'ils harassent systématiquement les jeunes « de couleur » des banlieues. Mais beaucoup d'autres disaient que ce comportement anti-social, et le taux élevé de criminalité dans ces endroits ne font que prouver que certaines populations culturelles sont incapables de vivre dans une société civile et respectueuse des lois. On disait que ces gens posaient un défi, voire une

menace, à l'identité nationale française. Pendant ces jours malheureux, les medias publics étaient saturés d'articles qui misaient au point la politique de l'immigration en France, la malfaisance de l'extrémisme islamique et la question sur la capacité des certaines cultures étrangères de s'assimiler à la société française.



29

Mais ces incidents, parmi beaucoup d'autres d'époque récente qui sont pareils en leurs qualités de ton, existent dans les retombées de la période postcoloniale et dans un immense complexe de problèmes résultant de la Mission Civilisatrice. Bien que maintenant il y ait des interprétations conflictuelles de ce qui s'est passé exactement cette nuit, ce qui importe c'est que les morts de ces jeunes hommes et les événements dans les semaines qui les ont suivies, n'étaient pas des incidents isolés et malchanceuses, mais sont en fait des effets qui composent une partie d'une longue série d'incidents et les résultats d'une vaste histoire de causes siégées dans le passé. Ainsi, bien qu'on puisse citer et analyser une multiplicité d'éléments en profond détail, il est évident que ce genre de violence urbaine en France n'est qu'une conséquence des indicateurs avancés.

²⁹ Cette photo était prise pendant les émeutes en 2005 et a été largement diffusé dans les medias : <http://cac69.netii.net/index.php/tag/livres>

A la fin de la Deuxième partie de cette thèse, on a noté que la France a finalement réalisé, dans toute la gloire républicaine, son unification révolutionnaire, sa première grande centralisation nationale. C'était, on imagine, un temps pour célébrer. Pourtant cette réussite n'était pas sans ses défis imprévus. Avant de retourner à la crise de l'heure actuelle, il faut compléter notre histoire du contexte afin de comprendre la complexité de cette situation. On va analyser comment le plan pour construire la société idéale, basé sur les valeurs humaines universelles, si « scientifiquement » fondé, si philosophiquement raffiné, a dans un certain sens échoué. Entre la grandeur de l'ère coloniale de la Troisième République et l'époque post-moderne si l'on veut l'appeler ainsi, le XX^e siècle en France se présente avec une histoire pleine de crises, de contradictions et de changements à propos de la fortification et la préservation de l'identité nationale et sa langue.

La crise de la culture française

Ce n'était pas très longtemps après le début du XX^e siècle quand les défis à la nation française sont réapparus. Les changements libéraux implémentés par la Troisième République ont établi une sorte de nouveau conservatisme dans le cadre politique, comme la lutte pour les principes révolutionnaires est devenue la fondation de l'Etat-nation moderne français. Même si l'état a enfin solidifié ce qui deviendrait dans l'avenir la nation française unifiée et malgré le succès apparent de la Mission Civilisatrice, la primauté de la langue sur la scène internationale avait cédé sa place à l'anglais. De plus, la lutte contre le patois qu'on a lancé des décennies plus tôt a été remplacée par une lutte contre la vulgarisation de la langue française purifiée. En dépit des solidifications nationales à la fin du XIX^e siècle on éprouvait une certaine nostalgie pour la langue classique française des âges précédents. Par

exemple en 1912, Albert Dauzat, linguiste célèbre de l'époque, dans son œuvre *La Défense de la langue française*, a lamenté ce qu'il voyait comme la perte de la pensée approfondie transmise par le français :

La corruption générale du langage, signalée à plusieurs reprises par les écrivains et les professeurs, commence à devenir inquiétante. L'argot, le jargon sportive, le parler populaire, que les évolutions fiévreuses et précipitées—on pourra en juger—ont tellement éloigné de la langue classique, on acquis une prépondérance si impérieuse qu'ils menacent de rejeter dans les oubliettes le français traditionnel. (xii)

Déjà au début du vingtième siècle Dauzat a identifié ce qu'il a appelé « La Crise de la culture française ». S'il a poussé la notion de la restauration de la langue classique, il soutenait quand même un discours moderne. Le dilemme se communique alors sous la forme de sentiments mixtes, car le nouveau conservatisme qui soutenait les idées modernes, a apporté aussi toute une série de conséquences à la grandeur de la langue « classique » et sa culture riche et profonde. La grande expansion moderne a rendu cette langue et cette culture classiques médiocres. Dauzat a affirmé le suivant :

Malgré des exagérations inévitables, on ne peut méconnaître aujourd'hui que ce mouvement—moderniste, si l'on veut dire—était excellent et nécessaire. Il a préparé une renaissance physique et morale de la race, un réveil de l'énergie française, dont nous commençons à apprécier les heureux effets. En dissipant l'ancien préjugé des intellectuels vis-à-vis des exercices physiques qu'ils dédaignaient, il a montré au contraire—et par là ce modernisme était très antique, surtout très grec—que l'homme n'est complet que par un judicieux équilibre d'un esprit et d'un corps et d'un corps bien entraînés. (1912, p. 9)

Pour Dauzat, la vertu de la modernisation était liée au grand dynamisme qu'elle a promu dans la société. Elle l'a rendue plus vivante. Mais Dauzat, qui croyait fortement dans la clarté de la langue française, exigeait aussi une élévation de l'action de l'esprit moderne

selon la tradition de la langue classique, en soulignant sa propension d'inspirer une littérature profonde et une pensée supérieure et plus approfondie. Or une grosse ironie de l'analyse de Dauzat émerge ; l'âge classique de la culture française auquel il réfère, cet héritage nostalgique de la littérature et la langue françaises, était un temps dans l'histoire de la France, lorsque la nation française n'existait que dans l'imagination des salonniers parisiens. Rétrospectivement, l'expansion de la langue française aux régions non-francophones a sacrifié sa qualité supérieure aperçue parce que c'est l'établissement plus large de la communauté linguistique et politique qui a procuré des « corruptions » de la langue et sa mentalité. Si l'on maintenait un certain niveau d'élitisme linguistique, la langue française est devenue pourtant de plus en plus une langue populaire. Même si la crise de la culture française au début du XX^e siècle était caractérisée par les « oubliettes » de la langue française classique, les vraies crises en face de la nation française étaient à peine en train de se dérouler. La France avait devant elle un défi qui ne menaçait pas seulement la tradition linguistique de l'ancienne société, et pas seulement sa perte de prestige sur l'échiquier mondiale en face d'autres langues et d'autres nationalismes. Elle avait en face un spectre qui menaçait le noyau de toute son existence souveraine.

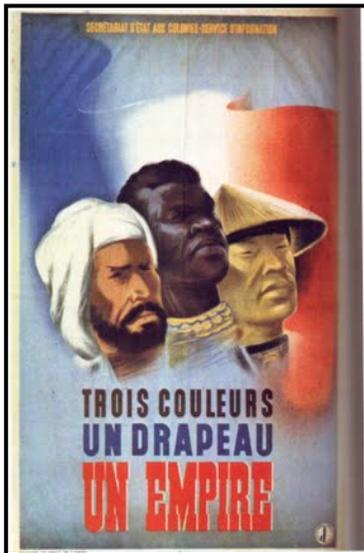
Les grandes guerres

Evidemment les Première et Deuxième guerres mondiales ont eu des conséquences nettes et extrêmes non seulement en France mais aussi dans toute l'Europe et partout dans le monde. Ceci n'est pas le lieu de raconter toute l'histoire de ces guerres. Pourtant, les deux grandes guerres ont déterminé le visage contemporain de la France, et ni les conséquences sur le nationalisme ni l'endurance extraordinaire du nationalisme révolutionnaire traditionnelle ne

peuvent être ignorées. On trouve un empire, qui était assez fleurissant pour une certaine génération, tenant chère la cause simple de la survie de sa propre souveraineté et la préservation de son héritage, tant artificiel, organique, ou fabriqué qu'il soit. Dès ces conflits on trouve aussi des vestiges de la vie de l'ancienne société, un mépris quoique réprimé, évolué ou changé, pour les nouvelles traditions et le nouveau conservatisme nés de l'ère libérale révolutionnaire. Plus important encore, on trouve le triomphe d'une imagination nationale qui émerge plus forte et plus solidifiée malgré les grands défis de la guerre et la perte énorme de vies humaines. On ne peut pas tenter d'enquêter dans les profondeurs, et beaucoup d'autres depuis des décennies y ont écrits de tomes, mais on peut dans le but simple de déterrer l'acculturation nationale du moment, s'enquérir légèrement de ce que les grandes guerres ont fait pour structurer l'identité française dans l'âge contemporain.

Une interprétation populaire de la Première guerre mondiale ou la Grande guerre, raconte souvent que les causes de base étaient fortement siégées dans la tendance plus grande vers l'étatisme nationaliste, l'expansion européenne, et la hausse de la rivalité entre les pays en compétition industrielle. Il y avait aussi des conflits territoriaux, comme la France avait toujours visé à restaurer l'Alsace et la Lorraine depuis leur annexion à l'Allemagne en 1871. Les détails ont peu d'importance pour cette étude mais il vaut la peine de mentionner que la Première guerre mondiale a coûté à la France plus de 1.125.000 vies. En plus, 75.000 soldats venant des colonies françaises sont morts dans la lutte pour la patrie française, parmi les plus de 600.000 qui ont lutté. Mais la Troisième République a survécu la guerre et a émergé plus forte que jamais malgré ses pertes. On a restauré les territoires de l'Alsace et de la Lorraine, et la France a aussi gagné la possession administrative de la Syrie et du Liban dans le Moyen-Orient. Il faut souligner aussi qu'il est probable que ce triomphe initial contre

l'Allemagne n'eût pas été possible sans le soutien, quoique forcé, de son empire colonial. L'accès aux matières premières et le soutien militaire étaient des éléments essentiels à la victoire (Rosenblum, 1986, p.174). Cette victoire, dans la courte période entre les deux guerres a bien situé la France à poursuivre ses activités sur le plan colonial. En 1931, à Paris on a même organisé une grande exposition coloniale qui a mis en démonstration explicite le succès du rayonnement français et la fierté de l'esprit national français.



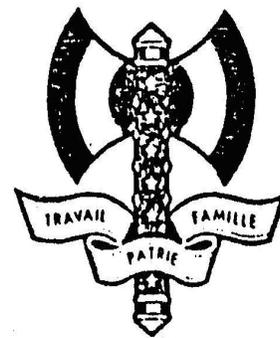
Les gens de partout dans le monde ont témoigné de la diversité des pays sous le contrôle administratif de la France et sa Mission Civilisatrice. Mais la célébration après la Première guerre mondiale a duré à peine vingt ans, et la République avait besoin de chaque grain de force et de fierté possible pour lutter contre l'Allemagne une seconde fois.

³⁰ Aucun événement n'a été aussi influent dans le vingtième siècle que celui de la Seconde guerre mondiale.

Pour notre enquête, comme avec la Première guerre mondiale, tous les détails ne sont pas importants, mais cette fois le défi à la nation française était plus prononcée au point où la souveraineté du pays, son existence comme entité nationale et étatique n'était pas seulement menacée mais complètement mise en question. Après des mois de tentatives pour éviter une autre guerre, la France et la Grande Bretagne étaient forcés d'agir quand l'Allemagne a envahi la Pologne en 1939. Bien que les interprétations des causes politiques et économiques de la guerre soient souvent contestées, et bien que l'histoire disséminée au peuple soit souvent incomplète sinon même fautive, certains faits sont bien connus à propos de ce qui s'est passé.

³⁰ Cette image est une affiche de propagande gouvernementale vers 1930. On peut la trouver au site : <http://chien-creole2.blogspot.com/2009/11/analyse-du-discours-de-sarkozy-1ere.html>

On sait par exemple que le gouvernement français a établi une collaboration proche avec le projet nazi. Quand l'Allemagne sous l'encadrement d'Hitler a occupé la France, seulement 40% de la France était « libre » pendant que le reste (tout le nord du pays) était sous le dictat allemand. Mais lorsque le gouvernement français a évacué son siège à Vichy, le Maréchal Pétain, le chef d'état et héros militaire de la Première guerre, n'avait pas exactement agi de façon intègre pour sauver la patrie dans la tradition révolutionnaire. Il croyait plutôt que la France souffrait des tendances socialistes et que la prémisse sur laquelle on a fondé la République était faillible. Il voulait restructurer la nation d'après de nouveaux principes de « Travail, Famille, Patrie », au lieu de « Liberté, Egalité, Fraternité » (Nadeau et Barlow, 2005, p.106).³¹ La France est devenue fracturée en plusieurs factions et le racisme s'est installé en France. La collaboration allemande par le gouvernement de Pétain a incité une colère et une honte extrême dans l'esprit national. Plus de 76.000 de juifs, de gitans et d'autres « ethnicités » considérées impures qui vivaient en France ont été envoyés aux chambres de gaz pendant la collaboration française. Ce qui est aussi étonnant, c'est qu'il y a eu des fils de résistance contre la République qui sont émergés dans cette période. Certains groupes régionaux ont même embrassé la purification ethnique comme une action contre le programme progressif et l'héritage impérialiste national de l'état français. Certains l'ont reconnu en termes d'une occasion pour restaurer l'ancienne société caractérisée par le catholicisme. La Seconde Guerre Mondiale en France a été complexe, difficile à



³¹ Cette image représente un symbole du régime Vichy. Il faut souligner que cet objet, « les faisceaux », a été souvent employé au cours de l'histoire pour représenter l'unité nationale, et a aussi fait origine du nom « fasciste » : <http://dutron.wordpress.com/2008/11/04/sommet-de-vichy-sur-l%E2%80%99immigration-provocation-envers-notre-memoire-nationale/>

comprendre et elle a divisé le pays d'une façon si explicite qu'à un certain moment l'idée même d'une nation française unifiée semblait impossible à imaginer.

C'est à ce moment précis qu'un certain général militaire a commencé à laisser sa



marque en refusant d'abandonner le rêve du projet de la France unifiée dans la tradition révolutionnaire ; Charles de Gaulle avec sa « certaine idée de la France », motivé en partie par la force de sa fierté nationale, n'était pas prêt d'abandonner la notion de grandeur de la

³² République. De Gaulle a résisté féroce­ment à l'occupation allemande et à la collaboration française de Pétain en insistant passionné­ment que « Vichy n'est pas la France ». De Gaulle est devenu l'incarnation de la France unifiée, car comme Rosenblum note, « pour la survie de la nation, son destin était d'agir comme le symbole parfait de la France, de la civilisation française et du caractère français » (1986, p.179).³³ Malgré l'héroïsme de De Gaulle, au début tout le monde n'était pas d'accord avec ses plans. « Les réalistes », comme on disait, préféraient l'armistice de Pétain, parce qu'après tout, il a évité la catastrophe de la guerre et le compromis était nécessaire. Mais en fin de compte le compromis a fondé la collaboration et c'est ainsi que de Gaulle est devenu le chef de la « France libre » en dépit de son exil en Angleterre. Bien que la majorité de la population ne fût pas exactement contente avec l'armistice, on a trouvé la vie plus facile en vivant sournoisement que de résister ouvertement avec des batailles constantes que l'on était destiné à perdre. La logique suggère qu'avec l'armistice, qui a établi l'occupation officielle

³²Cette image était une affiche pour le régime Pétain : <http://dutron.wordpress.com/2008/11/04/sommet-de-vichy-sur-l%E2%80%99immigration-provocation-envers-notre-memoire-nationale/>

³³ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

allemande, on a sauvé plus de vies françaises, que si l'on avait continué à poursuivre la bataille. Mais certains historiens comme Robert Paxton ont noté aussi que la France de Vichy a même instauré volontairement une politique de répression anti-sémite sans la gestion du régime allemand (1972). Donc il est quand même utile de rappeler les mots de Hitler : « Pétain, avec sa Police, a remplacé cinquante de mes divisions militaires » (Rosenblum, 1986, p.181).³⁴ Et la moralité peut suggérer, point délicat dans l'histoire nationale, une faiblesse sur le plan national français car la soumission au fascisme, le « réalisme » pragmatique, signifiait soit le manque d'unité nationale, soit le manque d'engagement ou tout simplement le manque de vision dans la capacité de résister. Jean Dutourd a exclamé dans son *Taxis de la Marne*, un souvenir personnel du forfait aux Allemands quand il était soldat, « Il y a des circonstances où la prudence est parmi les pires des folies. Presque rien de réaliste n'est accompli par des grands. C'est à travers le réalisme—le manque d'imagination—que les hommes acceptent l'esclavage » (Rosenblum, 1986, p.180-181). Maintenant que des générations sont passées, même s'il est encore difficile de parler de la collaboration avec les nazis, le triomphe ultime de la Seconde Guerre Mondiale marque un moment d'unité et de fierté dans l'esprit français. En dépit de tout, la nation française a émergé souveraine et unifiée, quoique blessée. L'héroïsme de De Gaulle, de son siège à Alger, et avec beaucoup de chance, a organisé la résistance française et a mené l'effort de libérer la France. Et c'est ainsi que la France est entrée dans une nouvelle époque, et a dû restructurer son avenir national.

³⁴ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

De Gaullisme

Peu de personnages à l'époque contemporaine sont aussi remarquables par leur influence politique que le général de Gaulle, devenu l'incarnation du symbole national. Dans la période après-guerre, malgré l'augmentation de production économique substantielle, qui a été réduite de 80% pendant l'occupation allemande, la France souffrait énormément pour se restructurer et était dotée d'une fragmentation politique et des conditions sociales instables. Avec le passage de la Quatrième République, on a essayé d'établir le retour à la normalité en tentant de réorganiser ce qui était en principe essentiellement la Troisième République. De Gaulle pour sa part n'a pas soutenu la nouvelle constitution et il s'est retiré de la politique, incapable de convaincre les partis différents des fautes du système parlementaire. Dans seulement 12 ans, cette nouvelle République s'est prouvée insuffisante pour expédier ses objectifs. La solution était une fortification de la branche exécutive, effectivement une centralisation renouvelée du gouvernement français. Des crises multiples ont cédé à cette transformation et aussi la chute de la Quatrième République. Premièrement, l'état français a vu vingt gouvernements différents dans ses 12 ans d'existence. Des parties politiques fragmentées et des querelles régionales ont produit des conditions insurmontables pour garder la doctrine de Rousseau concentré sur sa tâche, car le consensus était trop dur ou impossible à atteindre. Deuxièmement, une crise dans les territoires et les colonies de l'outre mer était sur le point d'éclater. Une guerre pour l'indépendance a commencé en Indochine, et puis en Afrique. Comme le pays colonisateur et maternel stressé n'avait guère émergé de la Deuxième guerre mondiale dans une condition stable, le mouvement vers la liberté commençait à prendre de l'ampleur. Pendant ce temps, il semble qu'il n'y ait pas été trop

d'avancements dans la politique linguistique autrement que des tentatives de maintenir les conditions de la homéostasie nationale.

En dépit de sa retraite de la politique dans la période l'après-guerre, de Gaulle avait maintenu le contact avec des dirigeants de l'intérieur de l'état, dont beaucoup étaient ses connaissances personnelles. C'était le désastre de la Quatrième République et une incapacité de gérer la crise coloniale qui l'a ramené à la politique. Pour émerger de ces défis, la France avait besoin de fortifier le gouvernement afin de diminuer les fautes perçues de la démocratie parlementaire. C'est ainsi que de Gaulle est rentrée sur la scène par un coup d'état légal, un accord qu'il a fait avec le général Massu en Algérie, qui essayait désespérément de soutenir la domination française dans un pays où la France n'était plus la bienvenue—c'est un moment ironique pour une nation qui était fondée sur des principes démocratiques. Or la résistance algérienne est devenue impossible à ignorer et la lutte pour maintenir l'occupation est devenue sanglante et imprévisible. Les nationalistes algériens visaient à chasser les Européens du pays à tout prix et il devenait de plus en plus clair qu'il fallait intervenir pour restaurer l'ordre. C'est donc en 1958 que la Cinquième République est née avec Charles de Gaulle dans le siège exécutif. La nouvelle constitution a renforcé des pouvoirs présidentiels et a limité les pouvoirs parlementaires par rapport à leurs capacités légales d'auparavant. Ces changements, (historiquement crédités à de Gaulle et souvent connu sous le nom *de Gaullisme*), avec la période de décolonisation en plein essor, ont préparé la fondation d'une nouvelle ère politique française et une tendance renouvelée vers l'absolutisme étatique, la dictature tempérée seulement par les principes du suffrage universel et la constitution (Nadeau et Barlow, 2003). Tout cela voulait dire tout simplement, une nouvelle reconstruction de l'Etat-nation.

La crise coloniale

Il y a très peu d'histoires dans l'établissement de la France contemporaine qui conjurent autant de polémique émotionnelle et de honte que la guerre d'indépendance en Algérie. De même, il y a très peu de facteurs qui sont aussi déterminants que la colonisation de l'Afrique (dont l'expérience algérienne fait l'incarnation explicite) aux défis sociaux et culturels à l'identité nationale en France aujourd'hui. Bien que la France ait fait des investissements partout en Afrique et ses colonies d'outre mer, l'Algérie a toujours tenu une place primordiale dans le schéma du projet moderne. En fait, depuis le 19^e siècle, on l'a intégrée dans la sphère nationale non pas seulement comme une possession mais aussi comme partie officielle de la France géographique et culturelle. Or les différences de la vie entre les deux pays, qui étaient déterminées non seulement par la religion mais aussi par les expériences économiques et psychologiques, se sont avérées insurmontables. Les difficultés importantes concernaient le fait que, malgré les impositions juridiques qui ont effectivement annexé l'Algérie à l'état français, les Algériens avaient toujours considéré la France comme agresseur étranger et occupant militaire. Certes, il y avait quelques uns qui soutenaient l'occupation française, ou ceux qui croyaient en la promesse de la Mission Civilisatrice, mais tout est éclipsé par le fait que seulement un petit nombre d'Algériens ont abandonné leur allégeance nationale pour devenir des citoyens français. La politique française a favorisé les populations européennes et les colons qui se sont installés sur les riches terres agricoles de la Méditerranée. Les peuples indigènes avaient été déracinés et déplacés par la force de l'armée française. Ce n'est donc pas étonnant que, lorsque la résistance algérienne s'est renforcée dans les années 1950, une époque où l'état français était particulièrement vulnérable, on s'est

mis en route pour réclamer l'indépendance. La France pourtant, n'était pas préparée à lâcher sa prise.

La guerre qui a suivi a laissé des cicatrices profondes dans l'histoire nationale de la France. On ne parle pas facilement de la guerre en Algérie. Bien que les morts de la Deuxième Guerre Mondiale aient surpassé par loin ceux en Algérie, le traumatisme psychologique subi à cause de la Guerre d'indépendance en Algérie est peut-être plus profond car elle est souvent considérée honteuse et ignoble. La guerre en Algérie est souvent comparée à la guerre du Vietnam perpétrée par les Etats-Unis, seulement plus exacerbée parce que le Vietnam n'était jamais un territoire américain occupé. Dans les récits de cette guerre, on trouve des exemples d'atrocités faites par les gouvernements, des militaires et des paras militaires contre le peuple. On peut faire une liste des horreurs presque sans fin : Le terrorisme, la torture, une politique de « terre brûlée », et la tactique du viol, étaient tous devenus systématiques et communs (Nadeau et Barlow, 2005). Le conflit était rendu encore compliqué par les divisions profondes entre les Français, les populations maghrébines indigènes et les Algériens d'origine européenne (qu'on appelle les « pieds noirs ») dont un grand nombre n'avait jamais mis pied en Europe. Le racisme et la discrimination se sont enracinés dans la France métropole contre les « arabes » ou ceux qui possédaient des traits somatiques d'arabes. Des anti-indépendantistes européens (l'Organisation de l'armée secrète³⁵) ont fait des attaques terroristes dans la métropole à cause de la trahison du gouvernement français lorsqu'il est devenu clair que l'indépendance était de plus en plus une réalité (Nadeau et Barlow, 2005). Des divisions entre des groupes étaient créées et exploitées

³⁵ L'OAS a formé après que le *Référendum sur l'autodétermination*, organisée par De Gaulle a été accepté en Algérie en 1961. Cette organisation a perpétré plusieurs attaques de terrorisme en France et en Algérie, et est directement responsable pour 71 morts en France et plus de 2200 morts Algérie (<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article458>).

pour des raisons politiques, mais à la fin elles n'ont fait que rendre la situation plus compliquée et ont laissé des populations abusées, déplacées, soupçonneuses, et réprimées.

En dépit du fait que les horreurs en Algérie représentent tous les maux de la colonisation, elles sont aussi siégées dans le contexte plus grand de la décolonisation. C'est un processus qui a duré plusieurs siècles et qui a eu des conséquences pour tous les groupes engagés. A partir des années 1940 et pendant la Deuxième Guerre Mondiale, des mouvements d'indépendance se sont réveillés en Afrique. Toute une série de mesures ont été prescrits à propos des changements de la situation coloniale. Des révolutionnaires africains tels que Patrice Lumumba et des écrivains comme Léopold Senghor et Ferdinand Oyono ont influencé le mouvement d'indépendance et ont lutté contre le racisme et l'exploitation coloniale. D'ailleurs, des sociologues et des philosophes francophones ont commencé à écrire dans le domaine académique au sujet de la colonisation et à poser des défis aux discours dominants étatiques de la Mission Civilisatrice. C'est aussi à cette époque où les recherches ethnographiques deviennent de plus en plus efficaces et révélatrices pour exposer les souffrances causées par le programme de modernisation.

Le travail de Pierre Bourdieu et de Frantz Fanon nous fournit un tel regard à l'intérieur des conséquences profondes de la colonisation à la veille de l'époque postcoloniale. Leurs perspectives sont utiles pour observer la situation en France en partie grâce à leurs biographies personnelles qui ont influencé leur recherche. Ces deux théoriciens, Bourdieu et Fanon, fournissent des perspectives utiles qui d'un côté se diffèrent et d'un autre côté se reflètent à un certain point. D'une part Bourdieu a mis l'objectif de son travail sur les origines de la reproduction culturelle, tandis que le travail de Fanon tendait

vers une analyse psychosociale du sujet. Pourtant, tous les deux ont regardé de près les relations de pouvoir qui définissent la domination sociale et la poursuite coloniale. En premier on discutera le travail de Bourdieu et après celui de Fanon.

Pierre Bourdieu est né en 1930 à Denguin, un village rural dans la Béarn, une région dans les Pyrénées-Atlantiques. Il venait d'une famille de moyens assez modestes et son père travaillait dans les champs agraires et puis à la Poste. Personne dans sa famille n'avait reçu une éducation avancée. A cette époque dans cette région, on parlait encore une langue « patoise » dans les maisons, le Gascon, et le contact plus large était assez limité entre les autres villages, sauf quelques villes telles que Toulouse et Pau, où on parlait normalement français. Au seuil de l'âge adulte, Bourdieu s'était révélé déjà assez doué dans les domaines de l'esprit et il a complété ses études secondaires au *Lycée Louis le Grand* à Paris. Bourdieu était destiné à devenir un grand sociologue mais l'intérêt en la personne de Pierre Bourdieu n'est que assez récent, après sa mort en 2002 (Grenfell, 2006). C'est sa propre trajectoire, et les parallèles entre deux expériences de sa vie qui rendent ses observations particulièrement pertinentes à notre étude.

En 1955 Bourdieu est parti comme soldat pour compléter son service militaire en Algérie où il a eu l'occasion pas seulement de témoigner des abus coloniaux, mais aussi de comparer le processus de la modernisation avec celui en France. Dans cette période, avec d'autres tels que Fanon, de Beauvoir, Sartre et Derrida, il a commencé à protester ouvertement contre le colonialisme français. Il a écrit des articles et ses premières œuvres majeures à cette époque, parmi lesquelles sont *La Sociologie de l'Algérie* (1958), *Révolution dans la révolution* (1961) et *Le Déracinement* (1964). Ce travail de Bourdieu était le commencement de ce qui est devenu plus tard une théorie développée et largement influente

de la pratique culturelle. Bourdieu se concernait du changement social et de la relation entre la société indigène et le projet moderne, et sa recherche a pris le ton d'une inquiétude profonde de la perte des moyens indigènes de soutenir la vie traditionnelle, pour ne pas mentionner l'injustice de la mission civilisatrice. *Le Déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, en particulier fouille dans les profondeurs des cultures traditionnelles algériennes en racontant l'histoire malheureuse de la politique française coloniale qui a forcé méthodiquement et violemment, les paysans algériens de genres culturels très divers, des terres agricoles qui soutenaient leur mode de vie de subsistance. Ce grand regroupement dans la période entre 1955 à 1962 était une extension de la mission coloniale, la dernière d'une longue série des cooptations de terrains au nom du développement moderne et une tentative de renforcer l'occupation française en face d'un mouvement d'indépendance en train d'accroître. On a par conséquent déplacé un tiers de la population algérienne, plus de la moitié de la population rurale, le chiffre atteignant plus de trois millions de personnes en 1960 (Bourdieu, 1964). Bourdieu ouvre son étude en disant tout simplement ceci ; « ce déplacement de population est parmi les plus brutaux qu'ait jamais connus l'histoire » (1964, p. 130). Mais après du temps, la société algérienne s'est peu à peu modernisée. C'est à cause du déracinement et puis de la guerre et des processus plus larges de la modernité qu'on a subi des grands bouleversements, dans les relations et les institutions sociales (Bourdieu, 1961). Cette analyse de la colonisation pourtant, n'était que le début de sa longue carrière qui a souvent mis au point les conséquences de la modernité. Ces premiers œuvres en Algérie sont utiles car plus tard, lorsque Bourdieu continue ses études dans le village de sa jeunesse, il trouve des phénomènes pareils. Bien que le déplacement des personnes en France n'ait pas approché l'ampleur de celui qu'on a souffert

en Algérie, Bourdieu a découvert des parallèles très clairs entre les sociétés autochtones des deux pays. Les deux populations ont subi des grands bouleversements causés par la politique de la mission civilisatrice, pour le bien ou le mal, en termes de la reproduction culturelle et le déplacement physique. Bourdieu a gardé toujours une position unique comme observateur de l'extérieur et participant de l'intérieur des cultures qu'il étudiait—on peut dire que c'était une incarnation de « l'intellectuel organique » de Gramsci (Grenfell, 2006).

Dans *Le Bal des célibataires, Crise de la société paysanne en Béarn (2002)*, Bourdieu a publié une collection d'études développée depuis 1962, où il analyse les changements dans les relations sociales d'une culture rurale régionale française. La question simple de « pourquoi certains paysans et fermiers n'étaient pas perçus comme convenable au mariage par rapport aux autres temps », a ouvert une porte à plusieurs éléments et variables influencés par la modernité. Au centre étaient l'érosion des coutumes qui réglait de façon implicite le mariage dans la culture traditionnelle. Cette érosion culturelle était largement le résultat des influences et des forces de l'extérieur qui ont changé non seulement les relations sociales, mais aussi la fondation économique de la société. La croissance de l'industrie et la chute de l'agriculture strictement localisée ont forcé les gens soit de partir pour trouver du travail dans les grandes villes, soit de percevoir les modes de vie traditionnels comme peu viables pour l'avenir. Comme ailleurs, c'est le phénomène de stigmatisation et la dissémination des discours progressistes qui ont poussé le changement. (Structurellement, comme on a déjà observé, la pédagogie française a servi un rôle primordial dans cette socialisation de l'esprit moderne dans la colonisation de la France et de l'Afrique.) Et certes c'est l'esprit moderne, comme Bourdieu a trouvé, qui a procuré les bouleversements dans la culture paysanne française, et a mené à son trépas (Grenfell, 2006). C'est dans ces conditions que Pierre Bourdieu a

développé une théorie qui a mis au point le changement culturel qui a placé la modernité contre les pratiques traditionnelles. Ce contraste aide à expliquer les conflits sur l'identité nationale française aujourd'hui parce qu'il est au noyau de la polémique.

Franz Fanon est un autre théoricien, chercheur et intellectuel « organique » qui visait à exposer les maux de la colonisation à cette époque. Mais si Bourdieu se concernait des modes de la reproduction sociale qui soutenaient les pratiques culturelles traditionnelles collectives, Fanon a étudié la psychologie du colonisé, l'individu affecté par la colonisation. D'une famille Martiniquaise, Fanon était bien éduqué mais l'expérience intime de la colonisation et la dissimulation psychologique collective composait le tissu de sa socialisation personnelle. Fanon était psychiatre, mais le grand corpus de son œuvre écrite dépasse un seul domaine. Il semblait toujours se garder assez près de l'analyse psychologique sociale mais il est entré dans la philosophie, l'analyse de la politique et aussi dans le journalisme (Martin, 2004). Ses œuvres ont une influence importante sur le développement de la théorie post-coloniale. Franz Fanon a terminé ses jours en 1961, atteint d'une leucémie à l'âge de 36 ans.

C'est surtout dans ses deux grandes œuvres, *Peau noire, masques blancs* (1952), et *Les Damnés de la terre* (1961), où ses contributions théoriques continuent à vivre aujourd'hui. Dans la première, Fanon tire de sa propre expérience en Martinique comme un homme noir dominé par une politique coloniale. Dans cette œuvre il a mis au point la notion de race et les relations coloniales qui fonctionnent dans le champ de la conscience humaine. Selon Fanon, les relations sociales exigées par le colonialisme situent toujours le colonisé dans une position inférieure, où ses traits physiques (souvent identifié par la couleur de peau)

deviennent des marqueurs de son altérité. C'est le simple binaire discursif où le « manichéisme » entre le blanc et le noir, le colon et le colonisé, le civilisé et le sauvage, qui produit ce racisme et pose des défis insurmontables pour le colonisé. L'installation et la politisation des structures institutionnelles de l'éducation, de la politique, de la langue et de la philosophie sociale et morale du colon, imposent un système étranger sur le colonisé et rendent toute une population incapable de fonctionner dans la vie normale sans se sentir coupable, insuffisante, ou inadéquate à répondre à ces espérances préconçues. Dans l'analyse de Fanon on demande à cet homme, ouvertement ou subtilement, d'agir, de penser, de s'adapter à la façon de vivre et d'embrasser les perceptions de vie du colon, tout en le stigmatisant comme incapable de le faire. Pour Fanon, l'idée que la colonisation provoque une maladie psychologique dans l'esprit du colonisé ne s'arrête pas là. Plus tard, Fanon part pour vivre en Algérie, où il continue son travail et ses études. Aux années 1950 Fanon se joint au Front de Libération Nationale en Algérie, inspiré par la cause révolutionnaire d'indépendance. C'est à cette époque que Fanon développe ses pensées plus en profondeur sur la colonisation et la libération nécessaire des peuples colonisés. Dans *Les Damnés de la terre*, Fanon affirme clairement que la violence physique était nécessaire dans le plan de décolonisation. Fanon observe que le processus du renversement des relations de pouvoir exige la lutte violente (1961). Fairchild résume l'observation de Fanon, en notant qu'elle dépasse la simple idée d'une exigence de changement de pouvoir ou les assertions de responsabilité : « Le processus de colonisation a été encore plus qu'une simple domination physique de l'Afrique...cette domination physique accompagnait un dénigrement psychologique de la valeur personnelle de l'individu africain et de la culture et l'histoire africaines. Dans l'idéologie européenne, on a aperçu l'Africain comme l'antithèse de la

vertu, comme l'incarnation du mal» (1994, p.192).³⁶ Ainsi pour Fanon c'est seulement la lutte commune (même violente) contre l'oppression et une prise de conscience chez l'opprimé qui peuvent déclencher une révolte unifiée contre le colonisateur, et celui-ci serait le seul moyen d'achever une véritable émancipation.

Les parallèles et les contrastes entre ces deux théoriciens sont complémentaires. Comme la violence et la fonction de la langue dans le processus de colonisation tenaient des positions centrales dans leurs analyses, ils ont chacun des perspicacités utiles. Premièrement, dans la pensée de Fanon son affirmation de la violence est intéressante parce que la guerre de libération algérienne était au fond apolitique, voire anti-politique, et la politique est sans question positivement associée avec la violence.³⁷ Il faut donc réconcilier cette affirmation de moyen violent.

Grenfell (en analysant le travail ethnographique de Bourdieu), a suggéré qu'avant l'intensification de la colonisation française au 20^e siècle, on ne peut pas considérer l'Algérie en termes d'un Etat-nation du point de vue sociologique. L'« Algérie » était seulement une idée, « une construction sociale » (Grenfell, 2006, p. 237). Cette observation souligne que l'Algérie, et certes la plupart des pays africains en général, demeurait dans une condition précoloniale et n'était arrivés dans un niveau de développement social étatique qu'avec l'intervention des états européens qui poursuivaient leur propre expansion moderne. Si le mouvement d'indépendance était largement un rejet des discours européens du développement forcé, c'était aussi un rejet de la structure politique qui l'accompagnait. Ce mouvement de libération était en plusieurs sens donc, un mouvement anti-étatique. Le colon

³⁶ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie

³⁷ Souvent dans la pensée « apolitique » ou « anti-politique », avec l'anarchisme par exemple, on condamne la politique parce qu'elle est comprise en termes d'une perpétration de la violence.

a imposé avec la main de force étatique ses valeurs et son cadre de vie, et le colonisé a tout simplement répondu. Selon Fanon :

La violence avec laquelle s'est affirmé la suprématie des valeurs blanches, l'agressivité qui a imprégné la confrontation victorieuse de ces valeurs avec des modes de vie ou de pensée de colonisés font que, par un retour des choses, le colonisé ricane quand on évoque devant lui ces valeurs...lorsqu'un colonisé entend un discours sur la culture occidentale, il sort sa machette ou du moins il s'assure qu'elle est à portée de sa main. (p.74, 1961)

La seule réconciliation de la violence comme moyen de libération coloniale dans la pensée de Fanon, en considérant les conditions et le contexte de la situation dans laquelle le colonisé se trouve, c'est qu'elle se révèle en termes du seul moyen viable, et est ainsi absolument naturel. Comme l'autodéfense, c'est tout naturel de vouloir être libre et de prendre cette responsabilité de libération quand on n'a rien à perdre. Cette particularité fanonienne est en unité avec la théorie anarchique, qui condamne typiquement la violence (donc aussi la politique) et nie l'existence légitime de l'entité d'un Etat-nation. Fanon embrasse le mouvement collectif volontaire mais rejette la démocratie. En observant le dessus, Farber l'a même comparé à Mikhaïl Bakounine, philosophe russe et champion de la pensée anarchiste moderne (1981). Bien que dans le travail de Bourdieu l'idéologie de la violence pour la libération de l'Autre colonisé ne soit jamais explicitement articulée, il reconnaît que la guerre en Algérie n'était pas seulement nécessaire, mais naturelle aussi. La guerre avait toute seule promu des changements entre les peuples (voire entre les indigènes eux-mêmes) et l'alternative de rester des sujets coloniaux était plus répugnante que les conséquences de la lutte pour l'indépendance (Bourdieu, p. 1961).

Un second aspect partagé entre Fanon et Bourdieu est leur reconnaissance du rôle que la langue et l'éducation ont joué dans le processus de colonisation. Ce retour linguistique

nous jette dans un vaste champ d'analyses entre le pouvoir et la construction sociale de la réalité. Ces théoriciens se sont aussi concentrés sur la langue comme caractère identitaire de ce qu'il veut dire être partie d'une communauté humaine particulière. Ils sont d'accord que la langue ne fonctionne pas seulement pour socialiser mais aussi pour former la psyché humaine, un aspect essentiel dans les relations de pouvoir. Etre forcé de parler français ne voulait pas dire tout simplement être imprégné d'une certaine mentalité, mais aussi être amené dans une communauté politique pour que la créateur, le colonisateur lui-même, garde toujours sa position de primauté. Donc pour Bourdieu et Fanon le rayonnement de la langue et de la culture françaises n'était pas prescrit pour sculpter les égaux qui passeraient un jour aux autres, la torche de l'illumination humaine. On visait plutôt la construction d'une hiérarchie entre maîtres et sujets, basée sur les standards universellement établis d'un idéal qui était impossible à atteindre par le sujet. La mobilité sociale était niée par les fonctions du système institutionnel, qui à son tour disséminait le discours qui définissait les relations entre les groupes. Pour l'autre stigmatisé, soit-il algérien, noir ou arabe, il est impossible de monter dans le cadre social colonial sans s'assimiler totalement. Cet accomplissement était difficile et douloureux, un compromis et un sacrifice culturel que beaucoup soit n'était pas prêts à faire soit n'ont pas eu l'opportunité.

Dans *Peau noire, masques blancs*, Fanon dédie son premier chapitre à la relation entre la langue du colon et celle du colonisé. Il ouvre le chapitre en disant ceci: « Parler, c'est être à même d'employer une certaine syntaxe, posséder la morphologie de telle ou telle langue, mais c'est surtout assumer une culture, supporter le poids d'une civilisation » (13). Il souligne qu'on apprend au colonisé de dédaigner sa propre expérience culturelle : « A l'école le jeune Martiniquais apprend à mépriser le patois...En France on dit : parler comme un

livre. En Martinique : parler comme un blanc » (15-16). Ce contraste expose l'écart entre les perspectives intériorisées par le colonisé et les buts de l'éducation française.

Quant à Bourdieu, des années après ses études en Algérie, il a écrit plusieurs œuvres majeures au sujet de la sociolinguistique, dont l'étude importante *Ce que parler veut dire* (1982). Ces études sont souvent venues directement de l'expérience coloniale. C'est dans cette analyse classique que l'on commence à aller au cœur de la manifestation contemporaine de la relation entre la langue et la conception de la nation. Dans ce travail Bourdieu parle de l'établissement de la langue française comme la *langue légitime*, qui a avant tout une fonction politique et de pouvoir. Il suggère que la purification linguistique n'a pas eu d'autre effet que l'inculcation psychique :

L'imposition de la langue légitime contre les idiomes et le patois fait partie de stratégies politiques destinées à assurer l'éternisation des acquis de la Révolution par la production et la reproduction de l'homme nouveau. La théorie condillacienne qui a fait de la langue une *méthode* permet d'identifier la langue révolutionnaire à la pensée révolutionnaire : réformer la langue, la purger des usages liés à l'ancienne société et l'imposer ainsi purifiée, c'est imposer une pensée elle-même épurée et purifiée...Le conflit entre le français de l'intelligentsia révolutionnaire et les idiomes ou les patois est un conflit pour le pouvoir symbolique qui a pour enjeu la *formation* et la *ré-formation* des structures mentales. (p.31)

Bien que dans cet extrait Bourdieu parle spécifiquement des langues régionales en France, on sait que le réseau de la Mission Civilisatrice a poursuivi la même politique linguistique partout. La politique linguistique qui établit la langue légitime, soutenue par la notion de la clarté de la langue française et le discours moderne, a eu pour fonction d'avancer l'étatisme national et a structuré un système de domination qui situe toujours le pouvoir institutionnel dans les mains de ceux qui peuvent accéder à la politique.

Comme prisonnier de Mussolini dans les années entre les deux grandes guerres, Antonio Gramsci a forgé un terme qui aide à décrire ce genre de phénomène. Il l'a appelé une *hégémonie*. Cette idée tente de répondre à la question simple de pourquoi on est poussé à consentir à sa propre oppression. Une hégémonie dans toutes ses formes, qu'elle soit culturelle, économique, politique, linguistique, ou autre, est nécessairement psychologique, subliminale, et manipulatrice n'est efficace qu'à travers la fabrication de la soumission, surtout si elle est volontaire. Si l'on a souvent tendance à employer à tort le mot « hégémonie » pour représenter des champs plus larges du pouvoir et de la domination, une hégémonie est unique car elle perce la psychologie des systèmes qui ont pour intention la manipulation de la conscience collective. Pendant que l'empire colonial français érodait, une hégémonie nouvelle était en train d'émerger, et cela avait au centre de son être les mêmes caractéristiques, une politique pareille, soutenue par les mêmes philosophies et les mêmes discours étatiques. Cette hégémonie était seulement reconditionnée et adaptée aux nouvelles conditions pour apparaître plus acceptable. La vertu popularisée de la francité serait le phénix, la vitalité française renée de ses cendres en affirmant sa bienveillance historique fondamentale et supérieure dans l'âge nouveau.

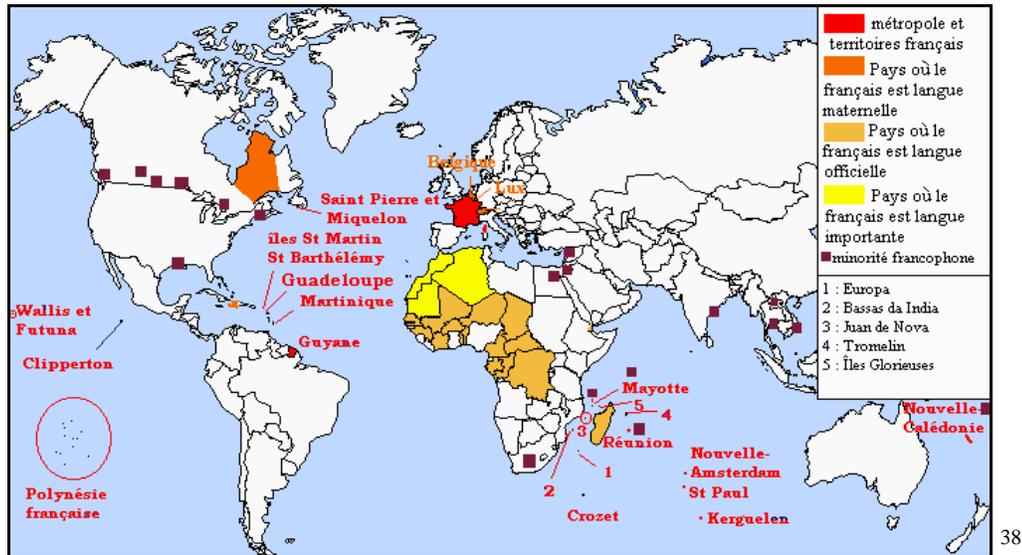
Un Rayonnement imprévu

On peut marquer le moment final de la décolonisation avec la libération de l'Algérie. Malheureusement Frantz Fanon n'a pas vécu pour voir la réussite de l'indépendance algérienne en 1962. Bien qu'une bonne partie des pays africains se soient libérés avant l'Algérie, cet événement marque la chute finale, le coup de grâce à la occupation européenne en Afrique, en apportant une nouvelle ère dans l'histoire de la France et dans l'histoire

francophone. La décolonisation a rendu certains des territoires indépendants, un changement qui a créé toute une série de problèmes politiques dans des pays respectifs, des conflits qui variaient en degré de gravité selon le contexte géographique. Le Maroc par exemple s'est décolonisé assez paisiblement en 1956, aussi bien que la Tunisie, pendant que le Sénégal a gagné son indépendance en 1960. D'autres colonies étaient complètement absorbées (mais non pas nécessairement sans conflit) dans la Cinquième République Française comme des départements, telles que la Martinique et la Guadeloupe en 1946. La République démocratique du Congo par contre, a atteint son statut d'indépendance de la Belgique en 1960, mais seulement après des coups politiques violents, incarnés par l'assassinat du révolutionnaire anti-colonialiste Patrice Lumumba.

Jusqu'à maintenant nous avons beaucoup parlé de la Mission Civilisatrice. Nous l'avons considérée de plusieurs perspectives différentes : ses racines et origines ; ses politiques ; ses buts et effets économiques ; ses intentions sinistres, masquées comme quelque chose de bienveillant. Il serait facile de penser qu'avec la fin de l'ère post-coloniale, et la naissance de l'époque post coloniale, la structure entière de la Mission chuterait jusqu'à sa fondation et la poursuite serait jugée un échec misérable. Mais la France a souvent démontré, surtout dans les périodes de crise, une capacité incroyable de faire un retour triomphal. La nouvelle ère qui commence avec la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, puis l'essor du mouvement d'indépendance coloniale et finalement la victoire de l'Algérie, ont apporté beaucoup de changements en France. Malgré tous ces défis, c'était un temps de croissance économique très prononcée, un temps de fortification étatique et un temps important pour le développement de la culture en France pendant que la communauté francophone plus large souffrait pour se redéfinir. L'ère post-coloniale a remodelé beaucoup

de relations entre l'Europe et ses anciennes colonies, mais pour la France quelque chose d'unique, de nouveau a émergé. La francophonie a été établie. Encore que l'échec de la colonisation fût historiquement significatif, cet établissement est une victoire dans le long effort pour exporter la culture et la langue françaises.



La francophonie était dès son début une idée qui est venue de l'héritage coloniale. Le terme a été créé en 1880 par le géographe Onésime Reclus pour décrire la communauté internationale des francophones (Tétu, 1988). Pourtant l'idée n'est devenue populaire que dans les années 1960 dans la période post-coloniale. La Francophonie est arrivée à représenter l'ensemble des pays francophones hors de la France métropole qui étaient jadis colonisés par la France. Il semble que la formation de ce réseau tentât de redéfinir et même de coopter ce qu'il veut dire parler français en soulignant la diversité culturelle représentée par la langue française sur la scène mondiale. On a promu l'idée que ces francophones partageaient quelque chose d'unique, de spécial. Le Sénégalais Léopold Senghor était parmi

³⁸ Cette carte de la Francophonie peut être trouvée à : <http://www.af.ca/halifax/francophonie/tour.htm>

les partisans les plus importants de la formation de la Francophonie et il est devenu un pionnier clé dans son établissement. Comme on a noté dans l'introduction, la Francophonie était selon lui, un « humanisme intégral », et « une symbiose des énergies dormantes » (Senghor, 1962, p. 844). Les vertus de l'humanisme, l'universalisme, la clarté linguistique, et la modernité étaient promues pour représenter la nouvelle communauté globale francophone (Milhaud, 2006). S'il y avait des tentatives de soutenir son unicité, on ne peut pas ignorer les paradoxes entre l'objectif et se libérer du patrimoine colonial et les qualités culturelles dites intrinsèques à la communauté. Milhaud suggère que « la Francophonie est présentée en termes d'un espace de francophones et contribue à la promotion d'un espace universel de la diversité linguistique et culturelle. Une telle idée n'est pas libre des ambiguïtés car la notion même de l'universalité ne s'accorde pas avec l'affirmation d'un espace de diversité » (Milhaud, 2006, n.p.).³⁹ Si Senghor soutenait une émancipation de la domination coloniale, l'idée de la Francophonie était au mieux idéaliste. Milhaud soutient que « l'idée Senghorienne d'un avancement au delà du colonialisme à travers une langue partagée semble demeurer dans le domaine d'une utopie intellectuelle plutôt qu'une réalité enracinée dans la culture des peuples » (, 2006, n.p.).⁴⁰ Mais en 1970 la Francophonie est passée d'une idée à une entité officielle quand *l'Organisation Internationale de la Francophonie* a été fondée. Depuis cette formation, toute une nouvelle phase de l'histoire post-coloniale a émergé et s'est déroulée en relation à la langue française et au pouvoir culturel français. Dans plusieurs sens la Francophonie est devenue la dernière étape logique pour maintenir l'héritage du discours civilisateur. La production des grandes populations francophones dans les régions en voie développement partout dans le monde était un résultat

³⁹ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

⁴⁰ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

de la Mission Civilisatrice, et la Francophonie a été organisée d'après les mêmes principes. Malgré l'indépendance coloniale on a réalisé le rayonnement français de façon imprévue.

Au début de son édification, l'Etat français ne s'intéressait pas trop de cette nouvelle communauté francophone « officielle » parce qu'elle avait émergée du mouvement d'indépendance africaine. Mais si la communauté n'apparaissait pas politiquement comme un remplacement de l'empire colonial, son allégeance à la langue française a renforcé l'hégémonie linguistique française. Ngugi wa Thiong'o a suggéré que « la domination de la langue d'un peuple par les langues des nations colonisatrices était cruciale à la domination de l'univers mental du colonisé » (1986, p. 16).⁴¹ L'OIF a tenté de se libérer des fautes et des assertions explicitement violentes du colonialisme, et les regrouper afin de soulager les sentiments d'angoisses. Mais depuis les années 1980, la France a reconnu les opportunités de se réinvestir dans le projet de rayonnement et maintenant elle fournit et contrôle deux tiers de fonds monétaires de l'OIF (Tavernier, 2000). Aujourd'hui, à peu près 113 millions de personnes parlent français sur cinq continents. Mais si l'OIF cherche à représenter le diversité de ce réseau francophone culturel et linguistique internationale, elle n'est pas sans ses défis. Officiellement l'Organisation promeut beaucoup des mêmes idéaux que la Mission Civilisatrice. En fait certains ont même souligné que le genre de développement social de l'OIF renforce l'idée historique que l' « les peuples occidentaux savent mieux » et que « les pays occidentaux ont les solutions pour les pays en voie de développement » (Milhaud, 2006, n.p.).⁴² De plus, il y a des critiques qui suggèrent que la Francophonie a tendance d'uniformiser les pays dits francophones sous un seul repère linguistique. Souvent, dans les pays membres de la Francophonie, le français est seulement une langue parmi plusieurs, la

⁴¹ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

⁴² Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

culture plus grande est créolisée et on emploie le français très peu dans la vie quotidienne. Et dans certains pays francophones qui ne sont pas membres, on trouve des attitudes d'animosité générale envers la France. Avec des telles ambiguïtés il est difficile de ne pas suggérer l'existence d'une sorte de néocolonialisme. Ainsi, c'est ne pas étonnant que certaines des anciennes colonies (l'Algérie par exemple), même s'ils ont une population assez large de francophones, aient décidé de se divorcer complètement de l'Organisation. Même si aujourd'hui l'OIF est devenue une sorte de fonctionnaire pour le « néo-rayonnement » culturel français, il est clair que la plupart de pays de la Francophonie « ne partagent pas l'idéologie française d'un lien essentiel entre l'identité culturelle et linguistique francophone, et les espaces politiques » (Milhaud, 2006, n.p.).⁴³

En plus de développements politico-culturels sur la scène mondiale, les transformations économiques dans l'hexagone sont aussi très importantes. Une œuvre très importante par Jean Fourastié parle en profondeur des développements de cette époque en France. Dans *Les Trente Glorieuses* (1979), d'un style tout à la fois empirique et qualitatif, Fourastié trace les bouleversements dans la France de l'après guerre et expose certains problèmes de la modernité. Encore une fois on affronte le thème de l'existence de deux Frances, ou la dualité toujours présente de la division entre la modernité et la tradition. Bien qu'il ne cherche pas à pousser un agenda politique, quelques-unes de ses observations sont révélatrices par rapport à ce qu'on peut voir aujourd'hui. Comme Fourastié montre assez bien que « le grand espoir » du XX^e siècle, c'est-à-dire le progrès moderne, a été réalisé à une grande échelle pendant ces trente ans, il montre aussi toutes les conséquences inaperçues qui

⁴³ Cette citation a été traduite de l'anglais par K. Passie.

sont associées avec une si grande espérance. C'est dans cette ère que l'on a vu des grands changements dans le travail, une croissance étonnante de production, une tendance soudaine vers l'urbanisation et une haute croissance de la population. Dans trente ans on a vu des vrais bouleversements sociaux. En 1946 par exemple il y avait 5 millions de personnes engagés dans le travail agricole intensif mais en 1975 ce chiffre a diminué à seulement 2 millions. Une plus haute production grâce aux améliorations techniques ont rendu le travail agricole plus productif avec moins d'effort humain. On a vu aussi une hausse dans les métiers professionnels, une acceptation populaire de la place de la femme dans la vie professionnelle, et une augmentation de la population active en général. Mais en plus de ces changements dans l'industrie et dans le travail, la démographie nous montre aussi des changements incroyables dans la population. En 1946 il y avait à peu près 40,5 millions d'habitants en France, mais en 1975 on comptait un peu plus de 52,6 millions personnes. Cette hausse incroyable de la population en France peut être attribuée à plusieurs facteurs. Premièrement, on a amélioré la santé humaine qui a allongé la vie et on a réduit la mortalité infantile. De plus, dans la période après-guerre il y avait un taux de natalité très élevé, connu sous le nom du « baby-boom ». Mais ces éléments n'expliquent pas l'augmentation démographique dans sa totalité. En fait le plus important facteur tout seul de la population en hausse à cette ère est une croissance formidable de l'immigration.

Les raisons pour cette croissance de migration vers la France sont nombreuses. Les deux facteurs qui ont surtout déterminés cette tendance sont la reconstruction européenne de l'après guerre et la décolonisation. Ce n'est pas étonnant d'apprendre que le développement économique a inspiré de mouvements des personnes à l'intérieur de l'Europe. En plus, la France avait besoin de travailleurs pour sa reconstruction après-guerre. Ainsi, on a vu par

exemple de petites vagues d'Espagnols ou de Portugais, qui ont quitté leurs pays pour chercher du travail. Ce sont pourtant les anciennes colonies, surtout celles de l'Afrique du nord, qui ont donné à la France le plus grand nombre d'immigrés. Des milliers de gens sont venus en France de l'Afrique durant la période des « trente glorieuses ». Lorsque qu'on compare la croissance économique formidable en France à la situation souvent horrible chez les anciennes colonies (la guerre civile, la diaspora en Afrique, le déplacement des populations, la sécheresse), ce n'est pas étonnant que des étrangers qu'on a auparavant éduqués et socialisés à parler français et à devenir à proprement dit, des français, auraient envie de venir en France pour trouver du travail, pour éduquer leurs enfants et pour échapper de la misère. Mais cette diaspora a peu à peu provoqué toute une série de polémiques à propos de l'identité nationale, de la citoyenneté et du sentiment d'appartenance communautaire. Par exemple un groupe particulier, les pieds-noirs venant d'Algérie a posé une telle complication. De nationalité française mais souvent algériens de naissance, ces gens de sang européen qui s'y étaient installés depuis plus de cent ans et plusieurs générations ont compté plus de 1,25 millions de personnes lorsque ils sont « rapatriés » en France après l'indépendance algérienne. Ce rapatriement effectivement forcé par la menace des représailles algériennes, a créé une situation tendue et compliquée car beaucoup de ces pied noirs n'avaient jamais mis pied sur le continent européen et certains étaient aussi de « sang mixte », des attributs qui ont rendu leur intégration difficile.

D'autres groupes, tels que les arabes et berbères algériens, les marocains ou des africains sub-sahariens, ont compté encore plus d'un millions des gens qui ont fait la migration en France. Ces grandes mouvements des gens a contribué énormément à l'industrialisation et à la modernisation de l'après guerre. On peut même dire que ce

développement extraordinaire n'aurait pas été possible sans le travail des immigrés. Tribalat avait estimé en 1992 qu'un quart de la population vivant en France est composé d'immigrés, a un parent immigré ou a un grand parent d'origine étrangère. Ses études plus récentes ont montré que le taux d'immigration n'a pas ralenti (Tribalat, 1999). Donc il est clair que le développement de la France contemporaine a été fondé sur le dos des travailleurs immigrés, dont beaucoup étaient des gens qui venaient des anciennes colonies et qui étaient aussi francophones.

Une fois que l'expansion de cette période « glorieuse » a rétréci, lorsque l'essor économique d'après-guerre a finalement subi son effondrement inévitable, le visage culturel de la France s'était métamorphosé en quelque chose de nouveau. On a achevé la modernisation du pays avec un lancement vigoureux dans une très courte période du temps, mais elle est venue à un certain prix. On regardait en face une France dotée de groupes culturellement divers qui parlaient des langues étrangères et qui ont apporté avec eux des pratiques, des valeurs et des coutumes complètement différentes non pas seulement des Français de « souche » mais différentes aussi des autres Européens.

Infériorité ou la différence ?

Dans les retombés des trente glorieuses vers 1975 on trouve quelque chose d'inédit et d'imprévu. L'âge de la mondialisation a commencé à montrer les aspects laids de son visage. Pendant que le travail a rétréci, les postes disponibles ont diminué et la récession économique s'est installée, le système étatique est devenu compromis. Les anciens centres industriels sont devenus des communautés décrépées et désaffectées. Mais si l'économie en France a ralenti, dans les anciennes colonies c'était la catastrophe. Dans les années 1980 le

gouvernement de Mitterrand a répondu avec l'édiction de nouvelles lois d'immigration (lois Pasqua) afin de limiter la circulation des peuples étrangers, de définir de façon légale le statut de résidents étrangers et de renforcer les règles sur la citoyenneté. Mais ces nouvelles lois ont fait très peu pour limiter l'immigration et n'a que créé des populations clandestines dans le pays. Les nouveaux chômeurs étaient représentés disproportionnellement dans les communautés africaines et nord-africaines, qui s'étaient jadis installées dans les *habitations à loyer modéré* (ou HLM) qu'on a construit pendant les trente glorieuses et qui sont devenus depuis mal entretenues et même ignorées. Dans ces communautés le chômage a dépassé 50%, le crime était fréquent et il est devenu commun de placer le blâme de tous les problèmes du pays sur le dos des immigrés (Wieviorka, 1992). Ainsi, dans cette ère, un nouveau racisme a apparu qui a présenté des défis imprévus aux entités nationales et étatiques, et a provoqué des changements, des reprises et des défis dans le discours de la mission civilisatrice. Le poids de toute l'histoire nationale française a commencé à s'appuyer sur la société plus lourdement que jamais. C'est au milieu de ce moment où on se trouve maintenant.

On a vu comment dans le passé l'état français a tenté de gérer ses « problèmes » de diversité culturelle. On a exigé une assimilation aux critères très spécifiques de l'appartenance nationale basées sur une série de valeurs prescrites, à travers l'établissement des lois et soutenues par des mécanismes et des institutions étatiques. L'état a toujours fait des tentatives de dissimuler cet effort dans un langage de discours bienveillant. Aujourd'hui le nationalisme de l'Etat a en face de lui encore une fois des problèmes qui posent les défis à l'affirmation de ses discours traditionnels. La gestion de cette nouvelle présence des populations d'origines étrangères, qui a bouleversé la capacité de l'Etat d'administrer la

francisation, s'avère une tâche difficile. Certains ont suggéré de « renvoyer » les immigrés chez eux (Le Pen, 2005). Mais si l'on n'a pas essayé d'implémenter une politique si peu réaliste, la solution comme on verra bientôt, était profondément siégée dans la politique de l'identité nationale.

Il est possible de séparer les problèmes politiques des problèmes sociologiques, dans leurs domaines respectifs. Il semble que l'enjeu sociologique révèle que certains des groupes humains en France ont été identifiés comme différents et ont été écartés ou même ethnicisés. En dépit de toutes les prétentions du discours civilisateur qui avait avancé l'humanisme transmis par la langue, l'universalisme par la culture, la liberté par la politique et l'égalitarisme par la République, les illusions de l'identité nationale française et celles de la nature bénévole de l'Etat sont devenues de plus en plus visibles. Tout à la fois la construction de la nation, sa longue histoire de la conformité forcée, les assertions ethnocentriques, la rigidité linguistique, ont remonté à la surface de façon qui apportait un défi aux vérités que les discours ont essayé de maintenir. Les définitions de la francité étaient réduites à leurs parties individuelles, et le vaste fossé qui a dissimulé depuis si longtemps le grand espace entre les vertus progressistes endoctrinées dans l'esprit collectif des francophones et la politique de l'Etat qui a tenté de « faciliter le bien commun », a émergé de manière que la contradiction était difficile à ignorer. Mais quoique exposée ou évidente cette hégémonie devenait, la politique d'identification n'a fait que fortifier les structures existantes, menant à de plus grands abîmes sociaux, encore des affirmations nationales politiques. Il y a maintenant un corpus de travail académique inépuisable qui explore l'immense champ des thèmes sociaux, des conflits de l'identité nationale et des défis de la diversité culturelle en France. On a souvent mis en question les dimensions de la

langue, l'immigration, l'intégration et l'éducation publique parmi beaucoup d'autres sujets.

Un point commun entre ces sujets est la politisation de l'entité nationale et les institutions qui la soutiennent. Les liens affirmés entre la nation française, la langue, le développement et les perceptions de l'ethnicité restent nets.

Une œuvre majeure de Michel Wieviorka, *La France raciste* (1992) touche au cœur du problème. Ce livre affronte les idéologies et les attitudes nationalistes et analyse celles qui sont enveloppées dans la tradition et celles qui sont nouvellement émergées dans l'ère de la mondialisation. En montrant comment le racisme se justifie, cette étude est particulièrement utile pour exposer les faces variées par lesquelles il se manifeste. Wieviorka montre clairement que le racisme en France se concerne avant tout des conceptions d'identité nationale et culturelle liées à des notions d'ethnicité. De plus, ses études soulignent les aspects historiques qui ont précipité la situation actuelle, surtout l'héritage du colonialisme et l'industrialisation dans les trente glorieuses.

Par rapport à l'immigration, on peut tracer la politique nationaliste à l'an 1909 lorsqu'on a établi la pratique de l'*intégration* comme mécanisme ethnique identitaire. C'est une politique qui suit le principe de l'universalisme en rejetant la couleur de peau et la race dans les statistiques nationales. La logique soutient l'idée que si l'on ne le reconnaît pas, il n'existe pas. Mais dans le cadre historique on peut conclure assez facilement que l'espace entre la théorie et la pratique de l'intégration n'a fait qu'élargir les perceptions des différences entre les ethnicités et donc son implémentation n'a pas réalisé le but.

Les sociologues ont bien montré que la notion de race n'est qu'une construction sociale, voire une illusion. Mais une fois établie, la convention de race, quoique imaginée dans l'esprit collectif, manifeste par effets réels. C'est le langage des notions qui forme la

réalité et non pas l'inverse. Théoriquement la politique de l'intégration visait à ouvrir un espace pour les spécificités culturelles dans une entité culturelle plus large mais en pratique elle a pressé fortement vers l'homogénéité totale et l'assimilation, exacerbant les tensions entre les groupes ethniques (Wylie et Brière, 2001). Dans la première moitié du XX^e siècle, en dépit des stressés des deux grandes guerres, la politique d'intégration n'était pas mise à l'épreuve. Les immigrés jusqu'alors étaient pour la plupart des européens catholiques. Mais la nouvelle présence de plusieurs groupes d'ethnicité non-européenne a changé la situation. Les grands défis à l'intégration ne sont arrivés qu'avec la croissance de la population dans la période post-coloniale et après guerre, et puis la chute de l'économie. Maintenant la complexité de la situation rend un jugement difficile. Le problème est souvent indiqué sous la forme de l'incompatibilité culturelle. Wieviorka raconte par exemple, l'histoire d'un résident vivant dans un HLM dans la ville de Roubaix (ville jadis fortement industrielle), qui approche le noyau du problème : «Je ai vu monter quatre moutons vivants, des gros, et on les tire dans les baignoires. Les intestins passent par les fenêtres, après ils nettoient les peaux dehors. Ca fait dégueulasse, il y en a pleine les pelouses, Et puis il y a les mouches qui viennent » (1992, p. 10). Bien que cette histoire représente un exemple assez extrême, l'animosité est réelle. Cela n'exonère pas les attitudes haineuses mais illustre la complexité de l'enjeu. Ce qui commence comme une solution de logement logique à la croissance de l'industrie dans l'intérêt du progrès national (l'HLM), devient plus tard un mécanisme de ségrégation et de stratification de classe lié fortement à l'ethnicité et donc aussi par défaut à la race. Un autre informateur élabore : « la haine vient quand on a des problèmes, on n'est pas raciste sur la couleur de la peau mais parce qu'on vous emmerde » (Wieviorka, 1992, p. 8). Le sentiment de « nous et eux », la dualité entre le civilisé et le sauvage, les deux Frances

qu'on a vu réapparaître souvent au cours de l'histoire nationale en France, se manifeste dans le contexte actuel en termes de compatibilité culturelle, les traits étant forcements ethniques. Bien qu'il y ait beaucoup de groupes ethnicisés en France (tels que les Turcs, les Gitans ou les Portugais), le racisme est souvent visé disproportionnellement vers les Musulmans africains qui parlent arabe (Wieviorka, 1992). Ils sont écartés de la civilisation dans toutes les dimensions de leur existence sociale et leur altérité devient leur identité : Leur peau est sombre, leurs langues maternelles sont différentes et leur religion est mal entendue.

Depuis l'âge colonial les discours sur la modernisation, avancés par l'élite dominant ont définis des groupes « pré-modernes » en termes de la sauvagerie et de la barbarie et les ont situés au pole opposé de l'idéal française. Comme Wieviorka a démontré, cette altérité culturelle est fondée sur les principes d'infériorité et de différence (1992, p. 183).

Socialement situé dans un processus d'*ethnisation*, on fait entrer ce « autre » dans une position subordonnée comme « non civilisé » et il est démarqué comme immuablement différent ; « ils ont des mœurs étranges, c'est tiré de la sauvagerie »... « C'est la nature du bicot, c'est comme ça » disent ses informants (1992, p. 11). Ces groupes d'immigrés ont tenu des positions subalternes depuis leur arrivés dans l'hexagone comme travailleurs agricoles et industriels et comme réfugiés politiques de la décolonisation. Leur position sociologique et celle de leurs enfants sont maintenant enclavées et souvent limitées aux secteurs géographiques qui manquent de ressources et d'opportunités. On a accordé très peu d'investissements a ces communautés qui sont perçues par certains comme une menace à l'identité nationale (Wieviorka, 1992).

Cette crise de l'identité nationale, voire la crise de la Francité, transcende tous les domaines de la culture nationale, pendant qu'on essaye continuellement de définir ce que

c'est cette culture exactement. Dans les études de Wieviorka, le sentiment général du racisme est fusionné à une nostalgie structurelle profonde, la mémoire d'un temps perdu, une période qui a défini la France comme leader robuste et moderne, indépendant et singulier sur la scène mondiale. Les attitudes désignent la perte de la modernité, la désintégration de la communauté et un désillusionnement envers un gouvernement qui refuse d'agir. De plus la communauté immigrée n'a pas besoin de croître pour être la cible de malheurs post-industriels. Le désir ardent de récupérer l'idéal de la civilisation française a promu l'ascension des mouvements nationalistes extrêmes, populairement incarnés par le Front National. Depuis longtemps dirigé par Jean Marie le Pen, le Front National est une organisation et un parti politique fondé en 1972 qui affirme représenter la France traditionnelle et qui promeut une politique d'immigration très stricte. Wieviorka suggère, que « ce racisme de communauté menacée, de chute, et de sentiment d'être expulsé de la modernité, est soutenu dans le temps...il a besoin moins d'une présence concrète de l'immigration et il est plus susceptible d'attendre d'une force politique comme le Front National qu'elle vienne exprimer ou relayer le message » (1992, p. 109-110). C'est vrai que selon les chiffres courants, les populations magrébines et africaines (celles qui sont souvent la cible du racisme) représentent un petit pourcentage de la population totale. Des 60.991.000 personnes en France, à peu près 1.366.000 personnes ou 2,2% de la population sont arabophones africains et 537.000 parlent kabyle (Lewis, 2009). Il y a même plus des sourds en France (3,5 millions). Il semble que la « menace » explicite d'un grand nombre d' « étrangers » soit largement exagérée, surtout quand on considère la grande diversité de la population et le fait que cette population est historiquement caractérisée par une immigration relativement constante. Wieviorka a publié son livre en 1992 mais le soutien du FN a

progressivement augmenté au cours de la décennie. En fait en 2002, Le Pen a gagné assez de votes dans l'élection présidentielle pour avancer au deuxième tour. Si le FN reconnaît que la formation du traditionalisme et de la nationalité française a été fondée sur l'impérialisme politique et linguistique, c'est en termes du droit historique et de la suprématie culturelle. Or Le Pen parle de l'identité française, *la Nation*, comme quelque chose de figé, comme si la France a toujours été *une* nation et *une* ethnicité :

La France n'existe plus...[car] la formation de communautés fermées, constituées sur les bases ethniques, s'oppose évidemment à toute l'histoire de la société française...l'identité est à la Nation ce que la personnalité est à l'individu. Elles sont la condition de sa vie et de sa liberté : privés de personnalité, la Nation ou l'individu ont définitivement perdu la maîtrise de leur destin. Aussi convient-il de respecter, en France comme ailleurs, le principe selon lequel chaque peuple doit disposer d'un territoire qui lui soit propre...Pour que la France reste la France, les Français doivent rester maîtres chez eux (2009, p. 16-26).

Le FN soutient une notion de l'identité française très rigide et affirme une position forte, en constatant d'un côté « toute l'histoire de la société française », et « les Français doivent rester maîtres chez eux » de l'autre côté. Or en soutenant une position historique le Front National ignore le fait qu'il n'y a pas toujours eu « une » identité française et que celle dans la position dominante était dans un sens une fabrication. Le racisme du FN s'expose en pleine vue mais c'est clair que le sentiment est bien partagé lorsqu'on considère le soutien populaire de l'organisation. Pourtant cette perspective de l'identité, des fois considérée extrême, n'est que l'extension de l'héritage national qui a dominé la politique depuis trois ou quatre siècles. Il semble que la seule différence entre le FN et des autres organisations politiques populaires, est que ce premier ne cherche pas à cacher son racisme.

La chute très récente en popularité du FN ne veut pas dire que la polémique de la crise de l'identité nationale a soudainement disparu. Nicolas Sarkozy qui est passé par

plusieurs postes de ministre avant d'être élu président en 2007, a aussi avancé une politique nationaliste identitaire. Mais soutenu par l'UMP, un parti qui n'a pas le même stigmate du FN, Sarkozy a montré que dans la démocratie la rhétorique démagogique est toujours plus efficace. Dans sa campagne Sarkozy avait même fait la promesse, avec beaucoup de soin, de créer un ministère nouveau chargé de « restaurer un discours assumé sur l'identité national » au nom de la préservation de la culture (Van Eeckhout, 2009, n.p.). En visant à se séparer du modèle nationaliste négatif du FN, Sarkozy a employé un langage très délicat pour parler du patrimoine français et pour s'exposer comme champion de la droite du nationalisme actuel français. Malgré la critique de la gauche qui l'a blâmé d'avoir « doublé le Pen », il a remporté une victoire avec presque 54% du vote (Gras, 2007). Sarkozy a promis le changement et une restauration de la France traditionnelle, démocratique, civile et universelle. Le 18 mai 2007, seulement deux jours après son inauguration, *Le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire* a été créé. Depuis cet établissement les débats sur l'identité nationale française ont été renouvelés et la polémique autour de la notion a éclaté. Doudou Diène, un rapporteur de l'ONU qui analyse souvent le racisme, a accusé le ministère de la « banalisation du racisme » et a critiqué « la lecture ethnique et raciale des questions politiques, économiques et sociales et le traitement idéologique et politique de l'immigration comme un enjeu sécuritaire et comme une menace à l'identité nationale » (Nouvel observateur, 22/06/2008, n.p.).⁴⁴ Si Sarkozy n'a pas trop parlé de la politique culturelle après son élection, il a laissé cette tâche à son gouvernement sous l'administration du Ministère de l'Identité nationale qui a établi des nouvelles provisions sur l'immigration et qui maintient le discours « civilisateur ». Brice

⁴⁴ Cette article est disponible à l'adresse Internet suivante : <http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/politique/20070611.OBS1378/un-expert-de-l-onu-fustigele-ministere-de-l-immigration.html>

Hortefeux, le ministre à l'époque, a expliqué que son programme visait à contrôler les flux migratoires, favoriser l'intégration, promouvoir l'identité française et soutenir le codéveloppement (Le Figaro, 01/06/2007, n.p.).⁴⁵ Il est difficile de voir autre chose dans les intentions de ce ministère que le renforcement étatique sur la gestion de l'entité nationale. On a surtout critiqué la création de ce ministère à cause du lien entre l'identité nationale et l'immigration. Son existence implique qu'on voit les étrangers comme « une menace à l'identité nationale » (Nouvel observateur, 22/06/2008, n.p.). De plus, la fonction de ce ministère dans le domaine de développement économique à l'étranger conjure une mémoire de la Mission Civilisatrice. Il s'agit du même programme assimilationniste national du passé, une continuation de la politique exclusive et épuratrice, et une insistance sur le progrès modern révolutionnaire. Lorsqu'on considère le trajectoire de l'histoire, *Le Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire*, semble être une agence créée spécifiquement pour gérer la crise de la francité, récupérer la vision de la République nationale révolutionnaire, et assurer un soutien continu pour le nationalisme étatique.

La question de l'identité française ne s'arrête pas avec la présence des immigrés. Comme dans le passé, la France présente toujours et encore des cultures régionales, les héritées des cultures indigènes françaises qui parlent leurs propres langues et pratiquent leurs propres cultures. Malgré un déclin général des sociétés régionales, dans des années récentes on a vu une résurgence dans l'activité culturelle de ces peuples. Les mouvements indépendantistes en Corse, en Bretagne et au Pays Basque sont des exemples explicites. En

⁴⁵ Cet article est disponible à l'adresse Internet suivante : http://www.lefigaro.fr/debats/20070601.FIG000000026_immigration_identite_developpement_trois_missions_etroitement_liees.html

2008 une polémique a éclaté encore une fois autour du sujet de la place des cultures régionales en France. Depuis la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* de 1992, qui a tenté de faire un accord pour reconnaître et protéger les cultures et langues régionales européennes, l'Etat français est resté fortement contre la reconnaissance officielle des langues régionales dans sa propre sphère étatique nationale. A peu près de la moitié des pays européens ont ratifié la Charte et parmi le reste, soit ils n'ont fait que la signer soit ils ne l'ont pas reconnue du tout. La France l'avait signée en 1999 sans jamais avoir fait sa ratification. Pourtant on témoigne dans les dernières années une nouvelle revendication des identités régionales, et un large soutien pour le changement de statut juridique de ces langues. En 2008 on a proposé un changement à la constitution française pour la reconnaissance des ces langues. En dépit d'une forte opposition par l'Académie Française, dont l'avis étaient qu' « elles portent atteinte à l'identité nationale », on s'étonne d'apprendre le passage du statut (de Larquier, 2008, n.p.). Maintenant on trouve dans l'article 1 de la constitution française « les langues régionales appartiennent au patrimoine français ». Il y a alors de l'espoir que ces langues seront renouvelées et qu'on leur approuve des droits juridiques, et surtout une place dans l'enseignement. Mais il ne faut pas que nous ne nous trompions sur l'idée qu'avec ce petit changement constitutionnel tout le monde est satisfait. D'un côté certains éprouvent une menace à l'identité nationale et de l'autre côté on accuse l'Etat d'un nouveau colonialisme. Les indépendantistes polynésiens par exemple ont condamné la réforme comme « une énième attitude colonialiste », parce que les langues deviennent « la propriété de la France » (Ternisien, 2008, n.p.). Donc le jugement n'est pas encore pris. On ne sait pas encore comment cette situation va se résoudre. L'on peut par contre, s'assurer que si l'Etat est très doué en quelque chose, c'est la protection de ses propres intérêts et sa

propre position pendant qu'il persuade continuellement les gens qu'ils en ont besoin pour prospérer lorsque c'est peut-être l'inverse qui est vrai. Et certes l'invention de l'entité nationale, surtout en France s'est prouvée une force primordiale dans sa capacité de maintenir une prise politique forte sur la culture géographique. La création de l'illusion inclusive par la reconnaissance des langues régionales n'a rien fait pour faciliter la reproduction culturelle ni leur indépendance nationale. En pratique le paradigme dominant soutient leur subordination : Les langues régionales sont presque complètement interdites dans les écoles publiques ; On a nié aux sociétés régionales le statut légal en termes de l'indépendance culturelle et politique ; L'Etat-nation de la « France » garde toujours le monopole sur la dissémination « officielle » de l'histoire, de la culture et de l'identité nationale, alors qu'elle proclame diplomatiquement un héritage riche et divers. Il pourra s'avérer que la reconnaissance des langues régionales, surtout sans la ratification de la *Charte européenne*, ne soit rien plus d'une manœuvre politique pour diffuser les sentiments d'exclusion afin de calmer les tensions des mouvements indépendantistes.

Maintenant les questions du genre national, identitaire et linguistique en France tiennent une position centrale dans les milieux intellectuels de tous types. Bien que des telles questions n'aient pas rares dans le monde plus large si culturellement globalisé, l'histoire profonde qui a contribué à ces développements dans la France d'aujourd'hui, rend cette situation exceptionnelle et unique.

CONCLUSION

« *Je n'ai qu'une langue, or ce n'est pas la mienne* »
—J. Derrida, dans *Le monolinguisme de l'autre* (1996, p. 15).

L'intention de cette étude était de découvrir les origines ou de déterrer les racines de la crise sociale autour de l'identité nationale française. C'était la tentative d'une déconstruction historique de l'entité nationale française et une investigation du passé pour mieux comprendre le présent. Un grand nombre d'études diverses ont inspiré et ont contribué à ce travail. Beaucoup de ces œuvres ont été choisies pour leur rapport entre la langue et une conception d'un âge d'or de traditionalisme français qui représente pour certains secteurs de la population française, une époque nostalgique. Or, quel fil conducteur a gardé la culture française unifiée à travers tous ces âges? On a trouvé un héritage politique qui a forcé une idée très spécifique de ce qu'il veut dire d'être français. Ce patrimoine a supprimé, ignoré, co-opté, et a tenté d'anéantir toutes les traditions, les pratiques et les langages indigènes des territoires dans l'espace géographique de ce qu'on considère aujourd'hui la « France ». Ce patrimoine a tenté aussi de justifier son exportation impérialiste à l'étranger. C'est en réalité seulement la langue française qui se révèle comme un mécanisme déterminant. Cette langue et toutes ses lourdes associations culturelles étaient une puissance décisive dans le développement sociale de la France. Le pur volume d'effort consacré à son développement, à sa purification, et à sa gestion indique le pouvoir qu'elle a porté comme marqueur historique, culturelle et nationale. Comme le discours populaire suggère, parler français ne veut dire pas

seulement être cultivé et sophistiqué, mais aussi être membre d'un héritage riche fondé sur les meilleures découvertes intellectuelles, universelles et scientifiques de l'histoire humaine. Mais le contre discours suggère quelque chose de complètement différent. Ceci suggère que parler français pourrait vouloir dire avoir été colonisé, avoir été dupé, violé et forcé à assimiler. Il pourrait suggérer aussi qu'on ait été le destinataire d'un patrimoine impérial qui a sculpté, contourné, endoctriné, et socialisé des diverses conceptions de soi à une conscience collective singulière et fabriquée. Il pourrait suggérer qu'on ait été le sujet des institutions, le sujet de l'éducation forcée, le sujet de travaux forcés, le sujet de l'ethnocentrisme, le sujet de discrimination. Effectivement il pourrait suggérer que, même si l'on n'est plus le sujet de la Monarchie, on est en fait devenu le sujet de l'Etat-nation centralisé.

L'histoire qu'on trouve dans la littérature indique partout l'influence directe de l'état sur l'identité nationale. Nadeau et Barlow ont même avoué que le l'Etat français « créé l'identité nationale » (2005, p. 149). Mais le sujet est plein de paradoxes. D'un côté il semble que l'hégémonie culturelle de l'Etat-nation détient un pouvoir absolu pour construire chez le peuple sa propre conception de soi. De l'autre côté le simple fait que la polémique et les conflits centrés sur la notion de l'identité française existent et continuent à se dérouler, exige la question de si ce pouvoir et son rayonnement ont réussi. Les émeutes en 2005 par exemple ont du être à un certain niveau un embarras. Ploux a même suggéré qu'elles indiquent un affaiblissement de l'Etat (Le Monde, 14/2/2008, n.p.). Après s'être vanté de l'universalité, de la vertu de la francité, de son humanisme et de son pouvoir pour apprivoiser la nature sauvage de l'Homme, il y avait quelque part dans le dessein, un échec. Bien qu'il y ait certains qui suggèreront que l'échec est le résultat d'un erreur de calcul chez le « civilisé » dans ses aspirations généreuses pour les races « sauvages », il y aura sans doute des autres

qui souligneront que la résistance à la discrimination institutionnalisée et la répression sociale n'est que naturelle et devrait être attendue. L'histoire a fixé ses petites bombes à retardement et de temps en temps elles exploseront. L'échec n'a rien avoir avec des erreurs de calcul de l'Etat en poursuivant son entreprise civilisatrice soit disant fondamentalement bienveillante, ni l'incapacité inhérente du « sauvage » à se monter au défi de se civiliser. Cet échec est endémique à un processus qui a exigé l'assimilation de masse à une identité spécifique et singulière dans les contraintes géographiques d'une entité politique arbitrairement définie. Un certain groupe dominant a réussi à définir les paramètres identitaires, a conjuré un discours de l'identité nationale et l'a employé à travers l'Etat comme agent pour exiger l'assimilation. Il n'est pas naturel qu'un peuple oublie les couches profondes de son tissu social et s'abandonne volontairement à un patrimoine fabriqué et imposé qui n'est pas le leur.

En considérant le conflit continu et les polémiques constantes à travers l'histoire nationale française, il est difficile de trouver une époque exacte qui représente cet âge d'or de traditionalisme français. On peut suggérer les trois décades vers le tournant du XX^e siècle, un temps où on a vu les réussites de la centralisation politique et de la standardisation de la culture, après qu'on a beaucoup travaillé au nom de la cause nationale. C'était aussi un temps où on rappelle la réussite de la Mission Civilisatrice à l'hexagone et à l'étranger, un temps où on a enfin mis en application toutes les institutions étatiques pour conduire l'avenir de la République. On peut aussi suggérer la période après guerre avec la fondation de la cinquième République, de Gaulle, la fortification nationale et puis les trente glorieuses. Mais ces époques de solidification ne dureraient pas très longtemps dans le patrimoine culturel plus grand et sont pleines de crises qui suggéreraient aussi le contraire. En dépit du manque

d'une période historique plus allongée et stable dans l'histoire de la nation française où les traditions culturelles sont bien définies, largement disséminées, partagées et acceptées par tout le pays, il y a peu de pays modernes occidentaux qui ont entraîné autant de curiosité pour son solidarité nationale dans l'âge contemporain. Par exemple dans la dernière partie du XX^e siècle la France a attiré le plus grand nombre de touristes de tous les pays du monde.⁴⁶

Même aujourd'hui on trouve le français enseigné partout dans le monde comme « langue de culture et de prestige ». Des francophones de deuxième langue sont souvent attirés par la phonétique plaisante de la langue pendant que les francophones de langue maternelle se bousculent pour défendre sa singularité. Peut-être il n'y a aucune autre langue moderne qui est aussi contrôlée et sanctionnée mais qui a également captivé autant de personnes. Peut-être le français a parvenu à produire plus d'émotion populaire dans sa gestation, sa primauté et sa survie que la plupart d'autres langues modernes et nationales. Wylie et Bière ont même dit que « cet activisme militant—et presque militaire—en faveur de la langue est spécifiquement français » (2001, p.286). Comme les mouvements littéraires, politiques et philosophiques nous ont montrés, les discours de développement français et la langue française ont souvent instillé dans les francophones une qualité d'attitude presque mystique et spirituelle. Ces discours ont pris des formes différentes et souvent contradictoires, mais ont toujours cherché à renforcer les structures dominantes nationales. D'un côté la francité est vue comme accueillante, chaleureuse, humaniste et propice à la diversité, mais d'un autre côté elle exige la conformité, l'uniformité, la monoculture et rejette la différence relative. Donc quel est-il ? Déterminer où le pluralisme termine et l'assimilation commence n'est pas une tâche facile. En pratique la politique du pluralisme a typiquement fonctionné pour

⁴⁶ Cette statistique sur le tourisme international vient du *Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi* et est disponible à son site web: <http://www.tourisme.gouv.fr/>

former une façade de la tolérance institutionnelle et pour encourager la participation collective. En réalité, ce qu'être français veut dire n'est pas si net en dépit des affirmations ce qu'il *devrait* vouloir dire. C'est presque un non-concept, un terme avec un référent arbitraire, peut-être même une illusion.

Enfin, la crise de la francité est le patrimoine étatique d'une affirmation de l'identité nationale française en question. Pendant qu'il est assez clair que le débat de l'identité française continuera, il est clair aussi que les variables qui ont poussé à la crise vont augmenter. La diversité culturelle qui définit la société post-moderne, l'immigration, la hausse du mélange des langues et une résurgence des identifications régionales font tous partie de l'avenir en France. Ainsi on peut parler de la crise de la francité en termes d'un fait social. A l'âge postmoderne on voit partout les grands changements qui sont étroitement liés à la pratique culturelle. Aujourd'hui, l'acculturation n'est plus seulement une possibilité, mais un catalyseur pour le changement social. De plus en plus, des gens sont simultanément capables de parler couramment plusieurs langues et de participer de façon efficace en plusieurs cultures et subcultures. Cette participation culturelle diverse s'étend souvent à travers des vastes distances géographiques et même transcendent des constructions sociales idéologiques qui semblent être dichotomiques (Hargreaves, 1995). D'un côté cette vérité semble réduire l'intolérance pour la diversité culturelle et d'un autre côté procure un sentiment de tristesse pour une époque révolue imaginée. Mais ce qui est clair, comme une force déterminante elle montre l'existence de la fluidité entre les espaces sociaux dans une époque caractérisée par la diversité humaine.

A la fin il n'y a pas d'argument singulier conclusif. Cette étude provoque plus de questions complexes que de réponses simples. La diversité culturelle en France, et l'identité

nationale menacée sont les questions du jour. Il s'agit des valeurs nationales, de la langue nationale et de la politique d'un certain patrimoine. Dans la politique d'inclusion et d'intégration on parle toujours de l'éducation de « notre langue, de notre histoire et de notre culture ». En feuilletant les pages sur l'histoire des trois dernières décennies, la France est inondée de récits et de problèmes généraux qui pointent directement à la crise de la francité. On peut ramasser toute une liste d'avènements et polémiques nationales dans les derniers 30 années qui sont les manifestations du conflit. La polémique autour du hijab en 2010, les émeutes en 2005, l'élection de 2002, « l'affaire du foulard » en 1989, les manifestations dans les villes et la polémique continuelle de la politique d'inclusion et de l'intégration sont juste quelques marques de cette crise culturelle et nationale dans l'hexagone. La plupart de ces cas sont des vestiges qui exposent des contradictions dans les discours nationaux, civilisateurs et linguistiques qui depuis des siècles ont conduit le développement social du pays. Comme on a vu, ces mêmes discours ont souvent défini les populations immigrées par une incapacité de s'intégrer à la culture dominante, comme une menace aux réussites culturelles et comme incapable de se civiliser, l'échec de poursuites coloniales souvent cité comme preuve. Or, en fin de compte, on ne peut blâmer ni les immigrés, ni les cultures régionales, ni l'anglais pour l'érosion de la solidarité nationale française—s'il y a même quelque chose à éroder.

Les conditions anomiques ont émergés à cause d'erreurs historiquement chargées et liées à la notion de la suprématie culturelle française. La façade de la philosophie de l'humanisme et de l'universalisme, qui a attiré tant d'espoir, a formé un gros fossé entre la prévision de l'intégration culturelle et une politique nationale qui en pratique fonctionne d'après les paramètres de l'assimilation totale. Ce model assimilationniste, enveloppé par les efforts faibles de le nommer autre chose (l'intégration), a promu un schéma d'idéaux et de

valeurs pendant que des manœuvres politiques de l'Etat sont restés systématiquement opposés. D'un côté, on dit que la capacité d'unir les peuples qui viennent des héritages divers de croyances et de valeurs dans une solidarité paisible est une puissance de la francité, alors que la subtile mais constante pression de se conformer à l'établissement national est rencontrée avec la force si résisté. La promesse échouée de la modernité et de la civilisation expose le paradoxe en termes de la politisation des altérités contre un désir de vivre ensemble selon les valeurs supposées de l'universalisme.

Donc la vraie crise de la francité n'est pas la perte de la vertu ou de la tradition, mais la réaction de l'Etat aux menaces perçues à ses propres affirmations de l'édification nationale. Or cette « crise » de la francité est aussi le résultat des mouvements sociaux qui poussent organiquement et reproduisent leurs propres cultures sans l'usage de l'Etat comme fonctionnaire. C'est aussi le produit de ceux qui ont envie d'une vraie intégration sans l'abandon de leurs propres vestiges culturels. Au fond ce conflit est une histoire des peuples qui luttent pour préserver leur volonté naturelle d'agir et un mouvement qui cherche à tisser un fil commun et universel entre des groupes différents qui habitent le même pays.

BIBLIOGRAPHIE

- L'Académie Française (1635). *Les statuts et règlements de l'Académie Française*.
<http://www.academie-francaise.fr/role/index.html>
- Al-Marayati, S. (2005). *Why Integration in France has Failed*. Altmuslim, 11-10-2005;
http://www.altmuslim.com/a/a/a/why_integration_in_france_has_failed/.
- Assemblée nationale (2009). *Jules Ferry*. 2-05-2009: <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/Ferry1885.asp>
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*.
Poitiers : Fayard.
- Bourdieu, P (2002). *Le Bal des célibataires*. Paris : Editions de Seuil.
- Bourdieu, P. (1964). *Le Déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*.
Paris : Les Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. ((1977[1972])). *Outline of a Theory of Practice*. Cambridge: Cambridge
University Press.
- Bourdieu, P. (1961). Révolution dans la révolution. *Esprit*. Janvier, 1961, 27-40.
- Cavaille, J. (2002). La République a plus d'une langue! *Libération*, 06-02-2002. Trouvé
27/05/2007, de <http://perso.orange.fr/.escoles/Libe020206.html>
- Cerquiglini, B. (1999). Les langues de la France. *Rapport au ministre d'Education
Nationale, de la recherche et de la Technologie*, 1-9. Trouvé 2/13/2006, from
<http://www.culture.gouv.fr/culture/ldlf/lang-reg/rapport>
- Cornell, S. and Hartman, D. (1998). *Ethnicity and Race: Making Identities in a Changing
World*. Thousand Oaks, CA/London. Pine Forge Press.
- Dauzat, A. (1912). *La défense de la langue française*. Paris : Librairie Armand Colin.
- Dauzat, A. (1924). *La philosophie du langage*. Paris : Ernest Flammarion.

Dauzat, A. (1949). *Le génie de la langue française*. Paris : Payot.

Dauzat, A. (1950). *La vie rurale en France, des origines à nos jours*. Paris : Presses universitaires de France.

De Larquier, S. (2008). L'Académie française contre les langues régionales dans la Constitution. *Le Point*. Récupéré le 4 mai, 2009 du site web : <http://www.lepoint.fr/actualites-societe/2008-06-17/1-academie-francaise-contre-les-langues-regionales-dans-la/920/0/253644>

Derrida, J. (1996). *Le monolinguisme de l'autre ou la prothèse de l'origine*. Paris : Galilée.

Descartes, R. (1981[1637]). *Discours de la méthode*. (D. Huisman, Ed.) Poitiers : Offset-Aubin.

Diamond, Jared (1997). *Guns Germs and Steel*. New York : W.W. Norton & Company.

Eloy, J-M. (1994). La langue française, objet de politique linguistique. *The French Review*, 67(3), 403-413.

Fairchild, Halford H. (1994). Frantz Fanon's *The Wretched of the Earth* in Contemporary Perspective. *Journal of Black Studies*, 25(2), 191-199.

Fanon, F. (1961). *Les damnés de la terre*. Saint-Amand: Gallimard.

Fanon, F. (1952). *Peau noire, masques blancs*. Paris : Editions de Seuil.

Farber, S. (1981). Violence and Material Class Interests: Fanon and Gandhi. *Journal of Asian and African Studies*, 16, 196-211.

Ferguson, P. (2000). Is Paris France? *The French Review*, 73(6), 1052-1064.

Le Figaro (2007). Immigration: Brice Hortefeux s'explique. Le Figaro. Récupéré le 20 avril, 2009 du site web : http://www.lefigaro.fr/debats/20070601.FIG000000026_immigration_identite_developpement_trois_missions_etroitement_liees.html

Lewis, M. Paul (ed.), (2009). *Ethnologue: Languages of the World : Languages of France*. Dallas, Tex.: SIL International : http://www.ethnologue.com/show_country.asp?name=fr

Fischler, S. & Sucher, J. (1983). *Anarchism in America*. New York : Pacific Street Films, AK Press.

Fourastié, Jean (1979). *Les Trente Glorieuses, ou la Révolution invisible de 1946 à 1975*. Librairie Arthème Fayard.

Gairdner, William (1999). Jean Jaques Rousseau and the romantic roots of modern democracy. *Humanitas*, 12, 77-88.

Giglioli, Pier P. (1972). *Language and Social Context*. New York: Penguin Books.

Gouillart, C. e.d. (1990). *Horace* (Corneille, 1640). Paris : Larousse.

Gras, V. (2007). *A la recherché de l'identité nationale*. Récupéré 1 Novembre, 2008 du site web RFI : http://www.rfi.fr/actufr/articles/087/article_50620.asp

Grenfell, M. (2006). Bourdieu in the Field: From Béarn to Algeria – A Timely Response. *French Cultural Studies*, 17, 223-239.

Hargreaves, A. G. (1995). *Immigration, 'race' and ethnicity in contemporary France*. London and New York, N.Y.: Routledge.

Hargreaves, A. G. and Mark McKinney (1997). *Post-Colonial Cultures in France*. London: Routledge.

Hellman, J (2008). *Pétain to Sarkozy: French National Revolution*. Récupéré 20 avril 2009 du site web : <http://newsgroups.derkeiler.com/pdf/Archive/Soc/soc.culture.french/2008-06/msg00003.pdf>

Jebri, Y. (2008). *Un certain regard sur l'idéologie coloniale*. Trouvé le 26 Décembre, 2008 du site web : <http://www.youssef-jebri.com/visionsdumonde/un-certain-regard-sur-l-ideologie-coloniale.pdf>

Judge, Anne. (1993). French: a planned Language? In C. Sanders (Ed.) *French Today* (pp. 7-26). Cambridge: Cambridge University Press .

Kafker, F. (1984). The historical heritage of the Encyclopedia. *International Symposium on "Significance and Impact of the Encyclopedia of Diderot and d'Alembert and the Philosophy of the Enlightenment*. Paris, 23-26 October, 1984. ©UNESCO.

Kafker, F. (1993). *Camargo Foundation Scholarship Project: Research proposal*. http://www.camargofoundation.org/fellowdetails_new05.asp?recno=357

Kasuya, K. (2001). Discourses of linguistic dominance: A historical consideration of French language ideology. *International review of education*, 47(3-4), 235-251.

Laroussi, F. and Marcellesi (1993). The other languages of France: towards a multi-lingual policy. In C. Sanders (Ed.), *French Today* (pp. 85-104). Cambridge: Cambridge University Press.

Leclerc, J. (2009). Histoire de la langue française. *Agence intergouvernementale de la Francophonie* : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/histlngfrn.htm>

Le Pen, J-M. (2009). L'immigration : inverser le courant. Le Front National. <http://www.frontnational.com/pdf/programme.pdf>, p. 16-26.

Le Monde (2008). *Nouvelle interprétation des émeutes urbaines en 2005 : Le regard de l'historien*, 14/2/2008, n.p. : <http://jazzthierry.blog.lemonde.fr/2008/12/15/nouvelle-interpretation-des-emeutes-urbaines-de-2005-le-regard-de-lhistorien/>

Leroy-Beaulieu, P. (1902). *De la colonisation chez les peuples modernes, 5^e édition*. Paris : Guillaumin.

Maciack, J. (1999). Learning to love the Republic: Jacobin Propaganda and the Peasantry of the Haute-Garonne. *Revue européenne d'Histoire*, 6(2), 165-179.

Martin, G. (2004). Revisiting Fanon's Life, Times, and Thought. *African Studies Review*, 17(3), 165-171.

Merlin-Kajman, H. (2003). La langue : est-elle fasciste? Paris: Éditions de Seuil.

Milhaud, O. (2006). Post-Francophonie?. *EspacesTemps.net*, Actuel, 07.08.2006 <http://espacestemps.net/document2077.html>

Mills, C Wright (1959, 2000). *The Sociological Imagination*. New York: Oxford University Press.

Ministère de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi (2010). [Classement des principaux pays récepteurs selon les arrivées de touristes internationaux](http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2009/classement_arrivees.pdf) : http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/memento/2009/classement_arrivees.pdf

Mortimer, R. A. (1972). From Federalism to Francophonia: Senghor's African Policy. *African Studies Review*, 15(2), 283-306.

Moura, J-M. (1999). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris : Presses Universitaires de France.

Nadeau, J-B. et Barlow, J. (2005). *Pas si fous, ces Français*. Paris : Edition de Seuil.

- Nair, S. (2000). Les défis de l'immigration. *Label France* (N. 38), n.p.
- Ngugi wa Thiong'o (1986). *Decolonising the Mind: The Politics of Language in African Literature*. London: James Currey.
- Nock, A.J. (1935). *Our Enemy, The State*. San Francisco : Free Life Editions.
- Noland, A. (1967). Proudhon and Rousseau. *Journal of the history of ideas*, 28(1), 33-54.
- Nouvel Observateur (2008). Un expert de l'ONU fustige le ministère de l'Immigration. *Nouvel observateur*. Récupéré 28 avril, 2009 du site web : http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/politique/20070611.OBS1378/un_expert_de_lonu_fustigele_ministere_de_limmigration.html
- Oscherwitz, D. (2005). Decolonizing the Past: Re-visions of History and Memory and the Evolution of a (Post)Colonial Heritage. In A.G. Hargreaves (Ed.) *Memory, Empire and Postcolonialism* (pp. 189-202). Lanham, MD: Lexington Books.
- Pakenham, T. (1991). *The Scramble for Africa*. New York : Random House.
- Paxon, R. (1972). *Vichy France, Old Guard and New Order: 1940-1944*. New York : Columbia University Press.
- Pieterse, J.N. (1996). Varieties of ethnic politics and ethnicity discourse. In E.N. Wilmsen and P. McAllister (Eds.), *Politics of Difference: Ethnic Premises in a World of Power* (pp. 24-44). Chicago : University of Chicago Press.
- Reed-Danahay, D. (2005). *Locating Bourdieu*. Bloomington: Indiana University Press.
- Proudhon, P.J. (1966 [1840]). *Qu'est-ce que la propriété? Ou recherches sur le principe du droit du gouvernement*. Paris : Garnier-Flammarion.
- Proudhon, P.J. (1851). *Idée générale de la révolution du XIX^e siècle*. Paris : Garnier Frères.
- Rice, A. (2006). *Time Signatures*. Francophony? Legitimacy, Authenticity, and Integrity in French Literature. New York : Rowman & Littlefield.
- Rodney, W. (1973). *How Europe Underdeveloped Africa*. London : Bogle-L'Overture Publications.
- Rosenblum, M. (1986). *Mission to Civilize*. Orlando: Harcourt Brace Jovanovich.
- Rousseau, J.J. (1889). *Du Contrat Social*. Paris : Librairie des Bibliophiles.

- Rousseau, J.J. (1993). *The Social Contract and Discourses*. London : Everyman edition, J.M. Dent and Publishing Group.
- Sanders, C. (1993). *French Today*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Savage, N; Senghor, L. (1974). Entretien avec Léopold Sédar Senghor. *The French Review*, 47(6), 1065-1071.
- Schech, S. and Haggis J. (2004). *Culture and Development: A Critical Perspective*. Malden, MA: Blackwell Publishing.
- Seippel, P. (1905). *Les Deux Frances et leurs Origines historiques*. Paris : Félix Alcan.
- Sen, Amartya (1999). *Development as freedom*. New York: Anchor books.
- Senghor, L. S. (1988). *Ce que je crois*. Paris : Bernard Grasset.
- Senghor, L. S. (1962). Le français, langue de culture. *Esprit*, novembre 1962, p.837-844.
- Shillington, K (1998). *Causes and Consequences of Independence in Africa*. Austin TX. Steck-Vaughin Company.
- Shillington, K. (1989). *History of Africa*. New York : St. Marvin's Press.
- Silverstein, P. A. (1996). Realizing Myth: Berbers in France and Algeria. *Middle East Report*, 200, 11-15.
- Silverstein, P. A. (2004). Of rooting and uprooting; Kabyle habitus, domesticity, and structural nostalgia. *Ethnography*, 5(4), 553-578.
- Simon, P. (1998). Nationalité et origine dans la statistique française. Les catégories ambiguës. *Population*, 3, 541-567.
- Tavernier, Y. (2000). *Rapport d'information sur les moyens et les structures de diffusion de la francophonie*. Paris : Librairies-Imprimeries réunies.
- Ternisien, X. (2008). L'entrée des langues régionales dans la Constitution suscite des espoirs. *Le Monde*. Récupéré le 4 mai, 2009 du site web : http://www.lemonde.fr/societe/article/2008/07/31/l-entree-des-langues-regionales-dans-la-constitution-suscite-des-espoirs_1079043_3224.html
- Tétu, M. (1988). *La Francophonie. Histoire, Problématique, Perspectives*. Paris : Hachette.

- Tonkin, H. (2003-2004). Language and society. *Issues in Global Education*, 178, 1-9.
- Tribalat, M (2004). An Estimation of the Foreign-Origin Populations of France in 1999. *Population*, 1, 49-80.
- Tribalat, M. (1992). Chronique de l'immigration. *Population*, 1, 153-190.
- Vachon, G-A. (1968). La Francité. *Etudes Françaises*, 4(2), 117-118.
- Van Eeckhout, L. (2009). Nicolas Sarkozy relance le débat sur l'identité nationale. *Le Monde*. Article paru dans l'édition du 21/04/09 : http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/04/21/nicolas-sarkozy-relance-le-debat-sur-l-identite-nationale_1183372_823448.html
- Véron, J. (1985). L'Académie Française et la circulation des élites : une approche démographique. *Population (édition française)*, 40^e Année(3), 455-471.
- Weber, M (1946 [1921]). Politics as a Vocation. Dans Gerth and Mills (Eds.), *From Max Weber: Essays in Sociology* (pp. 77-156). New York : Oxford University Press.
- Weber, M (1978 [1921]). *Economy and Society*. Berkley: University of California Press.
- Wicht, Bernard (2004). La diversité culturelle : le sens d'une idée. In A. Barrak, P. Burel, S Houdi, I. Ndaywel E. Nziem et B. Petterson (Eds.), *Diversité culturelle et mondialisation* (pp. 10-28). Paris : les Editions Autrement.
- Wieviorka, M. (1992). *La France raciste*. Saint-Amand, France : Editions de Seuil.
- Wylie, L and Briere, J-F. (2001). *Les Français*. Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall, Inc.

